

BULLETIN DE LIAISON DES
FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
32 RUE LA BOËTIE 75008 PARIS

Tél. : 01 45 61 18 78 - 01 45 62 41 71 • Fax : 01 45 63 95 58 • Email : klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr

F.F.D.J.F. : MILITANTS DE LA MÉMOIRE

ISSN 1162-826X

NUMÉRO 131 · DÉCEMBRE 2016

Bonne et heureuse année 2017

EDITORIAL

La priorité est claire: faire échec au FN et permettre à un dirigeant d'une famille politique démocratique d'assumer la magistrature suprême qui, en France, joue un rôle décisif.

Au soir même du premier tour de la primaire de droite et du centre, quand j'écris cet éditorial, le choix des électeurs est derrière nous. Ils se sont déplacés en nombre et leur mobilisation exprime la volonté d'une alternance. Leur choix s'est porté indiscutablement avant le vote du 27 novembre sur un homme estimable, dont nous avons publié le discours au Vel d'Hiv en 2007 dans le droit fil de celui de Jacques Chirac. Notre fils, Arno, a été membre de Cabinet de François Fillon de 2007 à 2010 à l'époque où ce discours fut décidé, rédigé et prononcé et, souvenez-vous en, nous devons sur mon insistance l'indexation de notre rente des orphelins à François Fillon Premier Ministre qui a nommé Arno au Conseil d'Etat.

Voici ce qui fut dit au Vel d'Hiv par François Fillon le 22 Juillet 2007, je n'en cite qu'un extrait. Vous reconnaitrez l'inspiration:

Le bilan de cette gigantesque rafle, la plus importante jamais conduite sur le sol de notre pays, s'établissait à 13 152 innocents. Ceux qui les avaient arrêtés portaient l'uniforme français : ils étaient aux ordres du gouvernement capitulard, antisémite et xénophobe de Vichy, œuvrant pour le compte de la gestapo allemande.

L'Etat français venait de se rendre complice des nazis les plus fanatiques et les plus déterminés. Vichy avait livré, et livrerait encore aux barbares des dizaines de milliers de Juifs. Dans cette immense tragédie, 80 000 Juifs ont été les victimes de la solution finale en France : 76 000 déportés, dont moins de 3 000 sont revenus, 3 000 morts dans les camps en France, et un millier de Juifs exécutés ou abattus sommairement. En cette seule année 1942, année terrible pour les Juifs de France, 19 000 hommes, 15 000 femmes et 6 500 enfants, dont plus de mille avaient moins de 5 ans, furent victimes de la soumission de l'Etat français à la volonté génocidaire nazie. Philippe Pétain, chef de l'Etat français, Pierre Laval, chef du Gouvernement, René Bousquet, chef de la police, n'avaient pas été à l'origine de la solution finale, mais c'est en pleine conscience de leurs actes qu'ils ont choisi de remplir le rôle de pourvoyeurs des camps de la mort.

.../...

Ces hommes qui dirigeaient la France de la collaboration n'ont droit à aucune circonstance atténuante.

Non, aucune circonstance atténuante ne tient, parce que face aux chefs SS, il restait aux autorités de Vichy le pouvoir de résister, l'issue de dire « non » ; il leur restait l'Empire, la flotte, l'horizon voisin de la France libre ; il leur restait enfin et surtout la volonté des Français de ne pas voir la France perdre son âme. Cette volonté, le pasteur Boegner l'exprimait si justement dans une lettre restée sans réponse à Pétain : « *Je vous supplie, Monsieur le Maréchal, d'imposer des mesures indispensables pour que la France ne s'inflige pas elle-même une défaite morale dont le poids serait incalculable.* »

Ici même, le 16 juillet 1995, Jacques Chirac déclarait : « *Ce jour là, la France, terre d'asile, patrie des Lumières, ce jour là, la France a accompli l'irréparable.* »

Il fallait cet acte de courage et de lucidité pour regarder en face le passé de notre nation, pour décider d'en assumer les responsabilités et les conséquences, pour permettre en particulier de créer la Commission Matteoli, dont les propositions ont été suivies par les gouvernements d'Alain Juppé et de Lionel Jospin : réparation pour les orphelins de la déportation, création d'une Commission d'indemnisation des victimes des spoliations, création de la fondation pour la mémoire de la Shoah.

Quant à la gauche, elle s'est divisée au point pour certains de ses dirigeants de ne plus vouloir aujourd'hui comme leur candidat le Président de la République, dont pourtant le bilan général n'est pas négatif et qui devrait être le rassembleur de sa famille politique. François Hollande n'a pas déçu dans la défense de la mémoire douloureuse des Juifs; il a prolongé et renforcé la portée du discours de Jacques Chirac en 1995 par son propre discours de 2012 au Vel d'Hiv:

La vérité, elle est dure, elle est cruelle, c'est que pas un soldat allemand, pas un seul, ne fut mobilisé pour l'ensemble de cette opération. La vérité, c'est que le crime fut commis en France, par la France. Le grand mérite du président Jacques Chirac est d'avoir reconnu ici même, le 16 juillet 1995, cette vérité. « *La France, disait-il à ce moment-là, la France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France accomplissait l'irréparable.* »

Nous avons publié les discours mémorables de François Hollande : celui du Vel d'Hiv, celui de Drancy, celui d'Izieu, celui des Milles, celui de l'Élysée, le 20 Juillet 2014, nous honorant et honorant notre association réunie devant lui. Nous lui resterons toujours reconnaissants.

En ce qui concerne le résultat éventuel de l'élection de 2017 la menace plane et elle est grave : Si la gauche est absente au second tour de la présidentielle et face au programme de profondes réformes de droite de François Fillon - qui n'est certainement pas celui de "la fracture sociale", quel sera le comportement de nombreux électeurs de gauche qui se sentent menacés par ces réformes : s'abstiendront-ils par réflexe démocratique ou bien tenteront-ils de se protéger en votant pour le programme "attrape-tout" populiste et démagogue de Marine Le Pen ?

> Serge Klarsfeld,
le dimanche 20 novembre 2016

Un 16 juillet marqué par l'émotion et l'exigence de lutter

Le 16 juillet, à l'emplacement de l'ancien Vel d'Hiv où sera inauguré un jardin avec un monument en 2017 portant le nom et l'âge des 4000 enfants internés en ces lieux s'est déroulé le rassemblement des FFDJF en présence de Philippe Goujon, Maire du 15e, Beate, Arno et Lida Klarsfeld, Claude Hampel de la CS du Crif, Laurent Goldberg de la MJP, Milo Adoner et Ginette Kolinka rescapés d'Auschwitz, ainsi que des porte-drapeaux des Associations de la Mémoire et Léon Fellmann, rescapé de la rafle du 16 juillet. Au cours de ce rassemblement avec participation de la chorale de Jacinta, et conduite du Kadish par Charles Etienne Nephtali, Serge Klarsfeld réclama une minute de silence pour les victimes de Nice puis rendit compte des activités de l'année écoulée, avant de rendre hommage aux compagnons disparus ainsi qu'à tous les militants, et conclure par ces mots : « Oui, nous sommes inquiets à juste titre coïncés entre le terrorisme islamiste et la montée électorale des populismes en France et en Europe... Alors soyons combattifs pour ne pas perdre courage et continuons à militer... »

Le dimanche 17 juillet square des Martyrs Juifs au pied de la sculpture de Walter Spitzer, s'est tenue la cérémonie nationale à la Mémoire des Victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'Hommage aux « Justes » de France, en présence de nombreux élus, et de personnalités dont Anne Hidalgo, Maire de Paris, Catherine Vieu-Charrier, adjointe, chargée de la Mémoire, Son excellence Aliza Bin Noun, Ambassadrice d'Israël, le Grand Rabbin de France, Haim Korsia, Joël Mergui, au nom des Consistoires, Claude Hampel de la CS, Eugène Daumas au nom des Associations Tziganes, Philippe Allouche de la FMS, Serge et Beate Klarsfeld, ainsi qu'un noyau de rescapés d'Auschwitz et une vingtaine de porte-drapeaux.

Après les prières des Grands Rabbins Alain Goldmann et Olivier Kaufmann, les dépôts de gerbes suivis de « la Marseillaise », Raphaël Esrail, président de l'UDA fit part de son affliction après l'attentat de Nice, puis évoqua les circonstances tragiques des rafles avant de rendre hommage à Samuel Pissar et Elie



Serge Klarsfeld lors de son allocution le 16 juillet 2016.

Wiesel. Enfin, après avoir plaidé pour que soit réalisé « l'édification d'un bâtiment nouveau à Birkenau », et dénoncé la poussée actuelle de l'antisémitisme, le président de l'UDA céda la parole à Beate Klarsfeld qui souligna « Qu'aucun Allemand non juif n'ayant pris la parole lors de cette cérémonie, c'était un honneur dont elle appréciait le prix ainsi que la reconnaissance pour avoir changé l'image de l'Allemagne et avoir rapproché le peuple Allemand et le peuple Juif, le peuple Allemand et le peuple Français. » Puis après avoir rappelé tout ce qui avait été entrepris par les Fils et Filles regroupés autour d'elle et de Serge durant 40 ans, Beate Klarsfeld confia : « S'ils se sont regroupés autour de nous, c'est probablement parce que moi sans lui je n'aurais rien pu accomplir en tant qu'Allemande et que lui sans moi n'aurait rien accompli en tant que Juif. Chacun de nous était faible : ensemble nous avons été forts pour une cause qui était juste et que nous commémorons aujourd'hui. » A sa suite, Jean-Michel Rosenfeld témoigna de son souvenir de la rafle de ses voisins et des familles qu'il vit monter dans les autobus, alors qu'il était âgé de 8 ans. Puis, Pierre François Veil, président du CFYV évoqua le sort des enfants Juifs et rendit hommage aux Justes, aux Prélats, au discours de Jacques Chirac en 1995, à Serge Klarsfeld, ainsi qu'aux grandes voix qui nous ont quittés, dont Elie Wiesel, avant d'exhorter l'assistance à se montrer fidèle aux victimes et aux Justes. Après cette intervention la jeune Jessie Chapuis, évoqua avec force

la mémoire de ses arrière-grands-parents, Justes parmi les Nations, boulangers de leur état, qui sauvèrent les Dreyfus au péril de leur vie. Francis Kalifat président du CRIF, exprima lui sa solidarité à l'endroit des victimes de Nice, puis après avoir rendu hommage aux disparus : Samuel Pissar, Charles Palant et Elie Wiesel (annonçant bientôt une mémoire sans témoins) rappela que « cette rafle d'une cruauté particulière à l'endroit des enfants était vertigineuse par sa dimension, son organisation, et son objectif » avant de rendre hommage à Serge Klarsfeld, initiateur du projet en 2017 à l'emplacement du Vel d'Hiv. Quant à Jean-Vincent Placé secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, il témoigna de sa compassion à l'égard des victimes de Nice, puis faisant référence aux discours des présidents Jacques Chirac et François Hollande souligna combien « l'Etat avait failli en se mettant au service des nazis » avant de rendre hommage à Elie Wiesel, aux Justes, aux combattants, aux résistants, puis après avoir dénoncé le racisme et l'antisémitisme, il affirma pour conclure que « le travail de mémoire était une exigence de la République. » Comme chaque année cette cérémonie fut entrecoupée par un chant Yiddish et « le Chant des Marais », interprétés avec brio par Talila.

Le même jour, se sont déroulées des cérémonies à l'appel de l'Association du Convoi 6 (parti de Pithiviers pour Auschwitz le 17 juillet 1942), présidée par Alexandre Borecki, avec intervention de Philippe Goujon Maire du 15e à l'emplacement de l'ancien Vel d'Hiv, puis au Parc de Sceaux, sous la présidence de Yann Jounot, préfet des HS, Patrick Devedjian, député, président du CG, Joël Mergui, président des Consistoires, Elie Korsia, président des CJHS, avec la participation de Arlette Testyler, rescapée du Vel d'Hiv et du Camp de Beaune-la-Rolande et Haïm Korsia, Grand Rabbin de France. Le lundi 18 juillet s'est tenue à Drancy une cérémonie au pied du Mémorial de Shelomo Selinger, en présence du Préfet, des élus, de la communauté et de Raphaël Chemouni au nom du CHD. ●



Régine Lippe à droite de la photo et Annette Zaidman à gauche, présidente des FFDJF lors du dépôt de gerbes.

PAR CLAUDE BOCHURBERG

ALLOCUTION DE SERGE KLARSFELD LE 16 JUILLET AU VEL D'HIV

Chers amis,

Au lendemain de l'attentat sanglant de Nice, je vous remercie d'avoir eu le courage de venir participer, comme chaque année, à cette cérémonie qui rassemble essentiellement des Juifs à l'emplacement d'un lieu de mémoire emblématique, le Vélodrome d'hiver, qui a disparu, mais qui continue à hanter nos mémoires parce que c'était nos parents, nos frères, nos soeurs, nos camarades d'école qui y ont disparu mais qui continuent toujours à vivre dans nos mémoires.

Le cours du temps est inexorable et 74 étés ont défilé depuis que le 16 juillet 1942 eut lieu cette immense tragédie qu'a été la rafle du Vélodrome d'hiver que j'ai évoquée avant-hier dans une page entière et pédagogique du journal "Le Monde" afin que l'on sache très précisément ce qu'a représenté cette gigantesque opération policière voulue par les Allemands, acceptée par le gouvernement de l'Etat Français et exécutée exclusivement par les forces de police françaises. Il est loin le temps, où jusqu'en 1980, ici personne n'osait évoquer le rôle de Vichy, de son administration préfectorale et de sa police. Nous avons rompu ce silence, renversé les tabous, mis fin à l'occultation, réhabilité la vérité historique, rendu la mémoire à une Nation qui avait préféré l'amnésie ou la manipulation plutôt que d'affronter la lecture de la page la plus noire de l'histoire de ce pays, cette St. Barthelemy juive où 4 000 enfants brutalement rassemblés dans cette enceinte avec leurs parents pendant six jours y furent détenus dans des conditions matérielles inadmissibles sans aucune hygiène et presque sans nourriture. Transportés dans les camps du Loiret, ils y furent séparés de force de leurs parents déportés les premiers. Laissés dans la plus affreuse détresse affective et matérielle, 3 000 enfants en bas âge furent amenés à Drancy dès que Berlin donna son feu vert à leur déportation et ils furent déportés à leur tour mêlés à des familles juives en provenance de rafles dans la zone libre pour faire croire que les enfants partaient avec leurs parents. Aucun de ces enfants n'est revenu.

Le temps qui s'écoule nous éloigne de cette catastrophe irréparable et irrémédiable; mais notre horloge intime marque encore et marquera toujours les heures douloureuses des années quarante même si d'une cérémonie à l'autre de nouvelles épreuves nous sont imposées, tels les attentats des islamistes fondamentalistes qui ont ensanglanté la capitale et Nice, ville à laquelle je suis très attaché puisque dans mon enfance j'y ai échappé à la Gestapo qui a arrêté mon père, employé au Palais de la Méditerranée, là même où le camion d'hier soir a terminé son parcours meurtrier.

Oui, si on considère l'histoire d'un point de vue logique, l'avenir semble plutôt sombre. Mais l'histoire n'est pas toujours logique. Qui aurait pu croire en 1948 qu'Israël avec moins d'un million de Juifs et sans ressources naturelles pourrait

devenir non seulement une grande puissance militaire mais aussi une grande puissance technologique et économique avec maintenant six millions de Juifs. L'histoire est ce qu'en font les hommes. C'est pourquoi nous devons continuer à nous mobiliser contre l'antisémitisme et à poursuivre notre action militante. C'est ce que nous accomplissons inlassablement au sein des Fils et Filles des Déportés Juifs de France : un militantisme ardent dans les domaines de l'histoire, de la mémoire et de la justice.

Lors de notre prochaine cérémonie ce grand chantier devant vous sera achevé; à cette palissade du Bld. de Grenelle succédera une grille où sera intégrée la plaque commémorative qui est derrière moi plus lisible pour les passants qu'au fond du petit jardin qui a disparu. Rue Nelaton, un espace monumental nous sera réservé, le jardin des Enfants du Vel d'Hiv, où sera édifié un monument qui portera le noms, prénoms et les âges des 3 900 enfants qui furent internés au Vel d'Hiv et qui furent déportés sans interruption de leur internement.

Ce monument viendra s'ajouter au Mémorial de la Shoah à Paris, au Cercil à Orléans qui est le Mémorial des enfants juifs du Vélodrome d'hiver, au monument de Walter Spitzer sur l'esplanade qui domine la Seine et où se déroulera la cérémonie officielle de demain , à la gare de Pithiviers que nous avons obtenue de la SNCF et qui a été confiée au Mémorial de la Shoah ainsi qu'à la collection de photos de plus de 1500 enfants du Vel d'Hiv que nous avons rassemblée et qui est exposée au Cercil à Orléans où chacun des enfants dispose d'une case où l'on intègre sa photo dès que nous la découvrons. Cette collection fait partie des 5 000 photos d'enfants déportés de France que notre association a rassemblées et publiées en deux volumes dont le second est paru cette année dans une édition bilingue français-anglais de 2 000 pages. Rédiger et publier des ouvrages de référence sur la Shoah c'est l'ADN de notre association depuis le Mémorial de la Déportation des Juifs de France en 1978, mission où s'est forgé la spécificité des Fils et Filles : l'engagement dans l'action militante de justice et de mémoire et les publications historique si précises et si utiles qu'elles s'imposent immédiatement comme "usuels".

Ces monuments de pierre et de papier ne les verront pas nos amis qui ont disparu récemment et tout d'abord ceux qui avaient survécu à l'enfer des camps d'extermination et qui avaient témoigné de façon inoubliable de leur expérience : Samuel Pizar l'auteur du "Sang de l'Espoir"; Martin Gray l'auteur de "Au nom de tous les Miens", Imre Kertesz l'auteur de "Etre sans destin" et Prix Nobel de Littérature, Elie Wiesel l'auteur de "La Nuit" et Prix Nobel de la Paix. Adolescents ils avaient traversé la Shoah, perdu leurs familles, construit des oeuvres qui nous avaient réconfortés et qui avaient instruit des millions de lecteurs. Ils se sont tus et la voix de Simone Veil ne se fait plus entendre; la

mort a fauché définitivement les plus éminents de ceux qui pouvaient encore témoigner. Je tiens à rendre hommage à ces personnalités et aussi aux Fils et Filles qui nous ont également quittés; parmi eux d'anciens déportés qui avaient publié presque tous leurs mémoires, Henri Bily, Nathan Gletzère, Charles Gottlieb, Charles Palant, Leon Arditti, Simone Lagrange, Henri Glowinski, Simon Grinbaud, Nadine Heftler, sans oublier les enfants de déportés : Ida Fuchs l'épouse d'Ady Fuchs, Rosine Bron, Jeannette Kornman, Albert Sztabholz, Sylvain Job et le résistant de la première heures, Raymond Kojitsky.

Notre activité depuis la dernière cérémonie a été intense. En province soulignons le travail continu et en profondeur de Jean Levy pour la région Rhône-Alpes où non seulement il participe à toutes les manifestations de mémoire de la résistance et de la déportation, mais où il prend régulièrement des initiatives fécondes, telle la plaque dévoilée le 20 mai rue Boissac à Lyon en hommage à Jacques Hellbronner, président du Consistoire Central, arrêté avec son épouse par Klaus Barbie et assassiné à Auschwitz; telle la création du jardin des Enfants d'Izieu où chaque année, le 6 avril, les scolaires se réunissent; telle la Co-organisation avec le Conseil départemental chaque année depuis 20 ans du voyage de Collégiens du Rhône à Auschwitz. Jean Levy porte aussi avec nous le projet de reconstruction à l'identique par les Fils et Filles de la Baraque aux Juifs dans le Mémorial de la Prison de Montluc.

Dans le Languedoc Roussillon, notre délégué Philippe Benguigui qui a tant accompli depuis 1990 pour la construction de la mémoire du Camp de Rivesaltes fait lui aussi de l'excellent travail et récemment en juin à Barcarès où se sont pourtant formés en 1940 les régiments de Marche des Volontaires étrangers, les régiments-ficelle, qui mal équipés se sont pourtant héroïquement comportés dans la bataille de France, Philippe a réussi à ranimer le souvenir de ces régiments et à leur consacrer une plaque commémorative.

Dans l'Aveyron, Simon Massbaum poursuit son méritoire et permanent travail de mémoire : Simon est parvenu en une dizaine d'années à installer des plaques ou des stèles dans toutes les localités du département où eurent lieu des rafles; plus d'une quinzaine de plaques et chaque fois notre vaillant porte-drapeau, Alex Halaunbrenner s'est rendu en Aveyron avec Beate ou Régine ou moi-même. La plaque complétant celle déjà posée à Millau l'a été le 27 mai et c'est le ministre Bernard Cazeneuve qui l'a dévoilée avec Simon et moi.

Dans le Nord, notre amie Paulette Touzard et a obtenu la pose de plaques à la gare de Lille-Fives et à celle de Valenciennes à la mémoire des enfants arrêtés lors de la grande rafle du Nord et du Pas de Calais le 12 septembre 1942 et déportés de Belgique via le camp de Malines. Quant au noyau de notre association à Paris il est toujours debout et actif : les noms que je cite vous les lisez dans chacun de nos bulletins car ils sont toujours présents quand il le faut

et à toutes les cérémonies : Annette Zaidman, Régine et Maurice Lippe, Claude Bochorberg, Jacques Toros, Benjamin Asenhejm, Georges et Sarah Wojakowski, Joseph et Nicole Schwartz, Charles et Marie-Lou Tremil, Henri Zajdenwergier et son épouse Maië , Eliane Rawicz et son mari Tomazzo , Alexandre Halaunbrenner qui se dévoue sans relache et sa soeur Monique Epsteinas, Hubert et Larissa Cain, Jacqueline Weisz, Christiane Lacroix, Trudy Baer et sa fille Claude Baylet, Fanny Hochbaum, Gabrielle Balseiro, Paul Delcampe, Alexandre Sebban, Michèle Hartman, Nicole Blum, Marcel Szteinberg, Maurice Zynszajn, Daniel Farhi et son épouse Paule, Lise Weil, Michèle Merowka, Henri Joinovici, Andre Storck , Charles Nephtaly et j'en oublie. En Israël nous pouvons compter sur Fanny Hochbaum aussi que sur Robert Spira et sa fille Valérie qui ont organisé remarquablement le rassemblement de Yom Ha Shoah à notre Mémorial de la Déportation des Juifs de France à Roglit avec la participation de centaines de Juifs de France vivant en Israël, de l'ambassadeur de France , de tous les consuls de France en Israël, de Beate et d'Arno.

Une mention particulière pour l'oeuvre inégalable de Claude Bochorberg qui depuis 35 ans chaque semaine en plus de sa profession d'ostéopathe, rend compte avec talent des activités de la mémoire de la Shoah par sa voix dans son émission "Mémoire et Vigilance" et par sa plume dans "Actualité Juive ". Il alimente ainsi nos bulletins trimestriels de liaison qui sont très appréciés. Le film de Claude "La Mémoire réconciliée" sur le voyage de groupe qu'ont fait en Allemagne en 2015 les Fils et Filles a été présenté avec un grand succès au Mémorial de la Shoah le 24 avril en présence de l'ambassadeur d'Allemagne et le 30 novembre prochain vous pourrez le voir au grand auditorium de la Ville de Paris à l'Hôtel de Ville. C'est un film vraiment remarquable et qui exprime parfaitement l'esprit qui anime notre groupe .

Le membres de ce noyau des Fils et Filles soudé par tant de manifestations et de cérémonies aura encore à rassembler ses forces entre le 27 mars 2017 et le 18 août 2019 puisque nous avons décidé de reprendre nos lectures des noms des déportés de tous les convois pour leur 75° anniversaire, au Mémorial de la Shoah, à midi et à la date du départ de chaque convoi. Ce sera annoncé à chaque convoi dans le Carnet du "Monde" et du "Figaro" grâce à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Nous avons obtenu de Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, qu'il installe en son siège, Place du Chatelet-avenue Victoria, une plaque à la mémoire de Joseph Nadanowska placé tout petit à l'Assistance Publique parce que sa mère avait été arrêté et déportée et auquel l'Assistance Publique avait refusé de révéler jusqu'à sa mort la cause de cet abandon. A notre demande Martin Hirsch a fait procéder à une étude universitaire par le Professeur Antoine Rivière et cette enquête a permis de

découvrir qu'au moins 200 enfants juifs confiés à l'Assistance Publique ont été protégés par l'institution et par sa culture du secret qui a fait barrage à l'intrusion de la police de Vichy et de la Gestapo qui ne s'étaient pourtant pas gênés pour pénétrer dans les orphelinats juifs, dans les hôpitaux, les sanas et les asiles.

A Monaco, la commission dont je faisais partie et qui avait pour mission d'éclairer le Prince sur le sort des Juifs dans la Principauté ainsi que d'indemniser les victimes de la déportation, a remis son rapport et le Prince Albert II, en a tiré les conséquences : il a fait édifier un monument portant les noms de la centaine de déportés de Monaco; il l'a dévoilé en déclarant courageusement :

"Ces 66 arrestations des 27 et 28 août 1942 ont été conduites en l'absence du prince Louis II et du ministre d'état. Certes, les familles juives établies de longue date à Monaco n'ont pas été inquiétées et le gouvernement de Vichy a mis en avant le traité diplomatique qui liait les deux pays pour exiger ces interpellations. Pour autant, nous avons commis l'irréparable en remettant à l'administration voisine des femmes, des hommes et un enfant qui s'étaient réfugiés chez nous pour fuir les persécutions dont ils étaient victimes en France. Nous n'avons pas su les protéger, alors que c'était notre responsabilité. En détresse, ils étaient précisément venus s'abriter chez nous pensant y trouver une neutralité bien vaillante. Le dire aujourd'hui c'est reconnaître un fait. Le dire aujourd'hui en ce jour et devant vous c'est demander pardon".

En Provence-Côte d'Azur nous nous sommes engagés personnellement dans la lutte contre le Front National lors des élections régionales et j'ai pris l'initiative de militer intensément sur place en faveur du candidat républicain le mieux placé et en dépit des sondages défavorables c'est la liste de Christian Estrosi qui a été victorieuse et non celle de Marion Maréchal Le Pen.

Nous avons fait condamner l'extrémiste de droite Alain Soral qui nous avait menacés. La procureure avait demandé 3 mois avec sursis, le tribunal correctionnel qui nous a entendus Beate et moi et qui a vu une salle d'audience remplie de Fils et Filles a rendu le 14 juin une sentence aggravée de six mois avec sursis. Ce sera une affaire à suivre devant la Cour d'Appel en 2017.

Par ailleurs Beate et moi avons été nommés en octobre par la directrice générale de l'UNESCO ambassadeurs honoraires et envoyés spéciaux pour la prévention des génocides et pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste. Les menaces de génocide existant au Burundi, Beate s'y est rendue seule sur place en décembre et y a milité pour le respect de la vie humaine. Puis à New York où elle était invitée par les Nations-Unies à prendre la parole le 27 janvier pour la commémoration annuelle de la Shoah, elle a rencontré le Secrétaire Général des Nations-Unies qui s'est ensuite rendu au Burundi où la situation

cependant reste stable.

Quant à François Holland il a exposé par écrit à Beate les mesures prises spécialement par la France pour éviter les massacres au Burundi et pour y rétablir la paix civile.

Le 14 avril le Conseil Exécutif de l'Unesco a adopté une résolution ignorant le lien historique évident existant entre le Judaïsme et le Mont du Temple. Beate et moi étés les premiers le jour même à condamner cette résolution et à déplorer également que la France ait voté en sa faveur. Au sein même de l'Unesco lors de la réunion des Ambassadeurs honoraires, le 10 mai j'ai déclaré qu'il était difficile de remplir ce rôle d'ambassadeur alors que le Conseil Exécutif prenait des résolutions négationnistes.

Nous avons aussi fini par écrire et par publier nos "Mémoires" qui ont été bien accueillies par la Presse et par les lecteurs. Nous avons donné des conférences chez nos amis de la Synagogue de la Place des Vosges, au Palais de la Justice de Lyon, au CHRD de Lyon, à Strasbourg, Montpellier, Toulouse, Nice, Athènes, Genève, Zurich, Netanya et j'en passe.

Nous sommes allés aux Milles avec M. Hollande, à l'inauguration du Mémorial de Rivesaltes avec M. Valls et avec lui encore à Yad Vashem. A la Fondation pour la Mémoire de la Shoah je suis présent et actif au Conseil d'administration, au Bureau, à la présidence de la Commission Mémoire et Transmission et à celle du Comité de Lecture de la collection "Témoignages". Présent également aux instances dirigeantes du Mémorial des Milles, de Rivesaltes, du Cercil, de la Maison d'Izieu et du Mémorial de la Shoah..

Pour sa part Beate a fait de nombreuses conférences en Allemagne où elle milite contre les progrès électoraux de l'extrême droite et elle a parlé aussi à Pékin pour le ministère des Affaires étrangères allemand qui lui a demandé d'expliquer comment l'Allemagne a surmonté son passé nazi. En chaque circonstance qui l'exige, évènements ou grandes cérémonies, nous prenons la parole dans les médias pour rappeler notre point de vue. Quant à ceux d'entre nous qui veulent être informés de notre agenda qu'ils nous demandent d'être inscrits sur la liste de destinataires des mails de l'association qu'envoient nos amis Wojakowski.

Oui, nous sommes inquiets à juste titre coincés entre le terrorisme islamiste et la montée électorale des populismes en France et en Europe. Terrorisme plus crise économique et chômage persistant, il y a de quoi ne pas être optimiste. Alors, malgré notre âge, soyons combattifs pour ne pas perdre courage et continuons à militer comme nous n'avons jamais cessé de le faire. Soyons présents demain à la cérémonie officielle qui se déroulera dans chaque chef lieu de département et tachons d'être présents et en bonne forme dans un an le 16 juillet 2017 à notre rassemblement dans le Jardin des Enfants du Vélodrome d'Hiver pour le 75° anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv.

Serge Klarsfeld

VEL D'HIV 16 JUILLET

À la droite de Serge Klarsfeld, Philippe Goujon, Maire du XV^e et fidèle soutien de notre mémoire



Paul Delcampe, Joseph Schwartz et Alex Halaunbrenner



Annette Zaidman

DISCOURS DE BEATE KLARSFELD À LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 17 JUILLET 2016 AU VÉLODROME D'HIVER

Mes amis,

aucun Allemand non juif n'avait encore pris la parole pendant cette cérémonie qui rend hommage aux victimes de la rafle du Vélodrome 'Hiver ainsi qu'aux Justes de France. En ce qui me concerne il s'agit d'un honneur dont j'apprécie le prix ainsi que de la reconnaissance d'une action d'un demi-siècle menée pour changer l'image de l'Allemagne et pour rapprocher le peuple allemand et le peuple juif, le peuple allemand et le peuple français.

Je me suis définie dès le début de mon action comme une Allemande réunifiée. C'est sans doute mon enfance dans le Berlin en ruines où je passais souvent d'une zone d'occupation à l'autre qui m'a forgé cette conscience d'Allemand ni de l'est ni de l'ouest et à la fois de l'ouest et de l'est.

Je ne me suis pas contentée, comme beaucoup d'Allemands, de serrer la main des victimes de la Shoah et de leur exprimer mes condoléances et mes regrets en leur confessant un sentiment de culpabilité.

De la culpabilité je n'en ai pas éprouvée n'ayant été à l'époque qu'un enfant en bas-âge. Par contre je me considérais comme à la fois héritière de Goethe, Schiller et Beethoven mais aussi de Hitler, Himmler et Eichmann et j'éprouvais un profond sentiment national et une responsabilité pour l'avenir en tant que fille d'une génération active pendant l'Allemagne hitlérienne.

C'est ainsi que lorsque les circonstances m'ont poussée à m'engager, je n'ai eu d'autre volonté que celle de la morale politique en tant qu'Allemande consciente de mes responsabilités.

Je n'ai jamais divergé de mes lignes d'action que je considérais comme impératives pour tous les Allemands :

.../...

- épurer les anciens nazis actifs de la direction du gouvernement allemand et des affaires publiques,

- poursuivre le crime nazi en luttant contre l'impunité des criminels nazis où qu'ils soient dans le monde : en Allemagne, en Autriche, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient ,

- venir en aide aux Juifs partout où ils étaient persécutés

et soutenir l'existence et la sécurité de l'Etat d'Israël.

L'Allemagne a retrouvé le respect et l'estime de ses partenaires en s'affirmant en une démocratie exemplaire. Elle est la meilleure amie et la meilleure alliée de la France contre laquelle elle avait mené trois guerres en 70 ans. En tant qu'Allemande accueillie par la France et devenue également française, je suis heureuse d'avoir contribué à cet exceptionnel rapprochement franco-allemand, de même que je suis heureuse d'avoir été un des premiers allemands à construire une passerelle entre le peuple allemand et le peuple juif.

Mais le travail quotidien je l'assume au sein de l'association des Fils et des Filles de Déportés Juifs de France. Depuis près de 40 ans je n'ai jamais cessé d'être en relations directes et permanentes avec les orphelins des déportés et avec le destin même des déportés, puisque au lieu d'écrire sur les bourreaux mon mari n'a cessé d'écrire sur les victimes. Vous savez le rôle pédagogique qu'il n'a cessé d'assumer pour faire connaître la complicité active du gouvernement de Pétain et de Laval en acceptant d'arrêter et de livrer à la Gestapo des dizaines de milliers de Juifs, dont ceux de la rafle du Vélodrome d'hiver où pas un policier allemand, pas un soldat allemand ne fut engagé et où 4 000 enfants furent arrêtés exclusivement par des gardiens de la paix et par des inspecteurs de police français. Ces enfants ne seront plus jamais chassés de l'Histoire et leur sort terrifiant condamne à jamais le gouvernement de l'Etat Français de Vichy.

Grâce aux Filles et Filles des Déportés Juifs de France, nous avons rendu à ces enfants leur identité, leur état-civil et même leurs visages et dans le Mémorial de la Déportation nous avons pu les réunir à leurs parents déportés avant eux et sans eux. Nous vivons entourés de nos chers amis et compagnons de Fils et Filles avec lesquels nous avons mené tant de campagnes en France et à l'étranger.

Les Fils et Filles sont toujours resté liés au souvenir de leurs mères, pères, frères, soeurs mis à mort par la haine anti-juive. Ils leur ont rendu un hommage permanent par la publication des ouvrages de référence sur la Shoah en France, par la pose de nombreuses plaques et stèles commémoratives, par de grandes expositions à travers la France, par des cérémonies à la mémoire de chacun des convois partis de France avec la lecture des noms de tous les déportés du convoi, par le premier pèlerinage en avion à Auschwitz en un jour en 1981, par le Train de la Mémoire en 1992, par l'édification du Mémorial de la Déportation des Juifs de France en 1981 en Israël, par une participation active à tous les grands procès en France et en Allemagne de criminels ayant déporté les Juifs de France, par l'amélioration des ressources des orphelins et par un militantisme de tous les instants.

Sans les Fils et Filles que serait devenu le sort de la mémoire des Juifs de France? Et s'ils se sont regroupés autour de notre couple, c'est probablement parce que moi sans lui je n'aurai rien pu accomplir en tant qu'Allemande et que lui sans moi n'aurait rien accompli en tant que Juif. Chacun de nous était faible : ensemble nous avons été forts pour une cause qui était juste et que nous commémorons aujourd'hui : la mémoire des victimes de la Shoah, dont les victimes de la rafle du Vélodrome d'Hiver resteront pour la France l'épisode le plus mémorable et le plus bouleversant.

Beate Klarsfeld



Marilou ©Trem



Régine Lippe et Annette Zaidman



Les officiels



Claude Bochurberg
et Anne Hidalgo, Maire
de Paris

La plupart des rafles et des déportation de 1942 eurent lieu pendant l'été , cet été 1942 de triste mémoire. Depuis longtemps, les étés sont la période des vacances et il est difficile de rassembler des foules ou même des groupes pour commémorer des tragédies. Exception : les Fils et Filles lors de nos lecture des noms des déportés de chaque convoi (3 convois par semaine entre le 17 juillet 1942 et le 30 septembre 1942, soit 33 convois en onze semaines) qui se sont déroulées à Drancy en 2002 et au Mémorial de la Shoah en 2012 pour les 60e et 70e anniversaires. En sera-t-il de même en 2017 pour le 75e anniversaire que notre association FFDJF prépare en coopération avec le Mémorial de la Shoah et avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (qui prendra en charge comme en 2012 les annonces que nous ferons dans "Le Monde" et "Le Figaro" pour chaque cérémonie).

Pour les évènement qui se sont produits en 1941 et dont nous commémorons le 75e anniversaire en 2016 notre association a publié **une page entière dans "Le Monde"** du 16 juillet 2016 pour rappeler ce qu'a été la rafle Vel d'Hiv; rappel nécessaire pour fixer profondément dans les mémoires et dans les consciences l'enchaînement des responsabilités, des évènements et des souffrances de tant de familles juives.

Pour la rafle du 20 août 1941 nous avons publié **dans "Actualité Juive" deux pages entières.**

Pour la rafle du 12 décembre 1941 nous publierons une documentation qui, elle aussi, fera référence.

Quant à l'ouvrage de Nissim Calef sur la rafle du 20 août et le supplice de la famine, infligé par la Gestapo, la Préfecture et les Gendarmes aux 4000 internés Juifs de Drancy du 20 août jusqu'au début de novembre 1941, cet ouvrage qui est un chef d'oeuvre et que nous avons publié le 20 août 1991, 50 ans après la rafle, et dont le manuscrit a été retrouvé par Arno, cet ouvrage est toujours disponible à l'association.

16 juillet 1942, une date ineffaçable : LA RAFLE DU VÉLODROME D'HIVER

Le 11 juin 1942 la Gestapo a décidé l'application de la Solution finale de la Question juive à l'Europe de l'ouest (France, Belgique, Pays-Bas). Le contingent pour la France «dans un premier temps» a été fixé le 22 juin à 40.000 Juifs

A Vichy, les gouvernements collaborationnistes, antisémites et xénophobes de Pierre Laval et de François Darlan sous l'autorité du Chef de l'État, Philippe Pétain, avaient déjà entrepris spontanément de persécuter les Juifs en leur imposant un statut discriminatoire, en aryanisant leurs biens, en les spoliant, en les dépoignant, en les privant de travail et de ressources, en les recensant, en leur interdisant l'accès aux études supérieures, en limitant leur liberté de circulation, en internant administrativement en zone libre des dizaines de milliers de Juifs étrangers et en causant la mort de milliers d'entre eux par la faim et le froid, en supprimant la nationalité française des Juifs d'Algérie, en organisant à Paris la demande des autorités allemandes trois grandes rafles en 1941 : le 14 mai (celle du Billet Vert), le 20 août (celle du 11ème arrondissement) et le 12 décembre (celle des notables), entraînant l'internement de plus de 9.000 hommes en zone occupée dans les camps du Loiret (Beaune-la-Rolande et Pithiviers), de Drancy et de Compiègne.

Le 2 juillet 1942, les chefs SS Oberg, Knochen, Lischka, Hagen, obtiennent du gouvernement de l'Etat Français représenté par son Secrétaire général à la Police, René Bousquet, l'arrestation par la police française à la mi-juillet des familles juives du Grand Paris considérées comme apatrides (allemandes, autrichiennes, polonaises, russes, tchèques ou françaises dénaturalisées). Certes Bousquet plaçait en dernière ligne les Juifs français et avant tout les Juifs nés Français mais il eût mieux valu pour les Juifs et pour la France qu'il laissât aux Allemands qui n'en avaient pas les moyens policiers le soin de mener une rafle aussi scabreuse et de toutes façons impossible pour eux à mettre en oeuvre. Une telle décision aurait probablement provoqué une crise politique à l'issue incertaine entre l'Allemagne et la France de Vichy, mais elle aurait certainement évité à la France ce que le Pasteur Boegner prédisait à Pétain: «une défaite morale dont le poids serait incalculable».

Le 3 juillet à Vichy le Conseil des ministres est informé par Laval et par Pétain de l'accord du gouvernement pour la solution retenue par Bousquet.

Le 4 juillet à Paris, Laval accepte de livrer aux Allemands dix mille Juifs apatrides, y compris des enfants, vivant en zone libre et déclare se «désintéresser» du sort des enfants des Juifs apatrides qui seront arrêtés à Paris et dans la province de la zone occupée, laissant ainsi les mains libres aux Allemands pour décider de leur sort.

La Préfecture de Police envisage une rafle de 22.000 adultes; mais le 17 juillet le total des arrestations s'élève à 9.037 adultes (3.118 hommes et 5.919 femmes) et 4.115 enfants.

Parents et enfants sont internés au vélodrome d'Hiver (8.160 dont 1.129 hommes, 2.916 femmes et 4.115 enfants) tandis que les couples sans enfants et les célibataires (1.989 hommes et 3.003 femmes) sont internés dans le camp de Drancy.

Les autorités françaises insistent auprès des Allemands pour que les enfants soient déportés avec leurs parents; mais les SS les préviennent que le programme prévu des convois de déportation, trois trains par semaine, est tel que les parents risquent d'être déportés sans leurs enfants pour la déportation desquels Berlin n'a pas encore donné son accord.

Transférés dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers, les parents y seront effectivement séparés brutalement de leurs enfants en bas-âge et qui sont presque tous français et ils partiront directement vers Auschwitz avec les adolescents (735) par quatre convois entre le 31 juillet et le 7 août.

Les enfants de 2 à 13 ans, qui sont plus de 3.000, seront dirigés sur Drancy à partir du 15 août car il n'y a plus d'adultes dans les camps du Loiret et que Berlin refuse des convois remplis exclusivement d'enfants. De Drancy les enfants seront déportés à Auschwitz dans des conditions abominables mêlés aux Juifs en provenance de la zone libre, où le 26 août se déroulera une rafle gigantesque.

En onze semaines entre le 17 juillet et le 30 septembre 1942, 33.000 Juifs arrêtés par la police française seront déportés par les Allemands et ce rythme aurait pu être maintenu si la population de la zone libre et si les prélats de l'Eglise catholique, piliers du régime, ainsi que les dirigeants des l'Eglise réformée n'avaient élevé leurs protestations contre des mesures inhumaines et déshonorantes pour la France.

Confronté à cette réaction en faveur des Juifs apatrides, Laval déclare aux chefs SS, le 2 septembre 1942 « *que les exigences que nous lui avions formulées concernant la Question juive s'étaient heurtées ces derniers temps à une résistance sans pareille de la part de l'Eglise, le chef de cette opposition anti-gouvernementale étant en l'occurrence le Cardinal Gerlier ... eu égard à cette opposition du clergé, le Président Laval demande que, si possible, on ne lui signifie pas de nouvelles exigences sur la Question juive. Il faudrait en particulier ne pas lui imposer a priori des nombres de Juifs à déporter* ».

Les Chefs SS prennent en considération la position de Laval et le programme du service des affaires juives de la Gestapo d'un convoi quotidien de mille déportés entre le 15 septembre et le 31 octobre ne sera pas réalisé.

Ainsi est-ce au moment des plus grandes offensives du III^{ème} Reich en direction de Stalingrad et du Caire que les braves gens de tous bords et leurs guides spirituels ont pris position publiquement contre les fatales mesures antijuives du gouvernement de Vichy et l'ont contraint à freiner sensiblement sa coopération policière massive avec la Gestapo : 42.000 Juifs ont été déportés en six mois entre juin et novembre 1942; il faudra ensuite 21 mois aux SS pour déporter 32.000 Juifs.

Ces Français, animés par les valeurs chrétiennes et républicaines, ont mérité dans leur ensemble le titre de Justes. Cet environnement humain a favorisé la volonté de survie des familles juives, l'efficacité des organisations juives encore en mesure de leur porter une assistance clandestine ou dissimulée derrière une façade légaliste ainsi que le placement des enfants juifs, cibles prioritaires des nazis.

Ce constat m'a permis dès 1985 de conclure ainsi mon ouvrage intitulé « Vichy-Auschwitz »

« Les Juifs de France garderont toujours en mémoire que, si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays, les trois quarts restants doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante à partir du moment où ils comprennent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort ».

La meilleure défense des Juifs français, de tous les Juifs et de la réputation de la France aurait été que Vichy opposât un refus à la demande des SS de leur fournir l'indispensable police française pour arrêter les Juifs quelle que fût leur nationalité.

A l'été 1942 le gouvernement Pétain-Laval disposait de sa flotte, de son empire, de son économie qui tournait à plein régime pour l'industrie de guerre du III^{ème} Reich, de sa police et de sa gendarmerie qui garantissaient l'ordre en France et la sécurité des troupes d'occupation permettant à l'Allemagne de mener son offensive à l'Est. Ce qui se serait passé en cas de refus n'est que de l'histoire fiction. Ce qui s'est passé par contre est une tragique et déshonorante page d'histoire ineffaçable, celle d'un crime contre l'humanité perpétré par le gouvernement de l'Etat Français associé à jamais à la volonté génocidaire de l'Allemagne hitlérienne.

Saluons les deux grands discours de courage et de lucidité de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995 et de François Hollande le 22 juillet 2012 qui ont exprimé sur ce sujet l'indispensable unité nationale.

Serge Klarsfeld, président de l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France »

Merci de soutenir l'action des FFDJF - 32 rue La Boétie - 75008 Paris - T : 01 45 61 18 78

Le 16 juillet 2017 sera inauguré rue Nélaton à l'emplacement de l'entrée historique du Vélodrome d'Hiver le Jardin des Enfants du Vélodrome d'Hiver où sera édifié un monument portant les noms, prénoms et âges de tous les enfants (3.900) internés au Vélodrome d'Hiver et déportés sans interruption de leur internement. Le 16 juillet 2016, comme chaque année, les Fils et Filles et leurs amis se rassembleront à 18 heures à l'emplacement du Vel d'Hiv : 10 bd de Grenelle, Paris 15^{ème}.

Il y a 75 ans : la rafle du 20 août 1941 à Paris

Du 20 au 25 août 1941, cette rafle dite "du 11^e arrondissement" a entraîné l'arrestation de 4232 Juifs, tous des hommes de 18 à 50 ans, ainsi que la création du camp pour Juifs de Drancy placé sous la direction de la Préfecture de Police, gardé par des gendarmes et contrôlé par la Gestapo. Cette rafle a été déclenchée par les autorités allemandes; les cibles étaient des Juifs de diverses nationalités et en particulier un millier de Français juifs furent arrêtés puis déportés. Le Préfet de Police, l'amiral Bard, a omis de demander au gouvernement Pétain-Darlan son accord pour cette opération, exemple de coopération policière franco-allemande. Plus de soixante-dix Juifs de Drancy, opposants communistes ou socialistes furent sortis de Drancy et fusillés au Mont Valérien. Avant d'être déportés les internés furent soumis entre août et novembre 1941 à un régime de famine institué par la Gestapo et favorisé par les gendarmes; une trentaine de Juifs y succombèrent. Drancy a été le camp d'internement, de concentration, de préséailles et de transit des Juifs vers les centres d'extermination nazis.

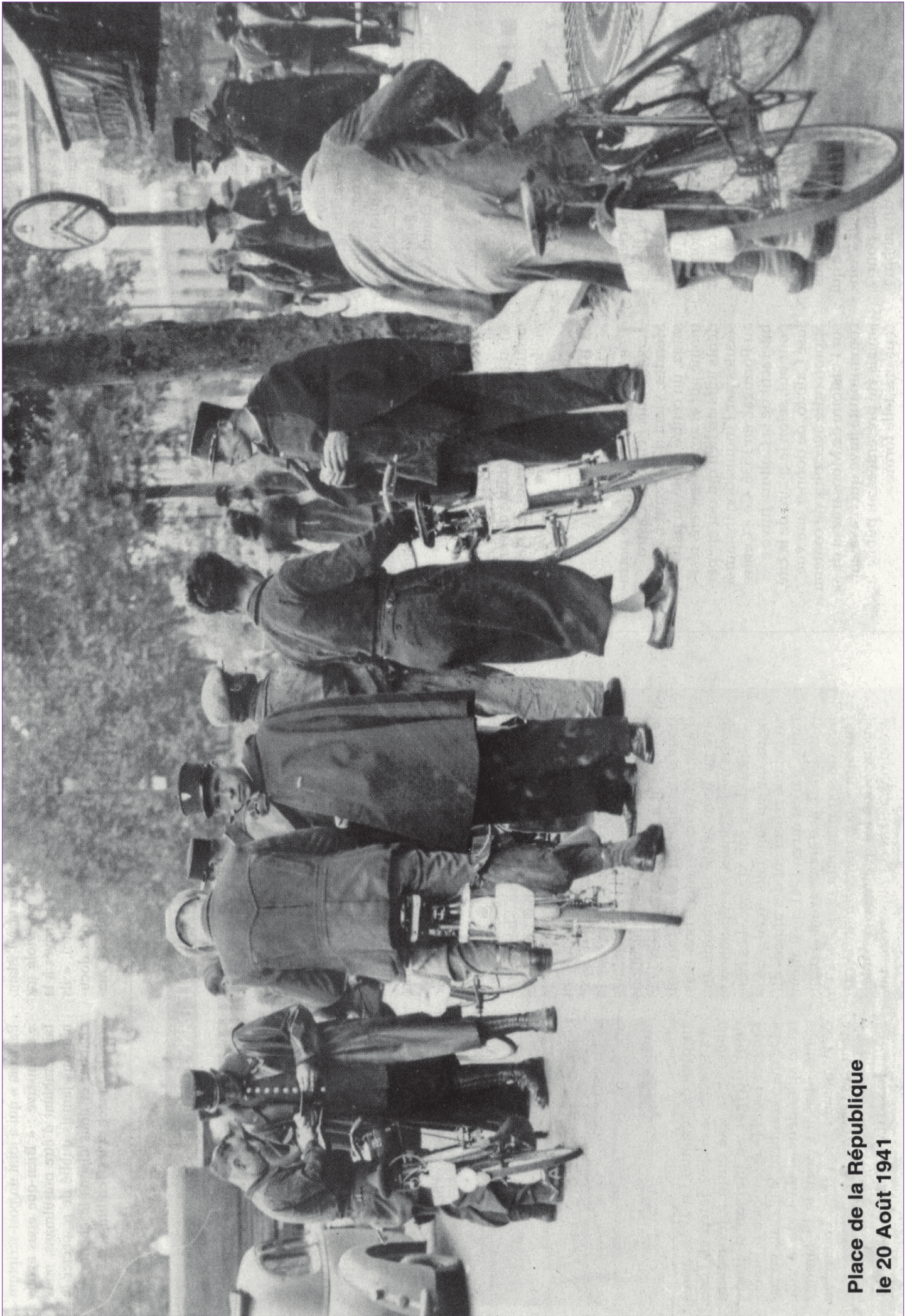
Notre association commémore dans "*Actualité Juive*" ce drame du 20 août 1941 prélude à la "Solution finale", comme elle vient de le faire pour la rafle du Vélodrome d'hiver dans une page entière du journal "*Le Monde*" daté du 14 juillet 2016.

Serge Klarsfeld

"Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France"

32, rue la Boétie - 75008 Paris

Tél : 01 45 61 18 78 - e-mail : klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr



Place de la République
le 20 Août 1941

ARRESTATION DE JUIFS dans le XI^e arrondissement

Au cours d'une vaste opération de police, un grand nombre de Juifs ont été arrêtés dans le XI^e arrondissement. Pour effectuer ces dernières opérations, il a été nécessaire de barrer pendant plusieurs heures les accès du XI^e arrondissement. Ces mesures ont été prises à la suite des manifestations communistes qui s'étaient produites ces derniers jours dans le XI^e arrondissement, et auxquelles avaient pris part, comme on le sait, de très nombreux éléments juifs.

Deux condamnations à mort pour activité en faveur de l'ennemi

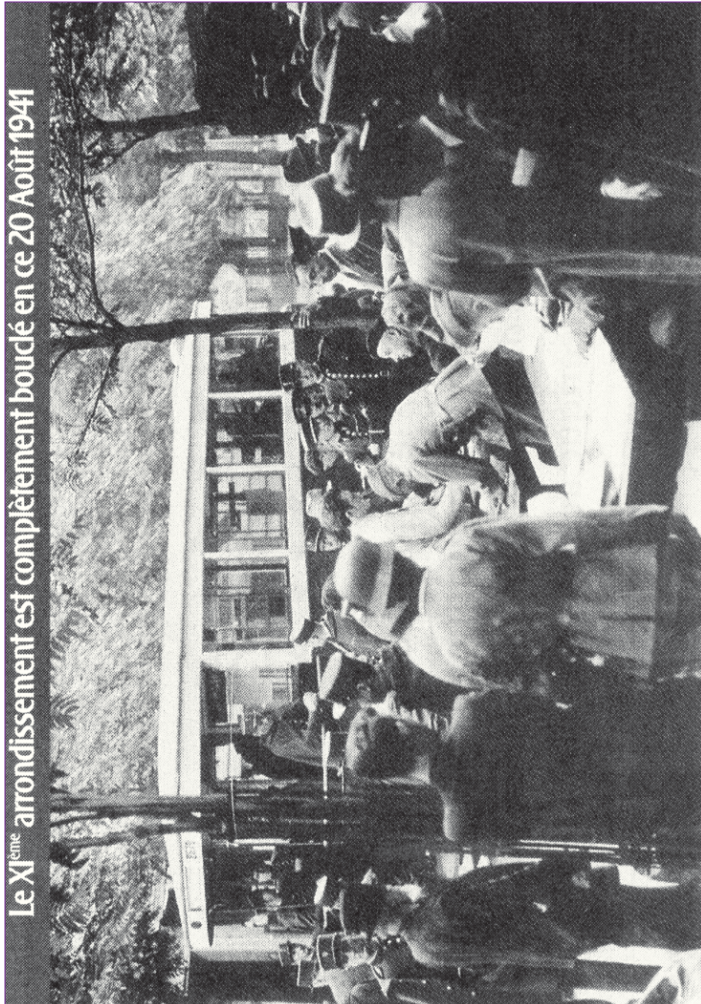
Pour activité en faveur de l'ennemi, le Juif Szmul Tysselman et le communiste dirigé contre les troupes allemandes, le nommé Henri Gautherot, tous deux domiciliés à Paris, ont été condamnés à mort. Ils avaient été arrêtés.



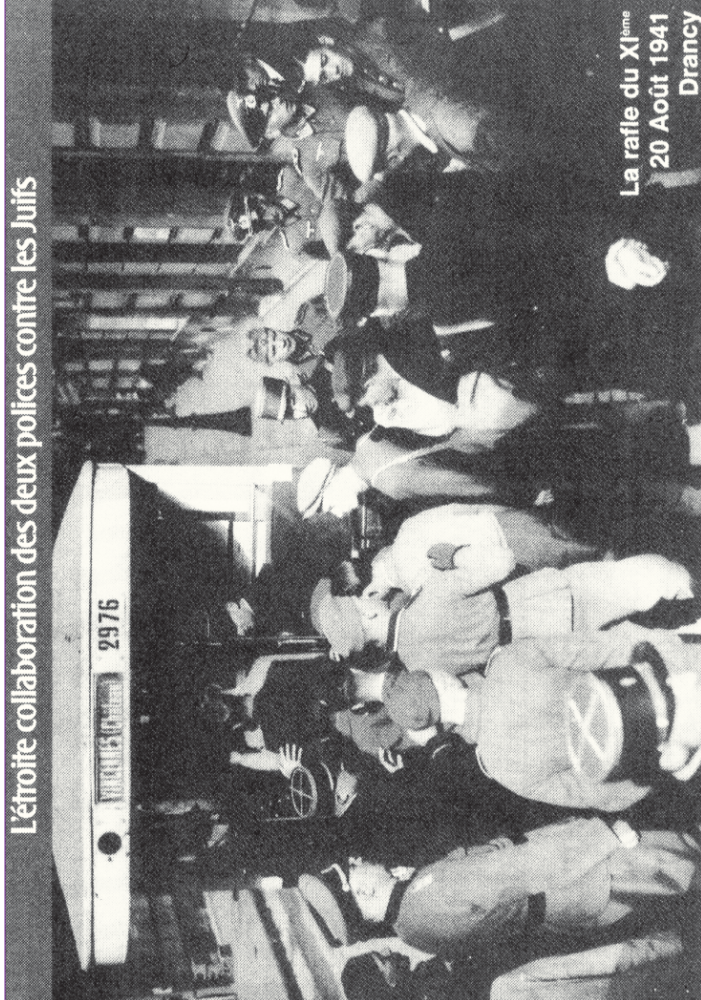
L'exécution de la rafle incombait à la police municipale parisienne assistée de Feld-gendarmes



Le XI^e arrondissement est complètement bouclé en ce 20 Août 1941



L'étroite collaboration des deux polices contre les Juifs

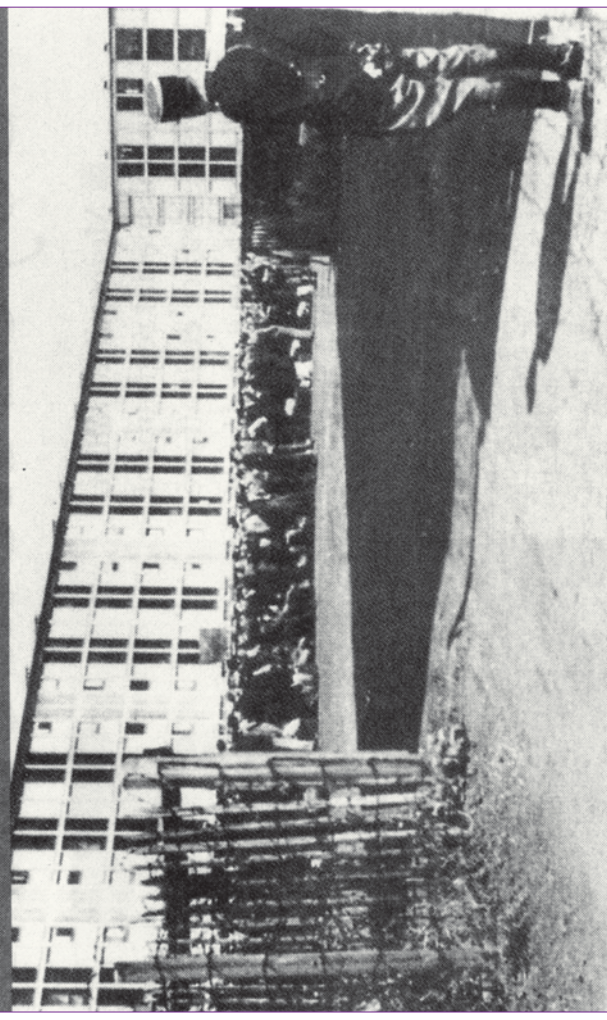


La rafle du XI^e 20 Août 1941 Drancy

L'arrivée des premiers internés dans le camps de Drancy le 20 Août 1941



Du début à la fin de l'existence du camp de Drancy (20 Août 1941 - 20 Août 1944), les gendarmes monteront scrupuleusement la garde



Avocats juifs français internés à Drancy, livrés en pâture le 10 Septembre 1941 à la presse allemande et française par Dannecker



De droite à gauche : Maîtres Weill, Valensi, Azoulay, Ulmo, Crémieux, Bloch et Pierre Masse. Cinq d'entre eux furent déportés



Noël (Nissim) Calef témoin particulier de Drancy la faim

CHEF D'ŒUVRE

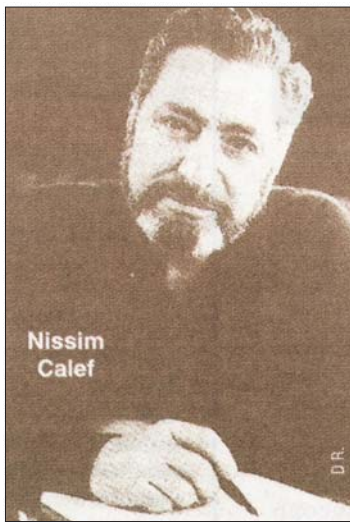
En ce 75ème anniversaire des rafles qui se déroulèrent entre le 20 et le 25 août 1941, entraînant l'ouverture du camp de Drancy, où 4232 Juifs de toutes nationalités, y compris Françaises, furent arrêtés puis internés, et gardés par les gendarmes Français, l'ouvrage de Noël (Nissim) Calef : « Drancy 1941, camp de représailles, Drancy la faim », publié par Serge Klarsfeld et les FFDJF, reste à ce jour inégalable, tant le quotidien pathétique des internés de Drancy y est restitué avec un réalisme d'une acuité criante.

On se souvient que lors du 50ème anniversaire de l'ouverture du camp de Drancy en 1991, Serge Klarsfeld qui avait découvert cette pépite littéraire décida de le publier en notant dans la préface « qu'il lui était impossible de ne pas le publier avant cette date anniversaire. Transformer enfin en livre ce manuscrit était l'hommage le plus incontestable à rendre aux détenus de Drancy qui avaient tant souffert ainsi qu'à Nissim Calef qui avait souffert avec eux et qui les avait aimés jusqu'à se transcender pour devenir à jamais l'interprète de leurs souffrances, de leur misère et de leur grandeur... »

Né en 1907 en Bulgarie, doté d'un passeport Italien, en raison de services rendus par son père au Consul d'Italie, Nissim Calef s'installa en France dans les années 30, où il trouva à s'employer dans une compagnie cinématographique.

Le 20 août 1941, il était raflé et conduit au camp de Drancy, où après 3 mois de détention, nombre de prisonniers décédèrent de faim et à la suite de mauvais traitements. Les ravages furent tels qu'une commission médicale Allemande fit libérer un millier de détenus dans un état cadavérique, lors de cette première période.

Quant à Nissim Calef, il fut libéré lui à la fin 1941, grâce à son



passport qui lui valut alors d'être protégé par les autorités Italiennes. De retour en Italie, il fut malgré tout interné dans différents camps où il rédigea son chef-d'œuvre consacré à Drancy, qui fut publié en Italie en 1945. Plus tard, de retour en France, il excella dans le domaine littéraire en publiant des romans et des polars dont beaucoup furent portés à l'écran (tel que le célèbre « Ascenseur pour l'échafaud » réalisé par Louis Malle), de même qu'il collabora à l'écriture de films de premier ordre et entreprit une oeuvre de traduction en différentes langues de très haut niveau. Cet auteur prolifique dont la créativité et le talent forcent l'admira-

tion nous a quittés en janvier 1968 à l'âge de 60 ans. Reste son œuvre magistrale. Et en particulier son récit témoignant de son internement à Drancy, où il met en scène avec une acuité criante des instantanés de vie empreints de cruauté, de compromission, de désespoir, mais aussi de grandeur et d'héroïsme qui se tramèrent en ces lieux, en croquant autant de compagnons qui se retrouvèrent du jour au lendemain dans cette souricière, sous la garde de gendarmes Français, brutaux, malhonnêtes, lâches et ivres de bêtise. Le quotidien des internés Juifs de Drancy soumis à la peur, à l'injustice, à la méchanceté et sa promiscuité insoutenable, mais aussi avec son lot d'espérance se remet ainsi à vivre sous nos yeux, le tout servi par une langue aux mille nuances de vérité, qui vous obsède une fois commencée la lecture. Cet ouvrage ne se ferme pas une fois pour tout. Il impose d'être relu. Comme tous les grands livres, on y découvre à chaque lecture, de nouveaux traits psychologiques des personnages, et des petits détails qui disent mieux que bien des discours ce que furent l'oppression, l'angoisse l'humiliation, et la terreur subies par les internés de ce camp, dernière halte avant le départ pour Pitchipoi. ●

→
Le camp de Drancy sous la terreur, avec ses peurs, sa promiscuité insoutenable, mais aussi son espérance se remet à vivre sous nos yeux, le tout servi par une langue aux mille nuances de vérité qui vous obsède une fois commencée la lecture.

passport qui lui valut alors d'être protégé par les autorités Italiennes. De retour en Italie, il fut malgré tout interné dans différents camps où il rédigea son chef-d'œuvre consacré à Drancy, qui fut publié en Italie en 1945. Plus tard, de retour en France, il excella dans le domaine littéraire en publiant des romans et des polars dont beaucoup furent portés à l'écran (tel que le célèbre « Ascenseur pour l'échafaud » réalisé par Louis Malle), de même qu'il collabora à l'écriture de films de premier ordre et entreprit une oeuvre de traduction en différentes langues de très haut niveau. Cet auteur prolifique dont la créativité et le talent forcent l'admira-

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Actualité Juive

NOËL (NISSIM) CALEF

IL Y A 50 ANS

DRANCY 1941

CAMP DE REPRÉSAILLES
DRANCY LA FAIM



Édité et présenté par Serge KLARSFELD
Président des FFDJF

Rafle du Vel d'Hiv : hommage aux Justes hier matin à l'Abadie

nice-matin

Lundi 18 juillet 2016

La commémoration du 74^e anniversaire de la Rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris des 16 et 17 juillet 1942 s'est tenue hier matin au cimetière de l'Abadie, devant la stèle à la mémoire des déportés juifs disparus dans les camps nazis.

Sur place, personnalités civiles et religieuses, porte-drapeaux, Espérance de Cannes et chorale de Cannes Bel'Age ont également observé une minute de silence en mémoire des victimes du carnage de Nice.

Après les discours de Valérie Hahn pour les fils et filles de déportés juifs de France, de Josette Bentata au nom de l'Amicale des anciens déportés juifs de France Côte d'Azur, de Gérard Ba-



Personnalités civiles et religieuses, porte-drapeaux et associations se sont réunis au cimetière de l'Abadie.

(Photo Gilles Traverso)

vard président du Consistoire israélite de Cannes et région et du maire David Lisnard, quatre gerbes ont été dépo-

sées, avant la sonnerie Aux Morts, la Marseillaise, le chant des Marais et la prière du rabbin Moyal. G.M

La gerbe des FFDJF a été déposée par nos amis Trudy Baer, Walter Hahn et Louissette Lemberger.



Le 17 juillet à Vichy, devant votre stèle, face à l'ancien Hôtel du Parc, siège de l'État Français, cérémonie avec notre ami, M. Peretz.



Le 17 juillet, à Moulins, (Chef-lieu de l'Allier), notre amie Michèle Nadanowska (à gauche) a déposé la gerbe.

En Hommage aux enfants juifs déportés de Lille

Le jeudi 9 juin, à Lille, sous l'égide de Martine Aubry, Maire de Lille, Guy Bensoussan, président de la communauté Juive et Paulette Touzard, présidente de l'AMEJD de Lille Métropole Nord, Nord-Pas de Calais, membre du Bureau National du COMEJD, se sont déroulées des cérémonies de dévoilement de plaques commémoratives en mémoire des enfants Juifs Lillois déportés à la gare Saint Sauveur, ainsi que sur les façades des écoles primaires Sophie Germain et Lavoisier.



Serge et Beate Klarsfeld avec à leurs côtés, Maurice Baran, Paulette Touzard et les élus.

Pour mémoire, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais durant l'occupation, constituaient une zone à part, rattachée à l'administration du commandement militaire Allemand de Belgique et du Nord de la France. En septembre 1942, notamment le 11 septembre, à la veille de Rosh Hashana, des rafles visant tous les Juifs étrangers furent or-

ganisées dans ces deux départements, faisant nombre de victimes parmi les enfants. Selon les travaux de Serge Klarsfeld, comme l'indiquent les textes de ces plaques, portant le nom de chaque enfant avec son âge : « A Lille, le plus grand nombre d'enfants Juifs (plus de 70) furent arrêtés par la Gestapo lors de la rafle des Juifs du Nord Pas-de-Calais, le 11 septembre 1942.

Des arrestations eurent aussi lieu dans les semaines précédentes et suivantes. Ils furent déportés depuis la gare de Fives Saint-Sauveur vers le camp de Malines en Belgique en direction d'Auschwitz... D'autres enfants Juifs Lillois furent arrêtés avec la complicité active du gouvernement de Vichy et déportés vers Auschwitz depuis Drancy et Angers. »

Allocutions, dévoilement et chorale des enfants des écoles, avec la participation de Serge Klarsfeld, Paulette Touzard, Rachel Jedinak de la MJP et de l'AMEJD du 4e, et Maurice Baran, membre des FFDJF, rescapé des rafles de Lille, (auteur aux Editions le Manuscrit de « Histoire d'un enfant caché du Nord. Familles entre amour et silence 1942-1947 », furent au rendez-vous de ces cérémonies émouvantes en présence des élus, du président et du Rabbín de la Communauté Juive locale, des membres de l'Education nationale et de Charles Tremil président d'Histoire et Mémoire du 3e, membre des FFDJF. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

LE SOUVENIR DE 73 ENFANTS JUIFS RAFLÉS EN 1942, GRAVÉ DANS LA MÉMOIRE LILLOISE

Jeudi 9 juin 2016, à la gare Saint-Sauveur, a été dévoilée une plaque commémorative à la mémoire de 73 enfants juifs raflés à Lille le 11 septembre 1942. Les plus grands avaient 17 ans, le plus jeune, 3 mois. Morts parce que nés juifs.

PAR ROMAIN MUSART
lille@lavoixdunord.fr

LILLE. La communauté juive de Lille, par la voix de son président Guy Bensoussan, s'est dite « profondément touchée ». Profondément touchée de voir enfin gravé, en plein cœur de la ville, sur l'un des murs de la gare Saint-Sauveur, le souvenir de ces 73 enfants, raflés le 11 septembre 1942. « Une des pages les plus douloureuses de notre ville », a souligné hier Pierre de Saintignon, premier adjoint de Martine Aubry. Un drame épouvantable qui s'inscrit dans les grandes rafles de juillet à novembre 1942. Cet obscur jour de septembre, des enfants ont été envoyés à la gare (aujourd'hui disparue) de Fives Saint-Sauveur. Puis envoyés vers Malines, « le Drancy belge », avant de rejoindre les camps de la mort, à Auschwitz, comme l'a rappelé Serge Klarsfeld. Aucun n'est revenu. Tous exterminés parce que

nés juifs. Les plus grands avaient 17 ans, le plus jeune, trois mois. Inscrire aujourd'hui leurs noms dans ses murs, c'est pour la ville « une marque de respect et de deuil éternels pour ces enfants », considère Pierre de Saintignon. Égale-

« Inscrire aujourd'hui leurs noms dans ses murs, c'est pour la ville "une marque de respect et de deuil éternels pour ces enfants". »

ment l'expression d'un combat pour « une ville ouverte ». Pas un hasard si la plaque a été apposée sur les briques de la gare Saint-Sauveur. « Un haut lieu de la culture, de festivités, de réjouissances, un lieu parfait pour porter un message de tolérance et de justice. » Un site tourné vers l'avenir. Et la jeunesse. Jeunesse à laquelle s'adresse plus particulièrement cette plaque. ■

LA VOIX
DU
NORD

Vendredi
10 juin 2016



nos très chers amis et militants,
Régine et Maurice LIPPE,
ont eu la joie et le bonheur
de marier leur petit-fils,
Alexandre,
avec Sarah
à la synagogue de Nazareth
le 26 juin 2016
en présence d'une foule d'amis



VALENCIENNES

Béate et Serge Klarsfeld reviennent dans le Nord

Il y a quelques jours, l'AMEJD Lille Nord-Pas-de-Calais a rendu hommage à Valenciennes aux enfants assassinés à Auschwitz, déportés des villes de Lille et Valenciennes au camp de Malines en Belgique le 11 septembre 1942, jour de la rafle des juifs du Nord Pas-de-Calais.

L'AMEJD présidée par Paulette Touzard Dawidowicz, membre du bureau du COMEJD, a travaillé pendant trois ans avec le soutien de Régine Lippe, vice-présidente du COMEJD et membre du bureau des fils et filles des déportés juifs de France. Idem, son président Serge Klarsfeld avec la collaboration des villes de Lille et de Valenciennes se sont beaucoup investis dans l'élaboration des plaques en mémoire des enfants juifs déportés parce que nés juifs.

Pour répondre à cette solidarité autour du travail de



Me Serge Klarsfeld devant la plaque inaugurée.

l'AMEJD, Serge et Beate Klarsfeld ont fait le grand honneur de se déplacer pour un hommage rendu avec pour objectif le dévoilement de plaques à une semaine d'intervalle. Poèmes et chants transmis par l'AMEJD ont égrené toute la cérémonie avec tout particulièrement la chanson de Jean-Jacques Goldman "Comme toi" tirée du film "Elle s'appelait Sarah" chantée sous une pluie battante avec des enfants trempés jusqu'aux os à la gare de Valenciennes.

A Lille, 73 enfants déportés du Camp de Malines et d'ail-

leurs figurent sur la plaque générale avec leur nom et leur âge. A Valenciennes, 22 enfants et 49 adultes ont été annoncés sur la plaque. Rachel Jedinak remplaçant le Président du COMEJD André Panczer, ainsi que Maurice Baran Marszac, enfant sauvé le 11 septembre 1942 à la gare de Fives-Saint-Sauveur, jour de la rafle des juifs du Nord Pas-de-Calais ont apporté tous deux leur témoignage, et ont chanté le chant des partisans de Vilna. Maurice Baran également a profondément ému l'assemblée lorsqu'il a parlé de sa cou-

sine Edith Moszynski dont le nom figure sur la plaque...

Il faut également savoir que c'est grâce à l'intervention de Serge Klarsfeld auprès de la SNCF si l'autorisation de l'apposition de la plaque à la gare de Valenciennes a été obtenue.

A Valenciennes, le député européen, ancien maire et conseiller municipal (qui a apporté son soutien à l'organisation de l'Amejd) accompagné de madame l'adjointe au maire, Maryse Dumortier représentant le maire étaient présents, ainsi que Monsieur le sous-préfet, Thierry Devineux. Egalement le responsable du site SNCF, Eric Harbonnier avait fait le déplacement ainsi que les Etablissements scolaires : Ecole Cariot, Lycée de l'Escaut.

Les cérémonies ont été émouvantes et tous les participants avec Serge et Beate Klarsfeld ont été profondément touchés. Voilà à présent une plaque qui demeurera bien longtemps et qui n'échappera nullement aux regards des milliers de visiteurs qui empruntent la gare de Valenciennes. ●

DE NOTRE CORRESPONDANT
FRÉDÉRIC CHAOUAT



Le 16 juin 2016 à la gare de Valenciennes, allocution de Dominique Riquet, ancien Maire de Valenciennes, député européen.

A LA MEMOIRE DES ENFANTS ET LEURS FAMILLES DEPORTES DE LA VILLE DE VALENCIENNES, ARRETES PAR LA GESTAPO LE JOUR DE LA RAFLE DES JUIFS DU NORD PAS DE CALAIS LE 11 SEPTEMBRE 1942 ET DEPORTES DU CAMP DE MALINES EN BELGIQUE, LE 15 SEPTEMBRE 1942, POUR ETRE ASSASSINES ET GAZES A AUSCHWITZ PARCE QU'ILS ETAIENT NES JUIFS, VICTIMES INNOCENTES DE LA BARBARIE NAZIE. PLUS DE 11000 ENFANTS FURENT DEPORTES DE FRANCE DE 1942 A 1944 AVEC LA COMPLICITE ACTIVE DU GOUVERNEMENT DE VICHY.

**22 ENFANTS ET 49 ADULTES VALENCIENNOIS ONT ETE DEPORTES.
15 ENFANTS LE 11 SEPTEMBRE 1942, 35 ADULTES LE 11 SEPTEMBRE 1942,
7 ENFANTS VALENCIENNOIS ET 14 ADULTES D'AUTRES CAMPS.**

LISTES DES ENFANTS VALENCIENNOIS JUIFS DEPORTES LE 11 SEPTEMBRE 1942

MICHEL BERCOWICZ	3 ANS	MATHILDE GOTHELF	2 ANS
ROBERT BIRENBAUM	13 ANS	JACOB GOTHELF	9 ANS
ROGER GOLDBERG	7 ANS	JACQUELINE HERMAN	5 MOIS
MAURICE GOLDBERG	11 ANS	OSIAS HERMAN	14 ANS
SARAH GOLDBERG	13 ANS	MAURICE LEWKOWICZ	2 ANS
MARTHA GOLDBERG	15 ANS	SUZANNE MINTZ	5 ANS
RACHEL GOLDBERG	17 ANS	ROSALIE MINTZ	11 ANS
		EDITH MOSZYNSKI	16 ANS

LISTES DES ENFANTS VALENCIENNOIS DEPORTES D'AUTRES CAMPS VERS AUSCHWITZ

MONIQUE NETTER	7 ANS	RACHEL OPENHEJM	10 ANS
ROSA SMOLARSKI	15 ANS	JEAN SZLAKOWSKI	17 ANS
HELENE WAJNBERG	16 ANS	BETTY ZYLBERSZLAK	12 ANS
	CLAUDE ZYLBERSZLAK	4 ANS	

NE LES OUBLIONS JAMAIS



Événement

Hommage à la famille KLARSFELD



**Rond-Point
Arno Klarsfeld**
Inauguration



Commémoration de l'Appel du 18 juin

En présence de la famille Klarsfeld, de Maître Serge Klarsfeld, et de son épouse Beate Klarsfeld, de leur fille, Lida Klarsfeld et de leur fils Arno Klarsfeld, ainsi que la présence de Georgette Klarsfeld sœur de Serge Klarsfeld, cette cérémonie a pris une tout autre dimension. Lors de son allocution, le maire mit l'accent sur l'importance de l'esprit de « Résistance » qui a permis à la France de reprendre son destin en main aux côtés des Alliés. Touché par l'hommage du maire à son égard, Serge Klarsfeld rappela l'engagement massif de volontaires juifs dans les régiments de marche partis du Barcarès, alors que leurs familles étaient déportées par le gouvernement de Vichy. Il remercia la municipalité pour ce temps de mémoire et de vérité.



Les 18 et 19 juin derniers, le maire Alain Ferrand entouré des élus du Barcarès ainsi que de nombreuses personnalités du département, a accueilli au Barcarès Serge et Beate Klarsfeld, Ambassadeurs honoraires de l'UNESCO, Président National des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, ainsi que leur fils Arno Klarsfeld, Conseiller d'Etat, en présence de monsieur Philippe Vignes, Préfet des Pyrénées-Orientales, et de madame Anita Mazor, Consul Général de l'Etat d'Israël en France

Un lien historique avec le Barcarès

L'Inauguration du « Rond-point Arno Klarsfeld » s'est déroulée le dimanche 19 juin tout près du Mas de l'Ille, dans l'axe du monument des 3 colonnes. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait Michel Planes, consul honoraire du Burkina Faso, Louis Jaspers, ambassadeur honoraire de Belgique, Cathy Floutard, conseillère régionale représentant la présidente de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Alain Got, maire de Saint Laurent, Alain Lemeur, ex maire adjoint de Maureillas, le lieutenant-colonel Christophe Correa, DMD des P.O., Ghislaine Marco, Directrice de l'ONAC, Perla Danan, vice-présidente du CRIF, Amar Meniker, président du Col-

lectif Génération Harki, ou encore monsieur André Bonet, président du CML...

Engagé volontaire pour combattre le nazisme, Arno Klarsfeld, père de Serge Klarsfeld, fut incorporé le 14 novembre 1939 au 22^{ème} Régiment de Marche de Volontaires Etrangers constitué au camp militaire de la plage du Lido, cité à l'ordre de l'Armée lors de la bataille de la Somme, aux côtés de son neveu, Wilhem Klarsfeld. Ce dernier fut mortellement blessé et tomba sur le champ de bataille. Fait prisonnier, le 6 juin 1940, Arno Klarsfeld parvint à s'évader et fut démobilisé à Montpellier le 29 mars 1941. Arrêté par les nazis, Arno Klarsfeld fut déporté le 28 octobre 1943 au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau où il périt aux côtés de plus d'un million de victimes dont 90% étaient des juifs. C'est avec émotion que la municipalité et son maire Alain Ferrand, a donc accueilli, 77 ans plus tard, son fils, Serge Klarsfeld, ainsi que sa famille, qui mènent depuis lors un combat inlassable pour traquer, juger et condamner les criminels nazis et transmettre ainsi la mémoire de la Shoah.

Une conférence mémorable

Pendant près de 2h, Serge Klarsfeld a tenu son auditoire

en haleine au récit de sa vie dédiée à la traque des criminels nazis pour qu'ils soient jugés et condamnés

C'est avec beaucoup de simplicité que le couple a partagé avec le public « le combat d'une vie », autour du récit de leurs actions pour la justice et la vérité. Alors que Beate sillonnait le monde, pour débusquer les criminels nazis, 45 années durant, Serge Klarsfeld et son cabinet d'avocat accumulaient les preuves et montaient les dossiers, d'où le surnom de « chasseur de nazis ». On doit notamment à Serge et Beate, le procès de Klaus Barbie, ainsi que ceux de Bousquet, Touvier, Leguay et Papon. Leur engagement fut et reste total, sans concession. À l'occasion de cette conférence, Serge Klarsfeld a répondu avec franchise à toutes les questions posées par un public en total respect face à ces personnalités hors norme et pourtant si modestes. A la question sur la difficulté d'un tel engagement, Serge Klarsfeld a précisé que nous sommes tous forcément, un jour de notre vie, confrontés à la question de l'engagement pour défendre des valeurs. Pour le couple, tout a basculé lorsque Beate Klarsfeld a giflé publiquement George Kiesinger en criant « Kiesinger, Nazi ! Démissionne ! »



En Hommage aux héroïques combattants juifs 1939-1945

Dès la déclaration de guerre le 3 septembre 1939, quelques 25000 Juifs s'engagèrent pour se battre contre l'Allemagne nazie, ce qui représentait à l'époque la quasi-totalité des hommes en âge de porter les armes sur les 160000 Juifs étrangers vivant en France.

Ces hommes furent incorporés dans les 11e et 12e Régiments étrangers d'infanterie, la 13e demi-brigade de la Légion Etrangère, le 97e Groupe de reconnaissance de division d'infanterie, et dans les célèbres 21e, 22e et 23e RME, qui tous participèrent héroïquement aux combats de Narvik, de la Somme ou des Ardennes. Des milliers tombèrent au champ d'honneur, d'autres furent conduits dans des stalags. Quant à ceux qui échappèrent à la captivité, ils furent pour nombre d'entre eux raflés par la police française et déportés. Une grande partie rejoignit également les rangs de la résistance.

Comme chaque année depuis 1948, à l'appel de « l'UEVACJ Leurs Enfants et Amis », s'est déroulée le dimanche 5 juin à Bagneux, la cérémonie en Hommage aux Combattants Juifs, Engagés Volontaires 1939-1945, au pied du monument créé par Nathan Rapoport, où reposent 66 soldats Juifs choisis symboliquement parmi des milliers d'autres. Nombre d'élus, d'officiers supérieurs, de responsables associatifs, de représentants des grands corps de l'Etat, dont le Sénat et l'Assemblée Nationale, de jeunes EEIF et de l'Hashomer Hatzair, et quelques vingt porte-drapeaux, ainsi que bien des personnalités avaient tenu à honorer cette cérémonie animée par Olivier Lalieu, historien du Mémorial, parmi lesquelles on remarquait : Serge et Beate Klarsfeld, les co-présidents de l'Union, François Szulman, Ida Apeloig et Simon Grobman, Philippe Allouche au nom de la FMS, Richard Prasquier président du Keren Hayessod, David Fuchs du CBL, et une vingtaine de porte-drapeaux, ainsi qu'une



Olivier Lalieu, historien au Mémorial, en charge du protocole lors de la cérémonie en hommage aux EVACJ 1939-1945, le 5 juin au cimetière de Bagneux.

délégation de l'Union Musicale Lillasiennaise. Après la « Marseillaise » interprétée par la chorale Mit A Tam et le CC de Nogent, dirigée par Carine Gutlerner, et les dépôts de gerbes, les Rabbins Meir Israël, Aumônier des AC, et Mévorah Zerbib dirigèrent les prières traditionnelles. Puis Marcel Apeloig de l'UEVACJ, fils d'un Engagé Volontaire, retraça la page glorieuse de ces « mentschen » issus pour la plupart d'Europe Centrale, à l'aide de témoignages édifiants, avant de céder la parole à Nicolas Woloszko, au nom de l'UEJF, lequel argumenta avec force que « l'héritage laissé par les Engagés Volontaires était source d'espoir contre l'antisémitisme et tous les totalitarismes ». A sa suite, Olivier Lalieu, au nom du Mémorial, évoqua le passé ardent du Régiment de Marche de la Légion Etrangère, au sein duquel combattirent tant de Juifs durant les deux guerres, avant d'annoncer que l'UEVACJ à partir de 2017 rejoindrait la structure du Mémorial, qui continuera ainsi à transmettre le souvenir des sacrifices consentis par les combattants

juifs. Après cette intervention, Robert Ejnes au nom du Crif, et Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris, représentant Anne Hidalgo, Maire de Paris, rendirent également un hommage vibrant à ces magnifiques combattants Juifs, tombés sur tous les fronts pour que nous demeurions libres, un hommage s'inscrivant comme un exemple à méditer à l'heure même, comme le déclarèrent tous les orateurs, où souffle encore le vent mauvais de l'antisémitisme, du racisme, du totalitarisme, et de la contestation par l'Unesco de la légitimité de Jérusalem. Cette cérémonie émouvante fut rythmée comme chaque année par la Chorale Mit A Tam et le CC de Nogent, avec le quatuor de France, sous la direction de la talentueuse Carine Gutlerner, qui interpréta : « le chant des Marais », « Vilne », le Chant du Ghetto, et enfin l'hymne de la Résistance Juive : « Zog Nit Kein Mol ». ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Le 4 septembre 2016 à Casseneuil (Lot-et-Garonne) Daniel Desplats, Maire de la commune et président du "Mémorial du camp de Casseneuil" a présidé la cérémonie d'inauguration de ce Mémorial dédié aux 473 déportés juifs du département, dont 39 enfants. Chacun des 473 a été identifié très précisément par nos amis Alexandre Doulut et Sandrine Labeau dans leur ouvrage de référence que nos militants FFDJF peuvent se procurer chez nous.

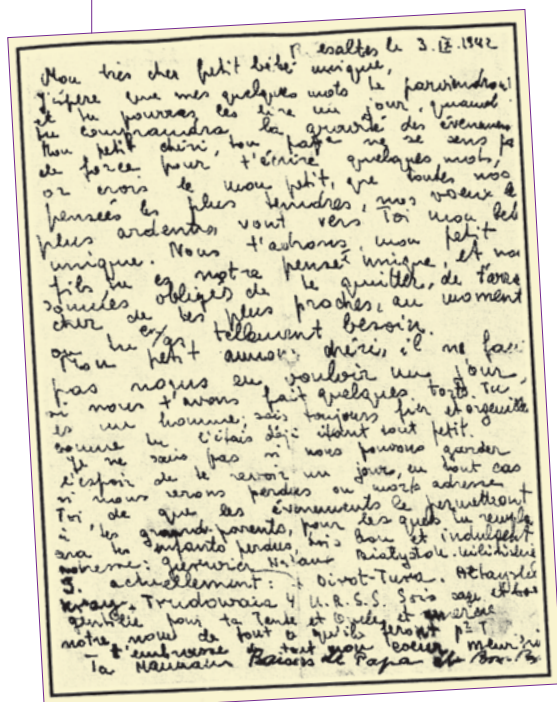


Le 27 juin, l'AMEJDAM présidée par Michèle Merowka a dévoilé deux plaques à Nice à l'Ecole du Port à la mémoire de Robert Brousski, élève de l'Ecole. La Cérémonie s'est déroulée en présence de Christian Estrosi, président de la Région PACA et président de la Métropole Nice Côte d'Azur ainsi que de Philippe Pradal, Maire de Nice et d'Eric Ciotti, président du Conseil départemental.



Deux lettres bouleversantes reçues par Edouard Drommelschlager à 74 ans d'intervalle

Voici la lettre ultime que Lucia, la mère de notre ami Edouard Drommelschlager lui avait adressée, avant d'être déportée avec le père d'Edouard par le convoi n° 31 en date du 11.9.1942. L'arrestation a eu lieu à Llo (Pyrénées-Orientales) et le petit Edouard, 3 ans, fut épargné. Le couple fut dirigé sur le camp de Rivesaltes où Lucia, écrivit cette lettre qui n'atteint Edouard que des décennies plus tard, depuis, il la garde toujours sur le cœur. Nous l'avons publiée et elle figure au nouveau Mémorial de Rivesaltes à l'inauguration duquel notre Ministre de l'Education Nationale a participé et où, aux côtés d'Edouard et de moi-même, elle a lu cette lettre si émouvante. A son tour, elle a écrit à Edouard et le souvenir de Lucie continue à vivre intensément.



Rivesaltes le 3.IX.1942

Mon très cher petit bébé unique,

J'espère que mes quelques mots te parviendront, et tu pourras les lire un jour, quand tu comprendras la gravité des événements.

Mon petit chéri, ton papa ne se sent pas de force pour t'écrire quelques mots, or crois le mon petit, que toutes nos pensées les plus tendres, nos vœux les plus ardents vont vers Toi mon bébé unique. Nous t'adorons, mon petit fils, tu es notre pensée unique, et nous sommes obligés de te quitter, de t'arracher de tes plus proches, au moment où tu en as tellement besoin.

Mon petit amour chéri, il ne faut pas nous en vouloir un jour, si nous t'avons fait quelques torts. Tu es un homme ; sois toujours fier et orgueilleux comme tu l'étais déjà étant tout petit.

Je ne sais pas si nous pouvons garder l'espoir de te revoir un jour, en tout cas si nous serons perdus ou morts adresse toi, dès que les événements le permettront à tes grands-parents, pour lesquels tu remplacera les enfants perdus, sois bon et indulgent.

adresse : G.... Bialystok....

Sois sage et bon, gentille pour ta Tante et Oncle et remercie les en notre nom de tout ce qu'ils feront pour toi.

Je t'embrasse de tout mon cœur meurtri.

Ta Maman. Baisers de Papa et Bon-Papa.

Lettre de Lucia (Léa) Drommelschlager née Gurwicz (24 ans) à son fils Edouard, 3 ans, alors qu'elle allait être transférée du Camp de Rivesaltes au Camp de Drancy avec son mari Raphaël (Richard) pour être déportée sans retour (convoi n°31). Tous deux avaient choisi de se séparer de leur enfant pour lui laisser une chance de survie.

Cher Edouard,

Pardonnez moi de vous appeler par votre prénom, mais en m'envoyant cette lettre vous nous avez rapprochés plus que des années de fréquentation ne l'auraient fait.

A Rivesaltes, où j'essayais de déchiffrer les mots de votre mère déjà l'émotion m'avait totalement étreinte, mais nous étions en public alors je l'ai contenue.

Assise à mon bureau, comprenant grâce à votre envoi chaque mot de sa misère, j'ai autorisé les larmes à me venir aux yeux et suis restée longtemps prostrée à ne savoir que vous écrire.

Vous avez raison, il n'y a pas de mot pour décrire son courage. Mais vous en avez eu, vous aussi de vous raccrocher à la vie et d'être, comme elle vous le demandait, "bon et indulgent" quand tout aurait pu vous conduire à haïr l'humanité toute entière.

Vous êtes un homme bien, je l'ai senti dans notre rencontre à Rivesaltes et j'en ai la confirmation. Puissiez vous faire rayonner autour de vous un peu de cette bonté et de cette indulgence, notre monde trop souvent égaré en a cruellement besoin.

Avec ma profonde amitié

Najat Vallaud-Belkacem

INAUGURATION

En mémoire de René Blum

Le vendredi 23 septembre, sous l'égide d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, Catherine Vieu-Charier, adjointe au Maire, Chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Brigitte Kuster, Maire du 17e et Christophe Najdovski, adjoint au Maire de Paris, Chargé de l'espace public, a été inauguré au niveau du 155 ter, rue Cardinet, « la Rue René Blum (1878-1943), Directeur de Théâtre et d'Opéra, assassiné à Auschwitz », en reconnaissance de la Ville de Paris envers celui qui fut le frère cadet de Léon Blum. D'abord directeur artistique, notamment au Touquet, il poursuivit sa carrière comme directeur de théâtre à Monte-Carlo, puis il dirigea au même endroit les ballets Russes, en faisant appel aux meilleurs chorégraphes, ce qui vaudra à ce corps de ballet de devenir rapi-

dement célèbre. Mais la vie de ce directeur d'opéra prestigieux bascula lorsque survint l'occupation. Après s'être réfugié un temps à Hendaye, René Blum ne chercha pas à rejoindre sa troupe à New York, considérant tout comme son frère Léon, que c'était là une désertion. Aussi, comme le rappela Serge Klarsfeld : le 12 décembre 1941, il fut arrêté à son domicile lors de « la Rafle dite des notables », en même temps que 743 hommes, dont nombre d'avocats, puis il fut conduit au camp de Compiègne, avant d'être transféré à Pithiviers, puis à Drancy, d'où il fut déporté sans retour à Auschwitz, le 23 septembre 1942, par le convoi 36. Son fils, engagé volontaire dans les FFL, tomba lui au champ d'honneur en 1945, lors de la campagne d'Allemagne. ● C.B.



Les officiels lors de l'inauguration de la rue René Blum le 23 septembre dernier.

K. F. 77			
Sicherheits-Dienst			
Nachrichten-Übermittlung			
Empfänger		Belorder	
Konst	Jahr	Tag	Monat
		23	Sep. 1942
durch		Vertragungsnummer	
21916			
Form - Funkpruch - Fernschreiben - Fernspruch			
IV J 225a. H6.7.			
An das Reichssicherheitshauptamt, Referat IV B 4, z.Hdn.# Oberstufab. Eichmann o.V.i.A. Berlin			
An den Inspekteur des Konzentrationslager in Oranienburg			
An das Konzentrationslager in Auschwitz.			
Am 23.9.42. 8,55 Uhr hat Transportzug Nr. 901/31 den Abgangsbahnhof Le Bourget Drancy in Richtung Auschwitz mit insgesamt 1 000 Juden verlassen.			
Der erfasste Personenkreis entspricht den gegebenen Richtlinien.			
Transportführer ist Feldwebel Ullmeyer, dem die namentliche Transportliste in zweifacher Ausfertigung mitgegeben wurde.			
Mitgebene Verpflegung wie üblich pro Jude für 14 Tage.			
Durch ein Versehen der franz. Eisenbahnverwaltung wurde der Verpflegungswagen des Zuges 901/30 ausrangiert. Er ist dem heutigen Zug angehängt worden, sodass Zug 901/31 zwei Verpflegungswagen mitführt.			
Der Bruder des ehemaligen franz. Ministerpräsidenten Léon Blum ist mit dem heutigen Transport mitabgeschoben worden.			
# Oberstufabführer.			

Le 23 septembre 1942, A l'Office Central de Sûreté du Reich, Bureau IV B 4, à l'attention du SS-Obersturmbannführer Eichmann, Berlin ; A l'Inspecteur des camps de concentration à Oranienburg ; Au camp de concentration à Auschwitz.

Le 23.9.42, à 8 h. 55, le train de transport No. 901/31 a quitté la gare de départ Le Bourget-Drancy en direction d'Auschwitz, avec 1.000 Juifs au total. Les personnes ont été prises d'après les directives données. Le chef de convoi est le caporal Ullmeyer, auquel a été remise la liste nominative en double. Nourriture emportée, comme d'habitude, par Juif pour 14 jours.

Par erreur de l'administration des chemins de fer français, le wagon de ravitaillement du train No. 901/30 a été détaché. Il a été rattaché au train de ce jour, de sorte que le train No. 901/31 amène deux wagons de ravitaillement. Le frère de Léon Blum, ancien Président du Conseil français, a été déporté dans le convoi de ce jour. Signé : Röhke, SS-Obersturmführer.

Archives de C. D. J. C. (Photocopie)



Discours de Serge Klarsfeld à l'inauguration de la rue René Blum, dans le 17^e arrondissement à Paris, le 23 septembre 2016

Mon premier contact avec René Blum date d'il y a au moins quarante cinq ans. A l'époque il y avait bien peu d'ouvrages traitant de la Shoah en France, dès mon entrée au Mémorial de la Shoah qui s'appelait alors Mémorial du Martyr Juif Inconnu j'ai rencontré le Professeur Georges Wellers et nous avons sympathisé. J'ai lu son ouvrage pionnier publié en 1946 qui depuis a été réédité à plusieurs reprises : "De Drancy à Auschwitz". Georges Wellers était un portraitiste et la figure de René Blum a émergé devant moi comme l'une des personnalités les plus éminentes et les plus valeureuses parmi les victimes de l'internement dans les camps de Compiègne puis de Drancy et de Beaune-la-Rolande.

Il faut souligner que René Blum aurait pu éviter l'arrestation, la déportation et la mise à mort; mais de sa propre volonté il avait décidé de ne pas quitter la France comme il en avait professionnellement l'occasion : "Je suis trop connu et j'appartiens à une famille trop connue pour songer à fuir devant les Allemands ou pour chercher une protection auprès des gens de Vichy".

René Blum a été arrêté lors de la rafle du 12 décembre 1941, voulue par la Gestapo et par le Commandement militaire allemand en France, conduite par les Feldgendarmes accompagnés de gardiens de la Paix. Cette rafle ciblait des centaines de notables juifs français, dont beaucoup de personnes âgées que les gestapistes et les militaires rendaient responsables du soutien apporté par les Etats-Unis à l'Angleterre et de l'entrée en guerre de l'Allemagne hitlérienne contre les Etats-Unis à la veille de la rafle, le 11 décembre. Les rafles des 14 mai 1941, dite la rafle du billet vert, et celle du 20 août, dite rafle du 11°, visaient les hommes juifs en âge et en condition d'être des communistes actifs; celle du 12 décembre visait ostensiblement les "ploutocrates" et hommes d'influence juifs français, considérés comme des fauteurs de guerre.

Les 743 raflés furent internés au Camp d'internement de Compiègne dirigé par les militaires allemands et où ils furent soumis à des conditions effroyables : nourriture absolument insuffisante, interdiction absolue de recevoir des colis alimentaires, couvertures trop légères pour un froid glacial, médecin allemands laissant les internés sans soins et sans médicaments. Des dizaines d'entre eux moururent pendant les trois mois que dura ce traitement que subirent René Blum et ses compagnons de misère et de malheur. C'est pourquoi le portrait qu'a fait de lui Georges Wellers avec le souci d'authenticité qui était le sien m'a particulièrement frappé et ému.

Parmi les nombreux camarades que j'ai connus pendant trois ans et demi de captivité, il y avait un grand nombre de personnes remarquables par les qualités de leur caractère, par leur intelligence ou par leur savoir. Mais, ma mémoire s'attache avec une fidélité toute particulière à la noble figure de René Blum. Sans doute, parce que j'ai eu maintes occasions de remarquer avec quelle harmonie s'équilibraient en lui le courage civique et la grande sensibilité, la profonde intelligence et la sincérité foncière, la charmante simplicité et la finesse de cet homme admirablement cultivé. Si, de ma longue captivité, j'ai gardé un certain nombre de souvenirs auxquels il m'est doux et réconfortant de revenir en pensée, celui de cet homme en est un.

Autre témoin: Jean-Jacques Bernard, auteur en 1944 du premier ouvrage publié en 1944 sur le sort des Juifs arrêtés en France: "Compiègne ou le Camp de la Mort lente" qui est également un livre tout à fait remarquable. Les Juifs raflés le 12 décembre avaient été rassemblés le jour même à l'Ecole Militaires dans un manège équestre qui existe toujours. Je laisse la parole à Jean-Jacques, fils de Tristan Bernard :

Vers dix heures, projeté dans le manège avec un groupe de XVI^e arrondissement, je vis apparaître René Blum, le frère de Léon Blum. Nous devions dîner ensemble le soir même avec quelques amis, mais le dîner avait été remis. « Eh bien, fit-il en m'apercevant, il était dit que nous dînerions ensemble aujourd'hui. » Il me prit le bras d'un geste affectueux et familier et m'entraîna ainsi quelques pas, commentant l'événement d'un ton calme, comme il eut fait de la représentation d'une belle tragédie et avec la même émotion à fleur de peau. Il apportait déjà dans cette épreuve les allures affables, l'aspect souriant qui étaient dans sa nature et dont il ne se départit pas aux jours les plus durs. Dilettante, semblait-il, il puisait sa force justement dans ce détachement apparent, et la gravité chez lui savait presque toujours se teinter de bonne humeur. Beaucoup d'amis lui avaient donné le conseil de ne pas rester à Paris. Non seulement il n'écoula pas ces bons avis, non seulement il ne se cacha pas, mais il ne fit rien pour se moins montrer. Imprudent ? Léger, peut-être ? Qui lui jetterait la pierre aujourd'hui ? Ce dilettante fut héroïque. Il me conta que l'Allemand qui était venu l'arrêter lui avait dit avec un gros rire : « *Ach ! C'est fini, la grande vie, Monsieur Ploume !* »

Jean-Jacques Bernard ajoute qu'à Compiègne :

Nous tremblions pour lui plus que pour d'autres. Il avait soixante-quatre ans. Il était mal portant. Nous le vîmes fin janvier assez souffrant. Nous le pressions d'aller à l'infirmerie. Il éludait la question avec une sorte d'obstination douce et têtue qui nous désolait. Il répétait : « Je suis le frère de Léon. Cela me crée une situation spéciale. » À bout de forces, il finit par demander à être dispensé d'appel. Il put rester couché une partie de la journée. Il fallait une autorisation officielle des médecins pour demeurer étendu, faute de quoi on était toujours sous la menace d'une irruption des Allemands ; quelques internés en firent la dure expérience. René Blum, pendant deux ou trois semaines, resta presque constamment au lit. C'était le seul moyen, disait-il, de ne pas souffrir du froid. Il avait froid, il avait faim, comme tout le monde. Nous avons de plus en plus faim et froid.

René Blum essayait aussi de surmonter ces épreuves en tentant de distraire ses camarades. Je cite Georges Wellers :

René Blum devint rapidement un des conférenciers les plus réputés. Son langage était admirablement clair, élégant et toujours finement spirituel ; sa pensée était profonde, élevée, généreuse et sa manière d'être pleine de simplicité et de noblesse. Il aimait déclamer les fables de La Fontaine, il le faisait avec talent, naturellement, sans avoir le moindre texte sous la main. Il parlait volontiers des ballets et il soulignait le rôle qu'ont joué, pendant un demi-siècle, les chorégraphes et les danseurs russes dans le développement du ballet. Il n'hésitait pas à exalter l'effort russe dans cette guerre et à affirmer sa conviction de la défaite certaine des Allemands. Ses amis étaient persuadés qu'il y avait des maladroits et peut-être même des mouchards parmi nous et ils le suppliaient d'être plus prudent. Il répondait avec un sourire : « Redoutez-vous qu'on m'arrête ? »...

Au moment de la débâcle, en 1940, il se trouvait avec sa troupe de ballets aux Etats-Unis où sa troupe séjournait toujours. Il crut de son devoir de Français de regagner la France et, après l'armistice, il rentra à Paris. En 1941, à trois occasions différentes, ses amis le conjurèrent de quitter Paris pour la zone libre, mais il refusa de le faire : « Je suis trop connu et j'appartiens à une famille trop connue pour songer à fuir devant les Allemands ou pour chercher une protection auprès des gens de Vichy ».

Georges Wellers souligne également la force de caractère de René Blum :

La plupart des internés ne trouvait pas la force, ni n'avait assez de caractère pour s'opposer à ces agissements. René Blum, malade, amaigri et affaibli, œdémateux, entreprit cette tâche ingrate et difficile. Avec tact et décision, grâce à l'autorité morale que lui conférait sa probité scrupuleuse, il dénonça les trafiquants les plus puissants et soutint de chaudes discussions avec ceux qui refusaient de voir ces infamies, soit par intérêt, soit par faiblesse. Maints abus furent empêchés grâce à lui. Il eut bientôt la réputation de posséder la plus haute conscience du camp.

Le 19 mars 1942, avec 150 autres internés, René Blum fut dirigé de Compiègne à Drancy, menottes aux poignets sur initiative de la gendarmerie française.

Pendant l'été 1942 il fut transféré de Drancy au Camp de Beaune-la-Rolande puis de nouveau à Drancy. Il était poursuivi par la haine des gestapistes et plus particulièrement celle du jeune SS-Untersturmführer, Ernst Heinrichsohn, bras droit du chef du service des affaires juives de la Gestapo et qui était alors sur place le maître absolu de la déportation, celui qui avait dirigé personnellement le départ des milliers d'enfants de la rafle du Vel d'Hiv et qui désignait les personnalités à inclure dans les convois qui se succédaient depuis dix semaines au rythme de trois par semaine. En 1980 nous avons fait condamner Heinrichsohn par la cour d'assises de Cologne; entretemps il était devenu avocat et notaire et bourgmestre de sa ville en Bavière.

René Blum fut ajouté le 23 septembre au convoi n° 36 à la fin d'une liste de transférés de Beaune-la-Rolande, tous âgés et vivant à des adresses prestigieuses : Av. de la Bourdonnais, Rue Boissière, Av. Hoche, Rue Vavin, Av. de Villiers, Bld. de Courcelles, Quai d'Orsay, Rue La Tremouille, Rue Cambacérès. La présence de René Blum dans ce convoi était souligné dans le télégramme destiné à Eichmann à Berlin et à la direction du Camp d'Auschwitz, il y était indiqué que René Blum, frère de Leon Blum, était présent dans le transport.

René Blum essayait aussi de surmonter ces épreuves en tentant de distraire ses camarades. Je cite Georges Wellers :

René

Blum avait les traits tirés, son beau visage était couvert de poussière, son pardessus était déchiré. Mais il était de bonne humeur : il plaisantait sur son propre sort et exprimait très tranquillement sa conviction que la déportation signifiait la mort pour lui avec ses 66 ans. A part lui, j'avais d'autres amis dans la chambre : le vieux Docteur Foy, mon camarade de Compiègne ; Albert Ulmo, avocat que je connus également à Compiègne ; Weil-Raynal, un autre avocat que j'avais connu à Drancy, d'autres encore ! Tous étaient âgés, tous décorés de la Légion d'Honneur, tous combattants de l'autre guerre, tous étaient exténués, couchés par terre, mais tous avaient un moral excellent. « Alors, « patron », on se quitte pour de bon ? » — me dit avec un sourire malicieux Albert Ulmo (1).

Le lendemain, on leur tondit les cheveux et les moustaches. Le chapeau aux larges bords de René Blum lui était devenu beaucoup trop grand et la disparition de sa moustache en brosse rajeunissait étonnement son visage. La matinée avait été consacrée à la fouille. Dans l'après-midi, il regagna la chambre de l'escalier 2. Je le trouvai à moitié étendu sur le matelas sale, encore plus las que la veille par l'accumulation de la fatigue. Il était toujours serein, plaisantait au sujet de sa tête tondu et de ses moustaches disparues et il parlait avec beaucoup de tendresse de son fils.

Le lendemain à l'aube, je l'ai revu dans la cour entre les barbelés. Quand on commença l'appel des noms des partants, je le quittai et me plaçai à côté de la table devant laquelle passaient les déportés. Le Docteur Foy en passant me serra la main sans mot dire ; Ulmo m'a tendu la main, en ajoutant avec un sourire : « Adieu, patron ! ». Ensuite, ce fut le tour de René Blum. Les inspecteurs et les gendarmes savaient de qui il s'agissait. Quand son nom fut prononcé, de tous les côtés, j'ai entendu les murmures : « Voilà Blum ». « C'est le frère de Léon Blum ». Une vingtaine de regards suivait la haute silhouette de René Blum et le voyait s'approcher de la table. Ma longue habitude des déportations ne m'évita pas une violente émotion. René Blum s'approcha de moi et nous nous embrassâmes. Puis il continua son chemin vers la sortie de son pas lent mais sûr, se tenant droit et le sourire aux lèvres. Le chuchotement des assistants l'accompagna jusqu'à l'autobus.

Plus tard, à Auschwitz, des camarades m'ont raconté que René Blum avait été emmené tout seul par les Allemands, dès la descente du train à Birkenau et qu'ils n'avaient jamais rien su de lui.

J'ai vécu cette période comme enfant juif roumain pourchassé par la Gestapo. Si nous étions restés à Paris nous aurions été arrêtés pendant la grande rafle des Juifs roumains, le 24 septembre 1942, au lendemain même du départ du convoi de René Blum : 1500 Juifs roumains arrêtés et un millier d'entre eux déportés dès le lendemain 25 septembre et gazés dès leur arrivée. Il n'avait fallu que 72 heures entre leur arrestation à leur domicile et leur assassinat dans un abattoir à l'autre bout de l'Europe. Aujourd'hui encore une lettre met plus de temps de Paris à Auschwitz qu'un Juif n'en mettait en 1942.

Souvenons nous qu'avant de périr René Blum avait terriblement souffert et avec une exceptionnelle dignité . Aujourd'hui Paris lui rend hommage qu'il méritait depuis longtemps. C'est juste et c'est bien.

Serge et Beate Klarsfeld faits citoyens d'honneur

Ils ont consacré leur vie à traquer les criminels nazis. Elle était la fille d'un soldat de la Wehrmacht. Lui avait 6 ans quand la Gestapo a frappé à la porte de l'appartement familial niçois

Sur l'estrade de la Villa Masséna montée en leur honneur, ils semblent si petits, eux, ces géants de l'humanité. Si discrets, si modestes. Beate et Serge Klarsfeld. Les traqueurs de criminels nazis, les exemplaires de justice, les tenaces contre l'infamie. Ils sont là tous les deux, ne faisant qu'un. Un rempart inébranlable. Un duo de combattants de l'obscurantisme sous la lumière d'une cérémonie qui les fait citoyens d'honneur de la Ville de Nice.

« Honneur... »

« Honneur... À nul mieux qu'à vous, on ne saurait appliquer la définition du Larousse », leur rend hommage le maire, Philippe Pradal. L'honneur de Beate, fille d'un soldat de la Wehrmacht qui a consacré toute sa vie à la restitution de la mémoire des victimes de la Shoah. L'honneur de Serge, fils d'un traducteur



Hier soir, à la Villa Masséna, Beate et Serge Klarsfeld ont été faits citoyens de la Ville de Nice. (Photo Ville de Nice)

déporté à Auschwitz qui, toute sa vie, « en étant l'inlassable procureur des bourreaux nazis a été le plus grand avocat de l'humanité », souligne le président du conseil départemental, Eric Ciotti. « L'honneur, ce n'est pas Nice qui vous le

cherche dans l'appartement familial du 15, rue d'Italie, au cœur de Nice obscurci par la Gestapo. C'était la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1943, il y a tout juste soixante-treize ans. Ce n'était pas longtemps après la photo du bonheur « prise sur la promenade des Anglais

qui, aujourd'hui, porte les traces d'un autre malheur », celui d'un soir de Fête nationale devenu soir de sang.

« Une nouvelle bête immonde »

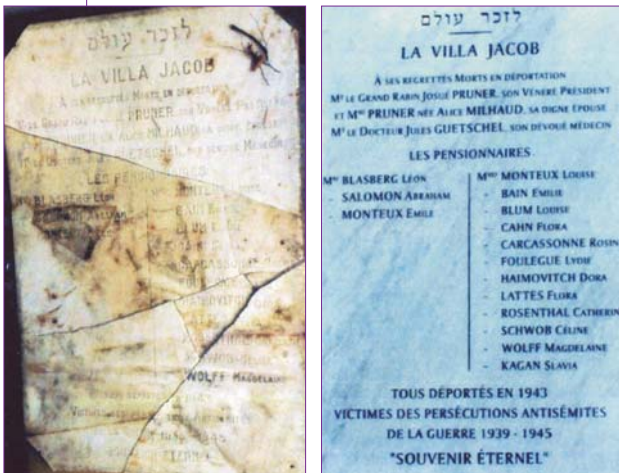
1943-2016. Et « une nouvelle haine propagée par une nouvelle bête immonde : le fondamentalisme musulman comparable au nazisme, acquiesce Serge Klarsfeld dans un discours de remerciements qui lui ressemble : sobre et plein d'espoir, tourné vers demain sans rien oublier du passé. « C'est à Nice que j'ai vu mon père pour la dernière fois. C'est à Nice où ma mère a choisi de mourir, bien des années plus tard. J'aime Nice. Et je crois que ceux qui ont perdu des êtres chers ici, il y a moins de trois mois, continueront d'aimer Nice, car c'est là qu'ils ont été heureux. »

LAURE BRUYAS
lbruyas@nicematin.fr

LA VILLA JACOB : HOMMAGE ET RÉPARATION - LA VILLE DE NICE : HONNEUR À SERGE ET BEATE KLARSFELD



©Michèle Merowka



©Michèle Merowka

*Puzzle initial (photo © C. Bensoussan-Ambacher)
Il est vraisemblable que cette plaque a été ôtée de la façade de la Villa Jacob d'origine lors de sa démolition dans les années 80. Un nouveau foyer pour personnes âgées a ensuite été construit sur le même emplacement.*

"L'AMEJDAM a été créée le 9 juillet 2003 à l'initiative de fils et filles de déportés, d'enfants cachés, et d'anciens élèves des écoles de Nice et des Alpes-Maritimes. Son but : pérenniser la mémoire des enfants juifs scolarisés dans les établissements de ce département, avant d'être arrêtés, déportés et exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale. Les plaques commémoratives apposées rappellent à tous jusqu'où peuvent mener l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme. Son blog vous tiendra informé des actions à venir."

Parfois, rien ne se passe pendant des mois qui vaille d'être publié sur ce blog, et d'autres fois les événements se catapultent, au point qu'il s'en passe plusieurs le même jour.

C'est ce qui s'est produit le 29 septembre* dernier à Nice. Pour ceux et celles qui n'ont pu y assister, nous allons tenter d'en faire le récit, en y ajoutant quelques précisions qui ne manqueront pas de vous intéresser.

L'AMEJDAM était présente ce jour-là à la Villa Jacob, 32 avenue du Général Estienne. À juste titre, puisque la personne qui est à l'origine de cet événement, si important dans le cadre de notre travail de mémoire, est membre de notre association, ainsi que du Comité Yad Vashem : Mme Catherine Bensoussan-Ambacher.

Ceux qui suivent ce blog savent bien le travail qui se fait en amont du jour où la plaque est posée en présence d'officiels bienveillants. Ils sont conscients des recherches et des hasards qui s'y rattachent. Dans ce cas précis, rien ne se serait produit sans la rencontre entre Catherine Bensoussan-Ambacher, médecin pédiatre à Vence, et Frédéric Lamasse, le papa de l'une de ses petites patientes, qui venait de faire une étrange trouvaille lors d'une séance de iogging.

Dans une décharge sauvage de la forêt de la Sine, à Vence, il était tombé sur les débris d'une plaque qui comportait des lettres en hébreu et le nom de La Villa Jacob. Ces morceaux en piteux état, empilés les uns sur les autres, recouverts de feuillages et de saleté auraient très bien pu rester à jamais dans les oubliettes d'une poubelle à ciel ouvert.

Toujours est-il que cette plaque était celle qui avait sans doute été posée après la guerre à la Villa Jacob, lieu qui était en 1943 « une maison de repos » juive. Une fois les sbires d'Aloïs Brunner en ville, nul doute que cette adresse de Cimiez leur fut facile à dénicher. et leur zèle mena, le 21 novembre 1943 à l'arrestation et à la déportation de quinze personnes.

Parmi ces malheureux se trouvait l'arrière-grand-mère de Mme Dominique Boy-Mottard, élue niçoise, dont le discours émouvant, poignant, personnel, retraça le destin de cette aïeule, Flora Lattès, et l'impact que cette déportation eut sur sa propre histoire.

La nouvelle plaque a été dévoilée en présence de M. Christian Estrosi, de M. Philippe Pradal, maire de Nice, et de M. Eric Ciotti. Leurs discours successifs ont souligné l'importance du travail de mémoire, si bien mis en valeur dans les Alpes-Maritimes grâce, notamment, aux "voyages de la mémoire" qui permettent chaque année à des centaines d'élèves de se rendre à Auschwitz afin d'y prendre la mesure de ce que peut être l'horreur absolue lorsque des hommes fanatisés perdent toute leur humanité. Rappel utile, par les temps qui courent.

La présence de Serge et Beate Klarsfeld a ajouté à la solennité de cette importante cérémonie. Ce couple d'exception était présent à Nice ce jour-là, non seulement en mémoire du père de Serge Klarsfeld qui y fut arrêté par les nazis le 29 septembre 1943, mais également pour y recevoir le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Nice.

Cette cérémonie s'est ensuite déroulée sous les plafonds décorés de la Villa Masséna, en présence d'une foule nombreuse et attentive. Après les discours officiels des élus, et avoir reçu de leurs mains ce précieux document, Serge Klarsfeld a, bien entendu, raconté d'une voix claire le détail de l'arrestation de son père.

Beate a conclu la séance de discours avec la pertinence et modestie qu'on lui connaît. Son sourire radieux a ravi l'assistance.

◆ Dévoilement de la plaque en mémoire du Rabbin René HIRSCHLER (1905-1945) et de sa femme Simone née LEVY (1911-1944)

INVITATION > DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 À 14H

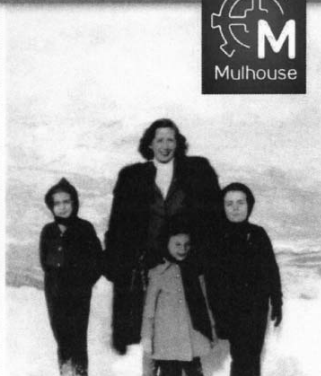


JEAN ROTTNER
Maire de Mulhouse
Vice-Président du Conseil Régional

PAUL QUIN
Adjoint au Maire
Délégué aux Cultes et Devoir de mémoire

ELIE COHEN
Président du Consistoire Israélite du Haut-Rhin

HENRI METZGER
Président de la Communauté Israélite de Mulhouse



ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU

Dévoilement de la plaque en mémoire du Rabbin René HIRSCHLER (1905-1945) et de sa femme Simone née LEVY (1911-1944)

En présence de M. Haïm KORSIA, Grand Rabbin de France

Rendez-vous devant la synagogue - rue des Rabbins - Mulhouse

Notre ami Alain Hirschler est le fils de l'héroïque rabbin René Hirschler et de son épouse Simone, tous deux arrêtés à Marseille en décembre 1943, déportés de Drancy par le convoi n° 63 du 17 décembre 1943 et assassinés à Auschwitz. Grâce à son dévouement filial le 9 octobre a été dévoilée à la Synagogue de Mulhouse une plaque commémorant le sacrifice de ce couple exemplaire qui n'a cessé de s'engager contre les nazis et contre Vichy et qui a réussi à organiser pendant l'été 1942 le sauvetage de milliers de Juifs étrangers de la zone libre.

INAUGURATION

En Hommage à Simon et Cyla Wiesenthal

Le 20 septembre, rue Juliette Dodu dans le Xe, sous l'égide de Anne Hidalgo, Maire de Paris, Rémi Feraud, Maire du Xe, et Richard Odier, Président du Centre Simon Wiesenthal-France a été inaugurée « la Place Simon et Cyla Wiesenthal à la mémoire de Simon Wiesenthal (1908-2005) qui consacra sa vie à traduire en justice les criminels nazis et de son épouse Cyla (1908-2003) qui se dévoua pour réaliser cette mission ». Né en Autriche-Hongrie, Simon Wiesenthal passa son enfance à Lvov en Pologne, puis fit des études à l'université technique de Prague. A la fin 1941, Simon et son épouse furent envoyés au camp de Janowska. Puis le couple fut séparé et affecté dans différents camps, avant de se retrouver en 1945. Après de nom-

breux passages en enfer, Simon fut libéré le 5 mai 1945 à Mauthausen par les Américains. Dans les semaines qui suivirent, il se mit en quête de dresser pour ses libérateurs une liste de criminels nazis constitués de chefs de camps et de gardiens. Ainsi commença son travail de recherche permettant de localiser les criminels nazis afin qu'ils soient jugés...

En présence de la fille de Simon et Cyla et de leurs petits-enfants, de Richard Odier, Pierre Aidenbaum, Maire du IIIe, du Grand Rabbin Olivier Kaufmann, et des Représentants d'Ambassade des USA, Autriche et Israël, Shimon Samuels directeur international du CSW rappela ce que



fut leur itinéraire de légende, avant que Catherine Vieu-Charier, adjointe au Maire de Paris, chargée de la Mémoire évoque leur combat « devant lequel Paris s'incline et témoigne de sa reconnaissance... » en ajoutant que « cette reconnaissance publique était aussi et surtout un message de résistance et d'engagement que nous adressons à nous-mêmes et aux générations à venir », à l'heure où étaient encore perpétrés des crimes contre les Juifs à l'instar de Toulouse et d'ailleurs. ● C.B.

Une cérémonie marquée par la fidélité et le refus de la haine

Le dimanche 25 septembre, en la Grande Synagogue de la Victoire, à l'appel depuis 1945-1946 des Consistoires, du Grand Rabinat Français et de la Commission Shoah, s'est déroulée la Cérémonie traditionnelle en Mémoire des Déportés, diffusée par France 2, commentée par Victor Malka, sous l'autorité de Laure Baudoin, directrice de l'unité des émissions religieuses de la chaîne.

COMMÉMORATION

En lever de rideau, un petit film émouvant consacré à Marceline Loridan-Ivens, rescapée d'Auschwitz, auteur et réalisatrice, fut projeté en présence de l'Ambassadrice d'Israël Me Aliza Bin-Noun, Catherine Vieu-Charier au nom du Maire de Paris, des élus, des autorités civiles et religieuses de toutes obédiences, des responsables des Institutions Juives dont Philippe Allouche de la FMS, Francis Kalifa pour le CRIF, Serge et Beate Klarsfeld pour les FFDJF, de Jacques Canet et des administrateurs de la Victoire.

Après l'entrée du cortège, six bougies furent allumées par six survivants d'Auschwitz accompagnés de jeunes, au son du violon interprété par Christiane Cukersztejn. Puis, Joël Mergui, Président des Consistoires, souligna combien « malgré le temps qui passe, la Shoah n'appartiendra jamais au passé... La Shoah n'est pas un accident de l'Histoire, ni un événement sans lendemain surgi au hasard... Ainsi Vichy a livré les Juifs aux nazis et des Juifs Français, héros de la Grande Guerre, comme Jacques Heilbronner du Consistoire, ont aussi péri à Auschwitz », avant de dénoncer « la nouvelle idéologie meurtrière-antisémite et antisioniste qui menace Israël et le monde libre... » tout en rappelant le passé du grand Mufti de Jérusalem, admirateur du Führer qui créa la division de Waffen SS composée de musulmans antisémites, et enfin lancer un appel à « tous les citoyens musulmans ou non qui ont le devoir de s'opposer aux fanatiques islamistes aujourd'hui... ».

A sa suite, Charles Testyler, né en



1927, témoigna de son itinéraire poignant dans sept camps différents, avant sa libération le 8 mai 1945, et sa reconstruction dans la lutte contre l'oubli avec sa femme Arlette. Puis Félix Loeb, Président d'Honneur et Milo Adoner, vice-président de l'UDA, procédèrent à la Sortie de la Torah, avec passation du Sefer au Dr Henri Borlant, survivant d'Auschwitz, et un jeune. Après cette transmission, le Grand Rabin de France, Haim Korsia insista sur le fait « qu'il nous faudra toujours raconter l'extermination systématiquement de millions d'homme et de femmes, de jeunes et d'anciens qui n'avaient pour seul tort que d'être Juifs... », avant d'en appeler au devoir de Laïcité, et de nous opposer « aux extrêmes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, et en particulier ceux qui cherchent à faire oublier leur passé antisémite et prônent la mise au ban de certains de nos concitoyens... ».

En faisant en sorte « de nous rassembler et être un frère pour l'autre, une sentinelle responsable, un bouclier protecteur de son prochain pour

construire cette France que l'on aime et que l'on admire. » Puis, après « El Male Rahamim » par Adolphe Attia et le « Kaddish » par le Grand Rabin Olivier Kaufmann entouré des rescapés, suivi du « Shofar » par le Rabin Moshé Sebbag, le Grand Rabin de Paris Michel Gugenheim, après sa prière pour les Déportés déclara « qu'après la Shoah, on pouvait espérer que jamais plus on ne tuerait des Juifs... », puis il dénonça « la haine des Juifs » et « la haine d'Israël », avant de conclure par un appel « à la paix en Israël qui serait le plus bel hommage à rendre aux victimes ». Cette belle cérémonie fut rythmée par Aaron Hayoun et Adolphe Attia accompagné par le chœur de la Synagogue et de la Chorale de la Victoire sous la direction respectivement de Jean-Marc Thoron et Me Haya Prys. Quant aux prières pour la République Française, et l'Etat d'Israël, elles furent dites par le Rabin Moshe Sebbag de la Victoire. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Notre ami, Philippe Benguigui, président de Zakhor pour la Mémoire, a reçu du 15 au 17 octobre une délégation de Belgique venue de Charleroi. Il leur a présenté des lieux de mémoire des Pyrénées-Orientales avec cérémonies commémoratives aux plages du camp de Barcarès, au rond-point Arno Klarsfeld, au camp de Rivesaltes, à la Maternité d'Elne, au Mémorial de Walter Benjamin à Port-Bou, aux Archives départementales à Perpignan et enfin à Collioure. Avec la participation de Louis Jaspers, Ambassadeur honoraire de Belgique et de Alain Ferrand, Maire de Barcarès.

A la mémoire des victimes de la SHOAH qui n'ont pas de sépulture ni ici ni ailleurs

Ce monument a été inauguré le 9 Octobre 2016
à l'initiative d'Anne Hidalgo, Maire de Paris
et de Henry Battner, Président de l'Union des Sociétés Juives de France.

SOUVENONS-NOUS DE CES HABITANTS DE CHENEHUTTE-LES-TUFFEAUX VICTIMES DE L'ANTISEMITISME DEPORTES A AUSCHWITZ EN 1942

ABRAHAM		GRUMBACHER	
LINA	76 ANS	FANNY	46 ANS
ALBERT	76 ANS	RITA	22 ANS
KARL	45 ANS	KLARA	19 ANS
ERNY	44 ANS	SEDY	17 ANS
MARION	17 ANS		

MEIER		ROTHSCHILD	
MARTHA	38 ANS	SELMA	47 ANS
ERNEST	18 ANS	JULIA	20 ANS
JEANNETTE	15 ANS	FREDERIC	18 ANS

BALIN		STRAUSS	
KURT	16 ANS	PAUL	37 ANS



◆ Notre ami, le valeureux Franck Marché, qui a posé une plaque dans presque toutes les communes, malheureusement nombreuses où des Juifs ont été arrêtés et déportés, vient d'en poser une à Chènehutte-Les-Tuffeaux (arrdt de Saumur). Il s'apprête à en poser une autre avec notre soutien à Chemillé (arrdt de Cholet)

DISPARITION

Claude Hampel, ce prince yiddish à l'élégance morale

Après une lutte vaillante contre la rechute d'un mal sournois, Claude Hampel, Chevalier des Arts et Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur, président de la Commission du Souvenir du Crif, fondateur et rédacteur en chef des Cahiers Bernard Lazare, vice-président du CBL et du Prix Max Cukierman, et animateur notoire d'une émission en Yiddish sur Radio J nous a quittés le 12 novembre dernier, laissant les siens dans une profonde tristesse ainsi que tous ses nombreux amis.



Une vie lumineuse dans le Pletzel

Claude Hampel a vu le jour le 18 octobre 1943 à Varsovie. Jusqu'à l'âge de 14 ans, il a vécu en Pologne, avant que la famille acquise aux idées bundistes ne gagne la France, où le père Jacob Hampel, qui collaborait au journal Yiddish « Unser Shtime », y fasse entrer son fils Claude pour apprendre la typographie. Quelques années plus tard, Claude intégra le célèbre « Unser Wort », où on lui confia la mise en page du journal.

Dans les années 60, parallèlement à son travail dans la presse Yiddish, il réalisa un rêve d'enfant, en rejoignant le groupe de rock « long Chris et les Daltons » au sein duquel il excella à la batterie, mais cette aventure fut comme on le sait éphémère. Claude Hampel était alors âgé de 20 ans, et comme l'écrit Alain Vincenot dans son ouvrage « Les larmes de la rue des Rosiers » (Ed des Syrtes),

« sous son apparente désinvolture était enfoui un passé douloureux » car Claude lui confiait : « Dans le ventre de ma mère et à ma naissance, j'avais été 2 fois condamné à mort. Je m'étonnais constamment d'être en vie ».

Il s'en fallut de peu en effet pour qu'il subisse un sort fatal comme tant d'enfants Juifs nés durant le « Hourban ». En octobre 1940, était érigé le Ghetto de Varsovie. La mère de Claude, Tola, ses parents, son frère et sa sœur y furent enfermés dans des conditions

innommables. En juillet 1942, une rafle emporta le grand-père maternel ainsi que son fils et sa fille. Seules Tola, la mère de Claude, et sa grand-mère furent épargnées. Mais en 1943, la grand-mère tomba à son tour entre les mains des bourreaux, tandis que par miracle Tola, sur le point de monter dans un wagon de déportation, fut sauvée in extremis par un employé des Chemins de Fer Polonais qui la conduisit chez des cousins, les Michalski, (nommés plus tard « Justes parmi les nations ») dans leur maison de banlieue, où elle donna le jour, sans l'aide d'un médecin à Claude le 18 octobre 1943.

Après la déroute du Reich, Tola et son fils Claude, qui lui ne connaissait pas son père biologique, gagnèrent Lodz, où se tissa une belle rencontre avec Jacob Hampel, seul rescapé d'Auschwitz d'une famille décimée, qui épousa Tola, et devint ainsi le père de Claude. En 1948, une fille naquit chez les Hampel. Mais la Pologne en proie à un antisémitisme virulent incita la famille à partir. C'est ce qui arriva en 1957, où commença pour Claude une vie lumineuse marquée par son implantation dans « le Pletzel », où triomphaient dans les rues les harmoniques du « mameloshon », cette langue vibrante de fidélité et d'humour, qu'il eut à cœur de défendre avec panache jusqu'à son souffle ultime.

Nous saluons la mémoire de ce prince Yiddish à l'élégance morale, dont la discrétion et la modestie furent un modèle. Son sens de la convivialité, de la probité, et son art d'organiser avec sérénité, - celle-là même qu'il affichait encore sur son lit d'hôpital lorsque je l'ai appelé il y a quelques jours - les grands rendez-vous de la Mémoire du Crif, des Journées Européennes de la Culture Juive et autres, manqueront cruellement. ●

CLAUDE BOCHURBERG



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Paris

Nikolaus Meyer-Landrut
Ambassadeur

BP 30 221 - F - 75364 Paris Cedex 08

Monsieur et Madame KLARSFELD
Klarsfeld Foundation
Les fils et filles des déportés juifs de France
32 rue de la Boétie
75008 PARIS

J'ai été ravi de vous revoir lors de la visite du site-mémorial du Camp des Milles et de découvrir, dans ce lieu historique si important, de nouvelles facettes de votre précieux travail.

Vous savez l'immense respect que j'ai pour votre engagement au service de la diffusion des informations sur la barbarie du régime nazi et pour votre inlassable travail de mémoire. Ce travail joue un rôle essentiel pour l'amitié franco-allemande car il ne cesse de rappeler aux citoyens de part et d'autre du Rhin leur responsabilité historique au regard de la paix en Europe. Ce n'est pas une tâche facile et vos efforts sans relâche n'en sont que plus admirables.

Lors de ma visite au Camp des Milles, vous avez pris le temps de me guider personnellement à travers votre exposition, que vous avez eu la générosité de confier au site-mémorial. Cette exposition constitue une illustration supplémentaire de votre remarquable travail qui continue de m'impressionner fortement et dont je ne soulignerai jamais assez l'importance.

Dans les pas des victimes de la Shoah

La France commémore aujourd'hui le 71^e anniversaire de la fin du conflit avec l'Allemagne nazie. Mais l'histoire s'enseigne aussi au contact de la réalité. 150 élèves de 3^e venus de tout le département ont remonté le fil de l'Histoire au camp de Auschwitz-Birkenau en Pologne.

Chaque année, depuis 1995, près de 200 personnes, élèves, professeurs et élus s'envolent depuis Lyon pour Cracovie en Pologne au côté de rescapés de la Shoah pour un rendez-vous avec l'Histoire.

Une spécificité du Rhône

Une fois encore, plus de 150 jeunes âgés de 13 à 15 ans et élèves en classe de 3^e ont participé à ce voyage de la mémoire en mars. Une spécificité rhodanienne initiée par Michel Mercier et reprise aujourd'hui par la Métropole



■ Au-delà de la leçon d'Histoire, c'est une leçon de vie qui attendait les collégiens.

Photo Marie-Christine PARRA

et le Département du Rhône en partenariat avec l'associa-

tion des fils et filles de déportés juifs de France et avec le

soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Pour

Jean Levy, délégué régional des Fils et filles des déportés juifs de France, l'enjeu est de taille : « Si Lyon propose aux collégiens ce voyage mémoire ce n'est pas un hasard : « A Lyon, il y a eu le procès Barbie. Nous avons passé quatorze ans à traquer ce criminel jusqu'à le débusquer en Bolivie. Lyon, c'est aussi la capitale de la Résistance. C'était une façon de couper court aux thèses négationnistes qui fleurissaient à Lyon 3. »

Dans ce voyage, l'Éducation nationale occupe un rôle de premier plan. Impossible d'envoyer les collégiens à Auschwitz-Birkenau sans les préparer. C'est là tout le travail des professeurs d'histoire qui en classe étudient les totalitarismes, nazisme, stalinisme. A force d'échanges, de lectures, de films visionnés, les enfants prennent doucement pied dans cette partie de l'Histoire. Un travail qui porte ses fruits à voir ces jeunes totalement immergés dans leur voyage d'études avec le soutien de leurs professeurs.

Marie-Christine Parra

LE PROGRÈS

16 juin 2016

Au-delà de l'émotion, l'engagement des collégiens

« On ne va pas à Auschwitz comme dans n'importe quel endroit ! Vous reviendrez transformés ! », avait prévenu Christiane Guicherd, vice-présidente des collégiens au Département. Les 150 collégiens de 3^e partis en Pologne n'ont pas été déçus. Marqués par leur périple, ils ont fait preuve d'une grande maturité tout au long de ce voyage pour affronter ces lieux de mort et de désolation transformés en musée depuis 1947 et dans lesquels ont péri quelque 67 500 juifs déportés de France et 2000 résistants. À l'écoute des rescapés, le visage grave, ils ont mis leurs pas dans les leurs sachant respecter avec une profonde humanité leurs silences et leurs larmes.

Tous avaient préparé en classe dès décembre 2015 avec leurs professeurs d'histoire ce voyage sur les lieux où les nazis ont tenté de décimer tout un peuple.

Après avoir visionné des films, lu des écrits, les jeunes ont du individuellement écrire une lettre de motivation étayant leur désir de se rendre en Pologne. Leurs professeurs ont sélectionné les 150 jeunes de



■ Photo Marie-Christine PARRA

toute origine qui feraient partie du voyage.

« Si j'étais né fils d'Israël, je serais mort ici. »

Un collégien

Pendant un jour et demi, ces derniers ont mesuré l'enfer concentrationnaire allant d'un baraquement à l'autre, visitant les cachots, l'infirmerie, le mur d'exécution...

Ils ont mis des visages sur les noms des disparus en regardant les murs de photos expo-

sés. Les collégiens de Mermoz et ceux des Iris Villeurbanne ont accompagné Alexandre Halaubrenner, écoutant en silence les mots de l'homme interné dans des camps de concentration en France.

Le malheur de la famille Halaubrenner, c'est d'avoir croisé la route de Klaus Barbie à deux reprises. La première fois à Lyon alors que recherchant son cousin, Klaus Barbie fait irruption dans l'appartement familial et braque un revolver sur la tempe du père d'Alexandre avant de l'embarquer pour Montluc d'où il ne reviendra pas. La seconde fois, c'est la déportation des 44 enfants d'Izieu parmi lesquels Mina 26 mois, et Claudine 5 ans, ses deux petites sœurs seront gazées à Auschwitz. Les jeunes ont salué son courage.

Emotion encore lors du temps de recueillement à Auschwitz où les collégiens ont lu des textes de déportés ou de leur composition. Un jeune de l'institution Saint-Joseph a lu un poème poignant : « Si j'avais eu 3, 5, 10 ans en 1943.. Si j'étais né fils d'Israël, je serais mort ici... Sipetit... »

M-C.P.

REPÈRE

■ Ils témoignent, inlassablement...

Ils s'appellent Francine Christophe, Claude Bloch, Alexandre Halaubrenner, Jean Levy, Jean Monin, Nicolas Roth, Benjamin Orenstein : ce sont les rescapés de l'enfer. Sans relâche ces octogénaires témoignent inlassablement de leur vécu auprès des jeunes pour que ces derniers reprennent le flambeau de la mémoire et deviennent, à leur tour, les témoins des témoins. Pour que leur histoire continue de vivre et que ces jeunes n'aient pas à revivre pareille tragédie. Qui mieux qu'eux pourraient les guider dans ces voyages de la mémoire sur le pas d'une Allemagne nazie démentée ? Benjamin Orenstein, le président de l'Amicale d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute-Silésie a raconté son histoire aux élèves, celle d'un jeune garçon de 13 ans né en Polo-

gne en 1926 dans une famille juive orthodoxe pratiquante.

Un vécu fauché par la guerre qui lui fait dire : « Mon adolescence m'a été volée : elle me manquera jusqu'à mon dernier souffle ! ». Devant des jeunes collégiens au visage grave et silencieux, il a évoqué la montée du nazisme dans son quotidien d'enfant juif-polonais. Le père qui coupe sa barbe répondant à l'ordre des Allemands ; les livres qu'on enlève de la synagogue pour les remplacer par des chevaux... La faim, la soif, les humiliations, la torture, le processus de déshumanisation en marche, la peur, une famille décimée... Benjamin Orenstein connaît sept camps dont Auschwitz : « Je suis entré à Auschwitz en m'appelant Benjamin Orenstein, en sortant j'étais le numéro de matricule B4416. »

M-C.P.

LE MERCREDI 24 AOÛT 2016 À 18H00
au Mémorial national de Montluc



LE PROGRÈS

16 juin 2016

LYON 6E MÉMOIRE

De retour d'Auschwitz, les 3^{es} de Fénelon exposent leur voyage



■ **Élèves professeurs et témoins du camp d'Auschwitz ont confronté leurs points de vue.** Photo Dominique CAIRON

Un voyage à Auschwitz ne s'improvise pas, surtout quand il s'agit d'emmener des élèves de 3^e sur l'un des sites les plus symboliques de la machine de mort nazi. Le voyage, organisé en février dernier par le conseil général du Rhône et la Métropole, rejoints par des anciens du camp de travail et d'extermination, Benjamin Orenstein, Jean Levy et Claude Bloch, a conduit les élèves du collège Fénelon sur ce lieu de mémoire. Les élèves avaient préparé ce périple en Pologne. Ils ont ensuite conçu une exposition dans leur collège, rendant compte de cette expérience.

Chacun a ainsi pu toucher du doigt la réalité des camps qui, du coup, se sont révélés comme une copie conforme de l'enseignement de Fabienne Pobel Alotte et Chrystelle Guiraldenq, leurs professeurs d'histoire. Des élèves visiblement touchés par ce voyage qui les a conduits de Cracovie jusqu'à Auschwitz, et dont ils sont revenus bouleversés.

PRATIQUE Hervé Brun, adjoint au maire du 6^e, en charge des Anciens combattants et du Devoir de mémoire, organise, le 29 juin, à 19 heures en mairie, une conférence avec Claude Bloch, ouverte à tous.

*72e anniversaire de la libération
de la prison de Montluc*



Les mots de trop d'un élu FN sur la Maison d'Izieu

« Trop politisé, "too much", on s'en est servi pour faire acte de repentance. » Dixit le conseiller régional frontiste Christophe Boudot à propos du mémorial des enfants juifs d'Izieu. Malgré ses excuses, ses propos provoquent un tollé.

Ce vendredi à 18 heures, Télé Lyon Métropole (TLM) reçoit Christophe Boudot, conseiller régional et chef de file du Front national en Auvergne Rhône-Alpes. À la question « Que pensez-vous de la décision de Laurent Wauquiez de baisser la subvention à la Maison d'Izieu (1) ? », l'élu frontiste répond : « Nous l'aurions fait si nous étions au pouvoir. Toutes ces choses mémorielles ne doivent pas être sursubventionnées. Laurent Wauquiez n'a pas coupé les vivres à la Maison d'Izieu. Nous avons toujours voté contre ce genre de subventions parce que ça aboutit finalement à une forme de repentance, toujours la même. » Pressé de s'expliquer sur le terme « repentance », Christophe Boudot s'emmêle : « Ces lieux mémoriels, il en faut. Mais je crois que la Maison d'Izieu c'était trop politisé, un peu "too much". On s'en est servi pour faire acte de repentance... »

Erreur de langage ou antisémitisme ?

La phrase « fuite » dans la journée, bien avant la diffusion de l'émission. Devant le tollé qu'elle provoque, l'élu frontiste rétropédale sur Twitter. « Maison d'Izieu : mal informé sur cette question. J'ai commis une erreur d'appréciation. Je tiens à m'en excuser. »



■ « Repentance » ? La Maison d'Izieu pour se souvenir des enfants juifs rafles et déportés par les nazis. Document DR

« J'ai simplement dit que je n'étais pas favorable au sursubventionnement des maisons mémorielles, nous déclare-t-il peu après. Quand je dis que celle d'Izieu a été trop politisée, je fais référence à l'éviction de Charles Millon en 98. » Quant à la repentance, Christophe Boudot plaide l'erreur de langage. « J'ai pris un mot pour un autre. J'étais hors sujet et je m'en suis excusé. » Ce qui n'empêche pas le conseiller FN d'entonner le grand air de la manipulation. « Le problème, c'est que je suis pro-Gollnisch et que l'on essaie de me coller une étiquette antisémite. Tous les gens qui me connaissent savent que je suis très loin de ce genre de choses. »

Thierry Philip, président de l'association de la Maison d'Izieu, ne croit guère à la « repentance » de Christophe Boudot. « Les enfants d'Izieu ne sont ni de droite, ni de gauche et l'associa-

tion est apolitique. La discussion avec Laurent Wauquiez – et je lui en suis reconnaissant – a été une discussion budgétaire et jamais politique. À l'issue, il n'y a pas eu de baisse. Mais M. Boudot ne doit pas lire les dossiers. »

« M. Boudot sait qu'à Izieu, on ne peut pas partager les idées xénophobes, poursuit Thierry Philip. C'est ce qu'il appelle de la politique et nous des valeurs. Apparemment il s'est excusé, car, en effet, les propos tenus ne sont pas acceptables. Izieu continuera à défendre la mémoire des 44 enfants juifs et rappellera que l'histoire est un éternel recommencement. M. Boudot n'aime pas ce discours. »

Marc Dazy

1- Le 6 avril 1944, la Gestapo rafle et déporte 44 enfants juifs et sept adultes de la colonie d'Izieu. La Maison d'Izieu est leur mémorial.

RÉACTIONS

« Il faut lutter contre ces provocations »

Jean Lévy, délégué régional des Fils et filles de déportés juifs de France

« Je suis en colère, ce sont des stupidités. La Maison d'Izieu n'a jamais été politisée, c'est un lieu de mémoire, de peine. Ce genre de réflexions n'est pas digne de l'esprit républicain. Il faut lutter contre ces provocations. Cela ne m'étonne pas, on approche des élections. La démocratie sera en danger si on ne réagit pas. »



■ Jean Lévy.
Photo Wilfried DEVILLERS

« Nous continuerons à emmener les collégiens à Izieu »

Damien Abad, président du Département de l'Ain
« Ce sont des propos

insultants. L'Ain est un département de résistance, qui a lutté contre la barbarie. Nous continuerons à emmener les collégiens à Izieu. »

« C'est très bien, il dévoile son vrai visage »

Nicole Bornstein, présidente du Conseil représentatif des Institutions juives de France (Crif) Rhône-Alpes
« Je ne suis pas étonnée. C'est très bien, il dévoile son vrai visage, à un moment où certains pensent

que ce parti, qui revendique le fait d'être normal, a changé. C'est le mot repentance qui me choque le plus. [...] Qu'il se cultive avant de s'exprimer. »

« On connaît la stratégie du FN »

Stéphanie Pernod-Beaudon, député de l'Ain et vice-présidente à la Région (LR)
« On connaît la stratégie du FN : créer la polémique pour faire parler. [...] La décision de la Région a été prise dans l'intérêt de la Maison d'Izieu. »
Recueilli par A. P.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



Il y a vingt et un ans, le 10 septembre 1995, la Communauté Juive de Nice et notre association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France avons inauguré la première stèle élevée à Saint-Martin-Vésubie pour commémorer «l'exode biblique» qui a conduit des centaines de Juifs vers l'Italie à travers la montagne pour échapper aux SS. Trois cent cinquante d'entre eux furent capturés et internés à Borgo San Dalmazzo avant d'être ramenés à Nice, transférés à Drancy et déportés à Auschwitz-Birkenau. J'ai rédigé le texte de cette stèle et il se termine par cette recommandation : «Souvenons-nous de ces victimes de la haine raciale, de l'humanité de ceux qui tentèrent de les sauver et de la cruauté de leurs bourreaux».

Depuis 1995, le crime nazi continue d'être jugé en Allemagne jusqu'au dernier souffle des bourreaux et nous y avons activement participé.



Depuis 1995 le rôle des «Justes», ces braves gens qui en France aidèrent tant de Juifs pourchassés à survivre, est bien reconnu et la sauvegarde de trois-quarts des Juifs de France s'explique surtout par l'environnement humain animé par la charité chrétienne et par les valeurs républicaines.

Depuis 1995, beaucoup de recherches sur les victimes ont été effectuées, celles remarquables de l'AMEJDAM, ainsi que les miennes qui ont abouti en 2012 à l'édition alphabétique de notre Mémorial de la Déportation des Juifs de France où est mentionnée l'adresse d'arrestation de chacun des 75 000 déportés.

C'est pourquoi la nouvelle installation mémorielle à Saint-Martin-Vésubie peut enfin rendre hommage à chacune des victimes arrêtées, respectivement dans la commune et à Borgo San Dalmazzo. Nous sommes particulièrement reconnaissants à tous ceux qui ont oeuvré pour individualiser et pour renforcer cette mémoire qui n'était que collective. Désormais leurs noms sont gravés à côté de leur tragique destin et les âges des enfants permettront sans doute aux jeunes générations de comprendre à quel degré de barbarie peuvent conduire l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie quand ces passions sont exacerbées par les démagogues.

Les plaques et stèles de Saint-Martin-Vésubie contribueront ainsi efficacement à une indispensable éducation citoyenne.

Serge KLARSFELD

Président de l'association Fils et Filles de déportés juifs de France



©Michèle Merowka

Faisant face au monument aux morts, deux stèles sont venues compléter celle qui a été érigée en 1995, relatant le périple de Juifs ayant fui ce village les 9 et 10 septembre 1943. Sur l'une sont inscrits les noms des Justes, sur l'autre plus grande, sont inscrits les noms des déportés assassinés à Auschwitz, dont une trentaine arrêtés dans le village et plus de 200 après leur fuite éperdue vers l'Italie où ils espéraient trouver les Alliés, en vain !

Il est important de souligner que c'est la première fois que des plaques sont été posées en un même lieu et le même jour pour honorer des victimes de la Shoah et des "Justes".

◆

**À LA MÉMOIRE DES JUIFS ARRÊTÉS À
SAINT-MARTIN-VÉSUBIE PAR LES NAZIS À PARTIR
DU 8 SEPTEMBRE 1943, PUIS DÉPORTÉS À AUSCHWITZ**

<p>ANTENZON Abraham BALINT Geza BLUMENTHAL Perl BORG Lisa BORGER Anna BREIT Stella DROUCKER Emilie EPELBEIM Simone FRIEDMANN Taube HOLDNER Pinkas KOCH Monique - 2 ans KOCH Nicole - 2 mois KRISCH Isidore LANGNAS Pauline LEWKOWICZ Abram LEWKOWICZ Dyna</p>	<p>LUFT Isacher MANTEL Jacques - 4 ans MORE Abraham - 14 ans MORGENSTERN Akiva NEUMANN Gertrud NEUMANN Kurt PETERSIL Chaja RAUZADA Marcel - 8 ans ROZENBLUM Fayga SALTIEL Ludy SALTIEL Maurice SALTIEL Signora SCHWIRTZ Anna STEINBACH Adèle SZOSTAK Joseph</p>
---	--

**À LA MÉMOIRE DES JUIFS ASSIGNÉS À RÉSIDENCE À
SAINT-MARTIN-VÉSUBIE, FUYANT LA BARBARIE NAZIE
À TRAVERS LES MONTAGNES, ARRÊTÉS
À BORG SAN DALMAZZO, PUIS DÉPORTÉS À AUSCHWITZ**

<p>ABRAHAM Armin ABRAHAM Charlotte - 5 ans ABRAHAM Fanni ABRAHAM Yvonne - 2 ans ANTMANN Charlotte ANTMANN Josef APELBAUM Pinchas APELBAUM Renata BENNATHAN Joseph BERGER Geza BIELENKY Dora BIELENKY Evelyne BRUNELL Raymond BRUNELL Robert COHEN Léon COHEN Yvonne CORNICER Jean DEUTSCHER Herz DEUTSCHER Liane EDELMANN Salomon EIFERMANN Ernestine EIFERMANN Isaac EIFERMANN Moritz - 5 ans ERDREICH Hélène ERDREICH Michel ERDREICH Xenia FASS Ryfka FEIGENBAUM Szmerl FLANK Jeruchem GALANT Abraham GALANT Juda GALANT Rosa</p>	<p>GEBEL Naftali GEBEL Sura GELBHART Albert - 2 ans GELBHART Chaja GELBHART Mendel GERCHENZON Abraham GERCHENZON Ghenia GERCHENZON Hava GERCHENZON Israël - 8 ans GERTNER Chaim GERTNER Madeleine - 8 ans GERTNER Malka GESCHLIDER Estera GESCHLIDER Hélène - 12 ans GLASER Ferdinand GOLDSZTEIN Bluma GOLOMBEK Anna - 13 ans GOLOMBEK Riwka - 17 ans GOTTESMAN Marcel - 5 ans GOTTESMAN Marie - 1 an GOTTESMAN Mendel GOTTESMAN Olga GOUREVITCH Ada GOUREVITCH Ancel GROSS Chaim GROSS Essel GROSS Gisela GROSS Sura GRUNBERG David HALBER Samuel HARTSTEIN André - 7 ans HARTSTEIN Irène</p>	<p>HARTSTEIN Vilem HIRSCH Chaindla HIRSCH David HIRSCH Jérôme - 13 ans HIRSCH Philippe HIRSCH Regina HIRSCH Suzanne - 1 an HOROWICZ David HOROWICZ Fanny - 11 ans HOROWICZ Marcel - 13 ans HOROWICZ Szyka ICKOWICZ Irène ICKOWICZ Monique - 11 ans JUNGERMAN Marcel - 18 ans JUNGIERMAN Albert - 2 ans JUNGIERMAN Chaja JUNGIERMAN Mejlock KAPOSI Illona KAPOSI Oscar KATZ Herman KATZ Joseph - 7 ans KATZ Rachel KATZ Suzanne - 5 ans KORNBLUM Isaac KRAMM Charles - 3 mois KRAMM Ernest KRAMM Szyfra KRZESNY Herbert KRZESNY Jeanne KUPFER Hélène - 3 ans KUPFER Jankel KUPFER Michel - 6 ans KUPFER Salomé LANDAU Bernard - 14 ans</p>
--	--	---

LANDAU Isaac - 17 ans
LANDAU Malvina
LANDAU Régina
LEVY Berthe
LEVY Paul
LIBEK Edouard
LINDER Berthold
LINDER Giséla
LINDER Raymond - 2 ans
LINDER Roland - 10 mois
LINDER Rozalia
LINDER Wilhelm
LORBER Alice - 3 ans
LORBER Eugénia
LORBER Evelyne - 2 mois
MANASSE Emmy
MANASSE Herbert
MANASSE Ida
MANASSE Wolfgang - 14 ans
MANN Walter
MARIEMBERG Eva
MARIEMBERG Isaac
MARIEMBERG Michel - 7 ans
MARIEMBERG Simone - 3 mois
MARIEMBERG Wolf
MARX Johanna
MEYER Daisy
MEYER Marianne
MEYER Paul
MOLDAUER Léopold
MORGENSZTERN Fanny - .
MORGENSZTERN Judit
NATHAN Mathilde
NATHAN Simon
PANZER Aron
PANZER Blanca - 13 ans
PANZER Dobra
PANZER Maurice - 14 ans
PANZER Suzanne - 1 an
PELECH Bernard
PELECH Nora
PELOSOF Edgard
PERL Alice
PERL Meier

PINHAS Naftali
PISARZ Symcha
PODOLSKI Adéla
PODOLSKI Béatrice - 5 ans
PODOLSKI Sigbert
POLAK Ginette - 9 ans
POLAK Jacob
PREISS Edgard - 9 ans
PREISS Lina
PRESSBURGER Mariette - 8 ans
PRITSCH Jacob
PRITSCH Mira
REICH Leja
REITER Edouard - 17 ans
ROSENSCHEIN Hanny
ROSENSCHEIN Sarah
ROSENTHAL Barouch
ROSENTHAL Debora
ROSENTHAL Leib
ROSENTHAL Nahum - 18 ans
ROTH Hélène
ROTH Noël
RUDNITZKI Maurice
RUDNITZKI Régine - 6 ans
RUDNITZKI Rosa
RUDNITZKI Samuel - 16 ans
SAJOVICI Baruch
SAJOVICI Brucha
SAJOVICI Dorothée - 2 ans
SAJOVICI Mozes - 9 ans
SALTIEL Jacques
SALTIEL Jean - 1 an
SALTIEL Joseph
SALTIEL Rebecca
SCHLUSSELBERG Salomon
SCHONBRUN Josef
SCHUSTERMAN Henri - 12 ans
SCHUSTERMAN Jacques
SCHUSTERMAN Marcelle - 15 ans
SCHUSTERMAN Maurice - 17 ans
SCHWIRTZ Eliane - 2 ans
SCHWIRTZ Thérèse
SIERZANTOWICZ Lily - 15 ans
SIERZANTOWICZ Maurice

SINGER Rosalia
SPIRA Sigmund
STOKFISZ Armand
STOKFISZ Chaya
STOKFISZ Chaja
STOKFISZ Henri
STOKFISZ Kalman
STOKFISZ Masia
STOLZERG Pinkas
STUT Masea
STUT Saia
STUT Sonia
SZATKOWNIK Betty
SZATKOWNIK Daniel - 2 mois
SZATKOWNIK Henry
SZATKOWNIK Sarah - 17 ans
SZCZYCKI Chaim
SZWARC Simon
TARNOWSKI David
TARNOWSKI Gerda
TARNOWSKI Jean - 1 an
TARNOWSKI René - 4 ans
TEMPLER Jacques - 17 ans
TEMPLER Salomon
TINT Bertha
TINT Herbert
TINT Hugues - 6 ans
TINT Julius
VAN CLEEF Joseph
WEINGARTEN Rudolf
WEISS Margit
WESTREICH Benjamin - 14 ans
WEXLER Léopold
WOLF Fanny
WOLF Léa - 3 ans
WOLF Maurice
WOLF Rachel
WOLFINGER Norbert - 14 ans
WTSCHARBE Chela
WTSCHARBE Jakow
WTSCHARBE Valérie - 1 an
ZVIRBLANSKI Henoeh
ZYNGER Fanny
ZYNGER Jerachmil



Allocution de Serge Klarsfeld à Cosel (Pologne) le 2 septembre 2016 en présence de Sabina Nowosielska, Maire de la ville de Kedzierzyn-Kozle (Cosel), de Ralf Krewinkel président, et de Annelies von Rens-Wilms, Citoyens hollandais qui ont pris l'initiative d'un mémorial pour les déportés juifs des Pays-Bas de Belgique et de France descendus de force à Cosel et qui furent soumis aux travaux forcés et périrent en masse dans les camps de Haute-Silésie. Nous nous sommes associés à cette initiative et Beate et moi étions présent à Cosel pour le dévoilement de ces six plaques (en hollandais, en flamand, en hébreu, en anglais, en allemand, en polonais).

◆ Il y a 45 ans, avec mon épouse Beate, j'avais commencé une campagne pour faire juger les criminels nazis qui, à la tête de l'appareil policier allemand en France, avaient organisé la déportation de plus de 75 000 Juifs. Dans cette campagne nous avons mobilisé à nos côtés quelques dizaines de déportés survivants qui étaient venus avec nous manifester en Allemagne. Parmi eux la plupart étaient des anciens internés des Camps de Haute-Silésie et les noms de ces camps m'étaient devenus familiers : Blechhammer, Peskrestcham, Johannsdorf, Annaberg, Sakrau, Gogolin, Oderberg, Ottmuth ... Ils me disaient avoir été obligé en 1942 de quitter leur Convoi et les membres de leur famille pour être dispatchés dans des Camps de travail forcé avant d'être enregistrés en avril 1944 avec un numéro matricule d'Auschwitz. Par contre à Auschwitz où je m'étais rendu pour la première fois en 1965, les documents publiés par le Musée d'Etat indiquaient le nombre des Juifs partis de Drancy, le nombre d'hommes et celui de femmes sélectionnés pour travailler à l'arrivée à Auschwitz et la mention "die restlichen Personen wurden vergast - le reste des personnes a été gazé"; ce qui était inexact, puisque pour un certain nombre de convois de 1942, je savais que les hommes valides étaient descendus à Kosel. Préparant en 1975 "Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France" où j'indiquais pour chaque convoi par ordre alphabétique le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance des déportés, j'ai établi que 15 convois de France s'étaient arrêtés à Kosel et que les archives du Musée d'Auschwitz publiées dans les "Hefte von Auschwitz" devaient être corrigées. Je prends un exemple : le convoi n° 24 du 26 août 1942/ Il est parti de Drancy avec 948 déportés. Grâce à la résistance du camp, on sait qu'à l'arrivée du convoi à Auschwitz 27 hommes et 36 femmes ont été sélectionnés pour le travail et nous connaissons leurs numéros matricules; mais la conclusion du Musée était fautive : "Die restlichen 885 Personen wurden vergast", puisque pour chaque convoi j'ai compté combien au départ il y avait d'hommes par année de naissance et combien pouvaient être descendus à Kosel. En fait il y avait 35 survivants de ce convoi, plus que les 27 sélectionnés à Auschwitz, et tous provenaient de ceux qui étaient descendus à Kosel. J'ai dénombré 15 convois qui ont stoppé à Kosel. Dans un premier travail en 1978, j'avais dénombré 377 survivants provenant de ces convois. Nous avons continué les recherches, noté les noms supplémentaires et aujourd'hui grâce aux travaux d'Alexandre Doulut

.../...



À la gare de marchandises de Cosel en Pologne, là où furent débarqués des milliers d'hommes juifs à destination d'Auschwitz et qui furent soumis aux travaux forcés dans les camps meurtriers de Haute-Silésie.



de Sandrine Labeau et des miens nous avons atteint le nombre de 529 hommes survivants de ces quinze convois qui se sont arrêtés à Kosel. A part une poignée d'hommes sélectionnés à Auschwitz, moins d'une dizaine, les 520 autres survivants provenaient des camps de Haute-Silésie. Entre 4000 et 5000 hommes et adolescents de France sont descendus à Kosel et environ 1/10 a survécu à la souffrance de la séparation, au travail forcé, aux marches de la mort et au destin qui les attendait après avril 1944 quand ils furent envoyés vers divers autres camps, tous plus terribles les uns que les autres pour des organismes épuisés par le travail, les mauvais traitements, la faim, le manque d'hygiène et l'inhumanité.

A Kosel, les déportés de France, qui dans leur grande majorité n'étaient pas des Français mais des Juifs considérés comme apatrides ex polonais, ex ressortissants du III^e Reich, soviétiques et tchèques, ont côtoyé des Juifs venus de Belgique et de Hollande. Un certain nombre des déportés de France étaient des Juifs réfugiés en France et eux aussi en provenance de Hollande et surtout de Belgique. Les Juifs de nationalité française étaient peu nombreux : pour la plupart des adolescents nés en France et déportés avec leurs parents apatrides ou bien des Juifs déportés pour avoir enfreint la réglementation anti-juive; par exemple pour ne pas avoir porté l'étoile jaune en zone occupée.

En 1992 pour le 50^e anniversaire de la déportation j'ai organisé le train de la mémoire qui a emporté un millier de Juifs de Drancy à Auschwitz par le même itinéraire que les trains de 1942. J'ai fait arrêter le train à Kosel. Aujourd'hui grâce à des initiatives hollandaises et à de bonnes volontés polonaises, en particulier celle de la municipalité de Kedzierzyn-Kozle, un monument va rappeler en six langues ce qui s'est passé à Kosel et qui ne devait pas être oublié. Parmi mes amis anciens déportés, certains qui m'étaient très chers étaient des rescapés des camps de Haute-Silésie et avaient milité ardemment avec nous. Ils ont presque tous disparu. En leur nom et au nom de tous ceux qui sont passés par Kosel, ceux qui sont descendus et ceux qui sont allés directement à Auschwitz-Birkenau, je tiens à vous exprimer la reconnaissance de notre association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France pour tous ceux qui n'ont pas oublié ce qu'a représenté la gare de Kosel et qui ont agi pour que l'on s'en souvienne. C'est un acte qui, dans l'absolu, compte pour beaucoup.

> *Serge Klarsfeld*



Les FFDJF remercient chaleureusement nos photographes Marylou et Charles Tremil, ainsi que Sarah et Georges Wojakowski et à Lyon, Madame Claude Martin

ERIC GARANT / INSCO



SERGE KLARSFELD est avocat, président de l'association des Fils et filles des déportés juifs de France. Ses recherches en font l'un des très grands spécialistes de la Shoah.

UN TRIBUNAL POUR L'HISTOIRE

Le procès de Nuremberg a laissé une profonde empreinte et un message d'espoir pour une justice répressive internationale. Tout au long de l'Histoire, la mise en responsabilité et le châtement des dirigeants des nations vaincues furent laissés à la discrétion des vainqueurs. La première réglementation du droit de la guerre a vu le jour en 1863, pendant la guerre de Sécession : elle s'intitulait « Instruction pour les armées en campagne des États-Unis » et a servi de fondement aux conventions internationales de La Haye de 1889 et de 1907 sur les lois et coutumes de la guerre terrestre. Après 1918, les États vainqueurs mirent en accusation Guillaume II, mais les Pays-Bas refusèrent de livrer le kaiser. En 1920, le traité de Sèvres imposait au gouvernement turc de livrer les responsables des massacres commis contre les Arméniens et les Grecs ; mais en 1923, le traité de Lausanne comporta une clause d'amnistie.

Aucun nazi n'assume la Shoah

Des trois chefs d'inculpation retenus par l'article 6 du statut du Tribunal militaire international – crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité –, seuls les deux derniers ont connu une postérité. Ce qui restera d'essentiel de Nuremberg, c'est qu'un ordre illégal ne vous absout pas de votre responsabilité quand vous êtes confronté à une situation où les droits élémentaires de l'homme sont violés. Pour la première fois, la souveraineté des États était contrebalancée par la protection des droits de l'homme. L'article 8 du statut stipulait que « le fait que l'accusé a agi conformément aux instructions de son gouvernement ou d'un supérieur hiérarchique ne le dégagera pas de sa responsabilité ». Ce qui restera également d'essentiel de Nuremberg, c'est la masse de documents rassemblés en un temps record par une équipe exceptionnelle de chercheurs anglo-saxons qui a légué aux historiens de quoi nourrir leurs travaux sur le III^e Reich. Tous les documents sont présentés en allemand et traduits en anglais, français et russe. Surtout si l'on tient compte du fait que, par la suite, le Tribunal militaire américain à Nuremberg a jugé les chefs des *Einsatzgruppen*, les diplomates, les industriels, les médecins criminels et poursuivi cette recherche documentaire.

Les rédacteurs du statut n'avaient pas envisagé que la Shoah serait aussi centrale dans ce procès : aucune organisation juive ne fut appelée à témoigner au nom du peuple juif. La Shoah faisait partie des crimes contre l'humanité dans leur ensemble, mais la persécution à l'encontre des Juifs a occupé une place d'autant plus essentielle que c'est sur ce seul sujet qu'aucun des accusés n'a accepté d'assumer la moindre responsabilité. Tous jurèrent n'avoir appris l'extermination systématique des Juifs qu'en avril 1945. Tous rejetèrent la responsabilité sur Hitler, Himmler, Heydrich, Bormann et Goebbels. Mais les témoignages de bourreaux, qui se sont longuement expliqués sur les crimes qu'ils ont dirigés, tel Rudolf Höss, commandant d'Auschwitz de 1940 à 1943, ont été particulièrement impressionnants et retenus par la postérité.

Des valeurs à défendre

Près de cinquante ans se sont écoulés avant qu'un Tribunal pénal international, celui pour l'ex-Yougoslavie, rende un jugement en matière de crimes contre l'humanité. La renaissance d'instances juridiques internationales demeure celle de juridictions spécialisées, dont le domaine de compétence se limite à un contexte précis, comme le Tribunal pénal international pour le Rwanda, dont les audiences se déroulèrent à Arusha, en Tanzanie, tout au long de l'année 1994. La création de la Cour pénale internationale, permanente et sans délimitation géographique, fut décidée le 17 juillet 1998 par un traité signé à Rome et entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002. Les États-Unis ne l'ont pas ratifié, de même que la Russie et la Chine. Ils craignent que, étant engagés dans de nombreux conflits, leurs militaires ne soient poursuivis devant cette cour.

Il faut, enfin, tenir compte du fait qu'à Nuremberg les Alliés ne pouvaient être poursuivis, puisque les chefs d'accusation concernaient exclusivement les pays de l'Axe. Les bombardements alliés ou les exactions soviétiques ne furent donc pas évoqués et l'on en revient à une question pour laquelle il n'y a pas de réponse : comment combattre la barbarie sans devenir d'une certaine mesure barbare à son tour ? Conclusion : la justice internationale restera encore bancal tant que sur cette planète les États ne partageront pas les mêmes valeurs...



POUR LA PREMIÈRE FOIS,
LA SOUVERAINETÉ
DES ÉTATS EST
CONTREBALANCÉE PAR LA
PROTECTION DES DROITS
DE L'HOMME : NUL
NE PEUT PLUS S'ABRITER
DERRIÈRE L'EXÉCUTION
DES ORDRES REÇUS

LA DÉTRESSE D'UNE FILLETTE AU CAMP DE PITHIVIERS EN AOÛT 1942 AVANT SA DÉPORTATION

Liliane (Rachel) Dudkiewicz avait 15 ans; elle était née le 7 juillet 1927 à Paris 11e et son frère, Marcel, avait 10 ans de moins, né le 6 juin 1937 à Paris 3e. Ils vivaient à Paris 31, Av. de la Porte de Bagnole et ont été arrêtés avec leur mère, Lotty, roumaine de Jassy, lors de la rafle du Vel d'Hiv. Le père, Szlama, polonais avait été déporté par le convoi n° 4 parti de Pithiviers le 25 juin 1942 et il a survécu. Sa femme et ses enfants ont été dirigés également du Vel d'Hiv sur Pithiviers d'où Lotty est partie directement pour Auschwitz par le convoi n° 14 du 3 août, tandis que Liliane et Marcel, transférés à Drancy, en ont été déportés par le convoi n° 23 du 17 août. Un petit cousin de Liliane nous a fait parvenir deux lettres d'elle : l'une du Vel d'Hiv; l'autre de Pithiviers au lendemain du départ de sa mère. Nous avons transcrit ces pages écrites au crayon et qui font monter les larmes, tant elles sont bouleversantes, sachant que cette même souffrance a été vécue par des milliers d'enfants juifs de France.

Mardi 4 août

Chère tante, Renée et Maurice,

Quel malheur! Maman n'est plus avec nous. Enfin, commençons par le début.

Avez-vous reçu mes nombreuses lettres, je crois presque que non, puisque dans toutes je vous demande un colis et que je n'ai toujours rien.

Nous sommes à Pithiviers depuis le 20 juillet, mais nous étions au Vel d'Hiv, où nous avons vécu quelques jours horribles. Rendez-vous compte que pour dormir, manger et tout faire nous avons chacun une unique chaise en bois.

A Pithiviers nous dormons sur la paille, nous étions 180 dans notre baraque (la 3), nous avons 2 fois par jour de la soupe, il y a généralement de la salade cuite dedans et rarement des pommes de terre, mais ça arrive tout de même quelque fois.

Le matin, nous avons du café ou plutôt de l'eau, même pas noire, mais marron clair.

Et 250 grammes de pain par jour.

Voilà notre alimentation journalière.

Cela n'a pas trop mal marché jusqu'à jeudi. Mais jeudi il y a eu 1er départ vers une direction inconnue comprenant les Hommes, et les jeunes gens et jeunes filles à partir de 16 ans.

Dimanche, il y a eu un départ plus atroce encore comprenant les femmes, maman a fait partie de ce départ. Il reste maintenant au camp 2050 enfants de moins de 16 ans et un peu plus d'une centaine de femmes qui ont eu la chance de rester et qui garde les enfants.

Rendez-vous compte de la position où nous sommes restés : Maman est partie laissant Marcel avec la rougeole, de la d'arrhée et une double otite; tu vois avec quelle inquiétude elle est partie. Je suis restée près de mon frère, je le garde, je ne sors pas de l'infirmerie à cause de la contagion.

Aussi, seule près de Pépé, (Marcel) je peux m'abimer dans les plus sombres pensées.

Ce que je veux, c'est un colis de vêtement parce que je n'ai rien comme vêtement de rechange et de l'alimentation car j'ai très faim toute la journée, je cherche à manger.

Comme alimentation des fruits surtout, des biscottes (pas trop noires), du beurre, de la confiture, des oignons, de l'ail (ça me remontera), enfin tu sais ce qu'il faut dans un colis.

Comme vêtements

Pour Pépé : 1 petit oreiller, un linge de dessous (surtout des culottes), des corsages, j'ai les pantalons, et pas les corsages, des tabliers, des socquettes et sa veste.

pour moi : Mes vestes, mes corsages (je les veux tous), ma jupe à plis, ma robe à rayures, mes socquettes, mes pieds-nus blancs.

Le colis est urgent et je peux, moi aussi, partir d'un jour à l'autre, aussi il me faut des vêtements. Je n'ai ici que ma jupe en jaune et mon corsage mousse et mon manteau rouge. Je ne sais pas encore ce qu'on fera des enfants.

Donc vite le colis. Très rapidement! Je compte sur vous.

Avez-vous des bonnes nouvelles de mon oncle Léo?

Je n'ai pas le droit d'écrire, mais vous pouvez m'envoyer une lettre recommandée, je pense que je la recevrai, risquez toujours, envoyez moi plusieurs pages avec des nouvelles de tout le monde, cela me fera plaisir et m'occupera dans ma solitude.

En même temps que mon pèpé, je soigne 5 autres enfants atteints de la rougeole, c'est la seule chose qui m'occupe mais c'est très fatigant.

J'ai rapidement pris quelques notions d'infirmier et je me perfectionne en les pratiquant.

Je vous laisse en vous embrassant tous bien. Dimanche et lundi j'étais très déprimée, mais je reprends courage et je crie : Espoir !

bientôt la vie, tous ensemble, reprendra à nouveau.

Liliane



Notre association, co-fondatrice du CERCIL à Orléans, lui a offert une collection presque complète des ouvrages consacrés par la République Française au grand Procès de Nuremberg, source inépuisable d'une nécessaire documentation.

LETTRE DU GÉNÉRAL SS OBERG, « LÉBOUCHER DE PARIS », DE SA PRISON À SA FILLE EN 1947



Ma chère, chère Antje,

Après une enfance que ta chère mère, ta parents et tes amis ont rendue aussi belle que possible, tu entres maintenant dans la carcelle des adultes et, ainsi, dans ton avenir professionnel et de vie que tu dois te créer toi-même. Beaucoup de parents disent à leurs enfants en ce jour - sans réfléchir, malheureusement - que la gravité de la vie allait commencer maintenant pour eux. Toi, ma petite fille, tu sais le mieux, de ta propre expérience mère, que la gravité de la vie ne commence pas, malheureusement, un jour déterminé, mais qu'elle peut approcher l'homme dès sa prime jeunesse. Que de telles périodes graves soient advenues par la destinée pendant la jeunesse ou seulement dans les années ultérieures, est secondaire. Si et comment l'homme vient à bout de ces heures graves, voilà qui est cependant décisif. Toi, ma petite fille, tu as déjà prouvé dans tes jeunes années que tu sais réunir la force et la volonté en vue de te rendre maître des graves périodes de la vie avec un cœur vaillant et un fier esprit et de ne pas te montrer soucieux. C'est un grand apaisement pour moi quant à l'avenir, car la vie se passe dans une alternance éternelle d'heures joyeuses et d'heures graves. STORM a dit un jour : "La joie passe, la douleur vient, la douleur passe, voici que revient la joie. Les jours ne se ressemblent jamais." Que les heures joyeuses et heureuses occupent toujours la première place dans ta vie.- Ta chère mère te donnera lecture, aujourd'hui, des paroles que Tante Susi a écrites à l'intention de Hermann-August, lorsqu'il avait ton âge. Bien que le poème s'adresse à un garçon, les idées fondamentales, exprimées par des paroles profondément ressenties, s'accordent pourtant aussi à une jeune fille. Assimiles entièrement ces beaux vers.- Quelle que soit la profession que tu choisiras, travaille toujours avec un zèle infatigable, avec entrain, avec conscience du devoir et de la responsabilité; sois dure envers toi-même, exiges d'abord de toi-même, ce que tu attends des autres comme rendement, alors tu ne trouveras non seulement l'approbation de tes Chefs et de tes camarades de travail, mais tu pourras subir l'épreuve de ta conscience et, ainsi, être heureuse, toujours de plus belle, par ton

travail. Complètes sans cesse, en plus de ta profession, tes connaissances générales, et procure-toi, à l'aide de bonnes lectures la détente du travail professionnel journalier, quelque fois de la musique, pour ta joie et celles des autres.- Les Dimanches et jours de fête, entreprends de grandes randonnées dans la pleine campagne de notre magnifique et belle patrie, à laquelle tu dois rester liée, comme tous tes ancêtres, à tout risque. La profonde expérience de la nature dans les beaux champs et forêts et à la puissante mer te suggérera souvent de nouvelles idées et des notions que tu n'obtiendrais jamais en étant assis. Là, dans l'étendue de la nature et sous le ciel infini, rayonnant de soleil ou chargé de pluie, noir d'orage ou étoilé, tu reconnaitras et comprendras toujours à nouveau, en l'admirant avec recueillement, la toute-puissance de Dieu, avec ses lois éternelles de la "croissance et de la disparition". De ce dialogue silencieux avec Dieu, tu rapporteras chez toi la paix intérieure, le calme, l'équilibre et une nouvelle force pour ton travail ultérieur.- Sois aimable, modeste et chaleureuse (non pas pleine de confiance aveugle) envers tes prochains. Prends part à leurs joies mais surtout à leurs soucis et à leur détresse sociale. Cherches à aider où tu le pourras, et si ce n'est que par une parole encourageante, qui fera reconnaître ta compassion sincère; le respect et la confiance des hommes sera alors ta plus belle satisfaction. Ne penses jamais que d'autres se trouvent mieux et que ce n'est que toi qui dois vivre des heures difficiles. Le bonheur extérieur trompe souvent, et tu ne vois pas quel chagrin intérieur est quelque fois caché derrière ce bonheur. Supportes d'un cœur vaillant et en vertu des fortes qualités de caractère que tu as héritées des ancêtres, tout ce que le sort te réserve, sans te plaindre.-

Vois, avec une joie intérieure et un fin sens de l'humour, les événements de la vie de leur beau côté, ne laisses jamais dominer tes actes par les soucis quotidiens et les détails, mais conserve, en plus de toute économie et de l'expédition précise de toutes les questions de détail, une généreuse conception de la vie dans les pensées et dans l'action, alors tu resteras toujours

contente, modeste et reconnaissante, et tu seras un appui pour les autres.- N'agis jamais à la légère en concluant des amitiés, car ce n'est pas notre genre, à nous autres, Allemands du Nord - examine d'abord les hommes, en détail et en différentes occasions, s'ils sont dignes de ton amitié et s'ils resteront aussi de véritables amis dans les mauvais jours. Mais si tu les as reconnus comme précieux quant à leur caractère, alors restes leur fidèle à travers tout. Sois toujours consciente de ce que tu es une femme et que tu portes en toi le pur sang de ces ancêtres,- tout comme celui des ancêtres des TRAMM. Les ancêtres des deux familles - proches et éloignées - étaient des caractères modestes et indépendants, des personnalités fortes, liées à leur patrie, et dont les efforts infatigables tendaient vers le progrès dans le travail de leur vie,- des hommes, exactement comme les femmes. C'étaient des gentilshommes, dans la meilleure acception du mot, qui se trouvaient toujours là, où il s'agissait d'intervenir, par une aide effective, par la vie et les biens, pour le bien-être de leurs concitoyens, de leur pays natal et de leur patrie. Noblesse oblige, ma chère grande fille. Penses-y, lorsque plus tard, comme je t'espère ardemment, tu voudras donner ta main, pour la vie en commun, à l'homme que tu aimeras; car cet homme devra être, à son tour, le père de tes enfants.- En ta qualité d'aînée, conserves aux deux garçons ton amour et tes soins fraternels. Sois leur, quoiqu'il arrive, une camarade fidèle et compréhensive. Combien merveilleux est le sentiment de cohésion sincère, également à un certain âge, tu as pu le vivre toi-même chez les frères et sœurs de tes parents. Dans les deux familles, il en a été ainsi pendant des générations; Que tes enfants puissent un jour dire de même de toi et de tes frères.- Pour terminer, ma chère fille, j'écris maintenant ce qui touche au plus profond de mon cœur. Ta chère mère t'a élevée et guidée d'une main ferme et d'un cœur bienveillant à travers les temps des plus difficiles. Son amour infini, ses soucis et tout son travail ne s'adressaient qu'à toi et aux garçons. Je sais qu'elle n'en veut pas de reconnaissance. C'est déjà pour elle le plus grand bonheur et la plus grande satisfaction intérieure que de vous avoir tous les trois et que vous soyez devenus,

par l'arrêt du destin, des jeunes gens sains et convenables. L'amour maternel est une chose tellement unique qu'en réalité, une reconnaissance humaine suffisante n'en existe pas. Essaie, par conséquent, de te montrer digne de cet amour maternel qui ne s'éteint jamais. Prends ta chère mère comme seul modèle de tes actes, de ton attitude et de ta conduite intérieure et extérieure. Assistes-là, à côté de ta profession et de même, lorsque plus tard tu seras mariée, avec un amour chaleureux, des soins actifs et autant que possible - avec ta capacité de travail. N'oublie jamais, avec quelle attitude signe d'admiration ta chère mère supporte son profond chagrin - mon absence. Efforce-toi constamment, avec une tendre compréhension, d'adoucir cette lourde peine, de causer à son cœur toutes les joies et de combler ainsi le vide. Sois et restes liée à jamais à ta chère mère dans une fidèle camaraderie.

Que mes paroles qui viennent du plus profond de mon cœur, soient des directives pour ta vie ultérieure. Alors, tu pourras en tout temps aller ton chemin, fièrement et la tête haute, comme femme allemande et mère, et à ton tour, tu seras un exemple pour les autres.- C'est mon seul désir.

Mes pensées t'accompagnent, ma chère, chère Antje.

Ton père

PARIS, Prison Militaire, Novembre 1946, mois au cours duquel tes parents ont fait connaissance il y a 24 ans, et commencèrent avec leur mariage, il y a 23 ans, leur vie commune devenue si uniquement heureuse.

Cette copie que je certifie conforme par ma signature, correspond textuellement à l'original qui m'a été présenté.

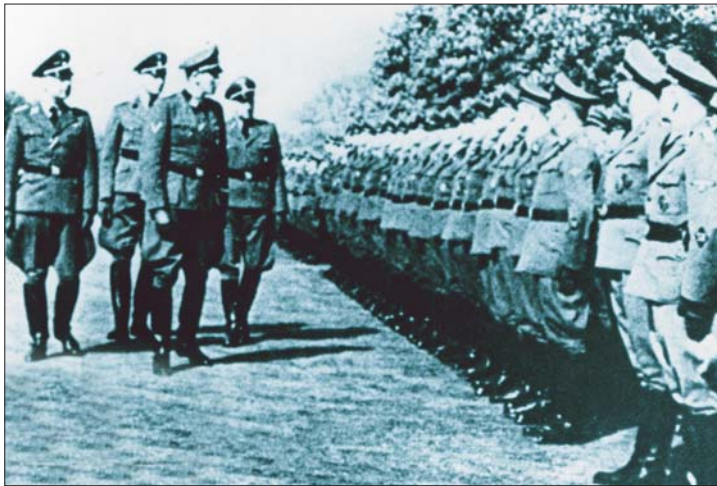
HUSUM, le 22 Mai 1947

(Cachet :
Franz HINZ
Docteur en droit
et notaire
à HUSUM)

signé : Dr. jur. Franz HINZ
(Franz HINZ, Docteur en droit et notaire)



◀◀◀ Ceux qui se donneront la peine de lire cette page pourront se poser des questions sur la nature humaine. L'auteur de cette lettre à sa fille qui va entrer dans l'adolescence est le général SS Karl Oberg, dit "le boucher de Paris", chef supérieur des SS et de la Police allemande en France après avoir liquidé les Juifs de la région de Radom. Sa lettre a été rédigée en 1947, alors qu'il était incarcéré. Oberg a été le responsable des exécutions massives d'otages en août et septembre 1942 et en octobre 1943, d'innombrables tortures et déportations de résistants et enfin de la déportation de tous les Juifs de France partis après le premier convoi, lui-même étant arrivé à Paris en mai 1942. Frida, son épouse, a eu l'impudence d'écrire que "rien ne montre mieux sa haute conception de l'amour, de l'amitié et de l'humanité que cette lettre par laquelle il donne à sa fille des directives pour la vie, selon lesquelles il a toujours vécu". Condamné à mort en 1954, gracié en 1958, Oberg a été libéré par le Président de Gaulle en 1962 et il est mort peu après au sein de sa famille sans avoir jamais exprimé le moindre regret pour les milliers d'enfants juifs qu'il avait envoyés à Auschwitz et qui sont pour toujours restés des enfants.



Handwritten signatures of Heydrich, Oberg, Knochen, and Lischka.

Ci-dessus : les autographes de Heydrich, Oberg, Knochen et Lischka.

Ci-dessous : le 5 mai 1942, les SS à Paris sont passés en revue par (de gauche à droite) : Oberg qui vient d'être nommé chef supérieur des SS et de la Police allemande en France, Lischka, adjoint de Knochen, Heydrich, chef de l'Office central de Sécurité du Reich et Knochen, commandant des Services de Sécurité et de la Police de sûreté, la Sipo-SD, en France.



Recherche toute personne qui a connu un survivant d'Auschwitz-Birkenau nommé « abale lek » qui fut également envoyé au camp de concentration à Varsovie vers octobre/novembre 1943 et qui s'échappa (date non précisée) avec d'autres déportés « Simon Sigal », « Andre Tcherkes », « Maurice » et « Lazar » d'un train qu'ils avaient rejoint à pied aux abords de de la ville polonaise de Kutno , venant de ce camp de Varsovie .

Mon grand oncle Simon Sigal (demi frère de mon grand père paternel Fishel Sigal) le revit dans la campagne polonaise après leur fuite du train qui devait les ramener éventuellement à Auschwitz.

Tout comme Simon, « abale lek » a survécu puisqu'ils se revirent après guerre en France d'après mon père, alors que Simon s'était installé en Israel.

Simon Sigal qui est décédé en 2002, sans avoir de descendance, a témoigné en février 1998 interviewé par Mme Hava Granit-Unger dont le père Meir Unger avait recueilli Simon Sigal à Haifa en 1945 à son retour des camps (Sarah, la mère de Meir est la sœur de Fishel Sigal, mon grand père)

Si c'était le cas, veuillez contacter Alexandre Sigal – 06 67 65 38 57 sur Paris"



JACQUELINE BRENTSE

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Jacqueline Brentse, et était née le 6 juillet 1933 à Paris 11e. Arrêtée à Claix dans l'Isère, elle fut déportée par le convoi 76 du 30 juin 1944. C.B.



MAURICE ET ANNETTE

HOMMAGE

Ces deux enfants, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, étaient frère et sœur. Maurice était né le 27 septembre 1936 à Nancy, et sa sœur, Annette, le 19 novembre 1939, également à Nancy. Tous deux furent déportés à Auschwitz, le 13 avril 1944, par le convoi 71. Maurice et Annette avaient deux sœurs Cela et Eta, qui furent déportées à Auschwitz avec les parents, le 17 juillet 1942, par le convoi 6. C.B.



ROGER FAJLEWICZ

HOMMAGE

Ce beau bébé, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Roger Fajlewicz, était né le 25 mai 1937 à Paris, où il habitait rue de St Mandé dans le 12e Déporté à Auschwitz le 3 février 1944, par le convoi 67, il fut directement conduit à la chambre à gaz. C.B.



GEORGES BORENFREUND

HOMMAGE

Ce petit garçon, que l'on voit avec son père, et son frère aîné Edouard, sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Georges Borenfreund, était né le 9 juin 1934 à Nancy. Il fut déporté à Auschwitz le 19 août 1942, par le convoi 21. Edouard fut lui le seul survivant de la famille. En effet le père et la mère furent déportés sans retour à Auschwitz, respectivement par les convois 13 et 14. C.B.



ANNETTE ET JEANINE HELMAN

HOMMAGE

Ces deux petites sœurs, que l'on voit avec leur mère, sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Annette et Jeanine Helman, et étaient nées à Paris. La plus grande était âgée de 10 ans. Jeanine elle, née le 14 juin 1938, était âgée de 4 ans. Toutes deux furent déportées à Auschwitz avec leur mère Charlotte, le 16 septembre 1942, par le convoi 33. Le père Salomon fut déporté le premier avant sa femme et ses filles. C.B.



RÉGINE SIENNICKI

HOMMAGE

Cette ravissante petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Régine Siennicki, et était née le 22 septembre 1933 à Paris 12e. Régine fut arrêtée avec sa mère Chana, le 16 juillet 1942, lors de la rafle du Vel d'Hiv. Sa mère fut déportée la première. Régine l'a suivie le 17 août 1942 à Auschwitz où elle fut directement conduite à la chambre à gaz. C.B.



LOUBA TALCHMANN

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Louba Talchmann, et était née le 29 juin 1933 à Paris. Louba fut déportée avec sa mère Perla à Auschwitz le 17 août 1942, par le convoi n°20. Toutes deux résidaient à Montreuil. C.B.



MARCELLE BONDERMAN

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Marcelle Bonderman, et était née le 20 juin 1932 à Paris. La famille habitait rue du Temple dans le 3e arrondissement. Marcelle fut déportée à Auschwitz le 26 août 1942, par le convoi 24. Son grand frère David, né en 1925, fut déporté avec son père, par le convoi 13. La mère elle fut déportée par le convoi 14. C.B.



ANDRÉ SAMES

HOMMAGE

Cet adolescent, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait André Sames, et était né le 31 août 1931 à Paris. Orphelin, André fut élevé par ses grands-parents au Perreux-sur-Marne. Le 7 octobre 1943, il fut déporté avec eux à Auschwitz par le convoi 60. C.B.

Le Statut des Juifs : une tache indélébile de notre histoire

On ne saurait oublier qu'il y a 76 ans, le premier octobre 1940, le Conseil des Ministres présidé par Pétain entrainé dans la voie de l'antisémitisme d'Etat en adoptant le Statut des Juifs. Deux jours plus tard, le 3 octobre, la loi portant Statut des Juifs stipulait dans son article premier « qu'était regardée comme Juive, toute personne issue de 3 grands-parents de race Juive ou de 2 grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même était Juif ». Dans le même temps, d'autres articles excluaient les Juifs de toute responsabilité dans la fonction publique, la magistrature, l'enseignement, la presse, l'Armée, le cinéma, les professions libérales, etc.

HISTOIRE

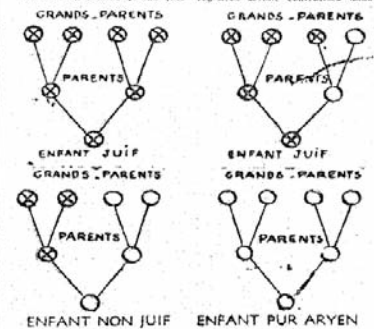
Contrairement à ce que l'on a voulu nous faire accroire, c'est de leur propre initiative que les hommes du gouvernement de l'Etat Français, et en particulier son chef prirent ces mesures infâmes dans le but de s'aligner sur la politique antisémite du Reich, quant ils ne devancèrent pas l'occupant lui-même, notamment en promulguant le décret du 4 octobre 1940 qui donnait aux préfets toute latitude pour procéder à l'arrestation, puis à l'internement, de dizaines de milliers « d'étrangers de race Juive » dans des camps spéciaux.

Pétain, on le sait n'a pas eu qu'un rôle passif dans ce qui s'inscrit à jamais comme une tâche indélébile de notre Histoire. Déjà, comme le révèle Serge Klarsfeld dans « le Calendrier de la Persécution des Juifs en France 1940-1944 », lors du premier octobre, le Ministre des Affaires Etrangères, Paul Baudoin qui assistait au conseil notait : « Long conseil des ministres de 17 heures à 19 heures 45 ou, pendant 2 heures, sont étudiés les statuts des Israélites. C'est le maréchal qui se montre le plus sévère. Il insiste en particulier pour que la Justice et l'Enseignement ne contiennent aucun Juif ».

Mais ce rapport ne disait pas encore tout ! En effet, on se souvient qu'en octobre 2010, un document accablant révélé par Serge Klarsfeld, relatif au pro-

D'autres mesures contre les Juifs vont bientôt être prises en zone occupée

Le décret du 27 septembre 1940 par les Juifs de la zone occupée. Certains Français se demandent encore s'ils sont Juifs ou considèrent eux-mêmes tels que la loi le veut. Le graphique ci-dessous leur permettra de se faire une idée. Ce n'est en somme qu'une question de quatre parents pour être un Juif Juif.



En fait, il faut deux grands-parents juifs, ou un grand-parent juif et trois grands-parents Israélites, ou trois grands-parents Israélites et un grand-parent juif. C'est simple et est tout à fait conforme à la loi. Les services d'occupation n'ont pas tenu compte de la présence de Juifs en zone occupée pendant la période.

« On notera que dans leur délire antisémite, les hommes de Vichy évoquaient la notion de race Juive alors que l'ordonnance Allemande du 27 septembre ne mentionnait que celle de religion Juive. Ainsi, après 150 ans d'émancipation, les Juifs Français étaient exclus du tissu social, et redevenaient des parias, des citoyens de seconde classe, sans véritable pression de l'occupant et dans une indifférence totale de l'opinion publique ».

jet de Statut des Juifs « incontestablement corrigé et annoté par Pétain, selon un certificat d'authenticité délivré par Alain Nicolas expert auprès de la Cour d'Appel », apporta la preuve irréfutable que le chef de l'Etat Français avait bel et bien durci de sa propre main ce statut ignominieux. Comme s'en expliquait le président des FFDJF lors du colloque consacré au Statut, avec la participation de Robert Badinter, le 4 octobre 2010 à l'Hôtel de Ville de Paris, en parlant de ce document accablant : « Ce document était le seul qui faisait état de la volonté active de Pétain de sévir contre les Juifs. Aujourd'hui, c'est Pétain lui-même qui confirme et passe aux aveux grâce à ce document où il aggrave personnellement et considérablement les mesures pour exclure les Juifs Français de la communauté nationale... ».

Et, Serge Klarsfeld ajoutait ceci qui mérite d'être médité et retenu par d'aucuns qui font scandaleusement de Pétain, à l'instar de Eric Zemmour, un protecteur des Juifs Français : « Pétain supprime une exception capitale prévue pour les Juifs : « être descendants de Juifs nés Français ou naturalisés avant 1860 ». Ceux qui soutiennent que Pétain voulait protéger les Juifs Français devront prendre en considération cette suppression faite par Pétain lui-même alors que les Allemands n'exerçaient aucune pression pour qu'un statut des Juifs fut mis en place par Vichy ».

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Il y a 75 ans, une exposition infâme...



Il y a 75 ans, le 5 septembre 1941, on ne saurait oublier qu'était inaugurée l'exposition « Le Juif et la France », ce comble de l'ignominie, organisée par les autorités Allemandes avec le concours de l'Institut d'Etudes des Questions Juives. Cette exposition qui s'est tenue en plein Paris, au Palais Berlitz, 31 Boulevard des Italiens, s'est prolongée jusqu'en janvier 1942. Reflet de la haine antisémite, truffée de caricatures et de commentaires pseudo-scientifiques, cette exposition, trois semaines après son inauguration (selon les indications portées par Serge Klarsfeld dans « le Calendrier de la persécution des Juifs en France 1940-1944 »), accueillait son 100.000^e visiteur. Cette « vitrine » de l'antisémitisme fomentée par les soins de Vichy marqua une étape augurant le pire pour la communauté Juive en France lors des années qui suivirent. ● C.B.

Un héritage pour la mémoire

Laisser un Héritage : transmettez votre histoire de génération en génération et assurez-vous que votre soutien à Yad Vashem se perpétue.

Grâce à votre testament en faveur de Yad Vashem vous assurez la pérennité des leçons de la Shoah comme une boussole morale pour l'humanité, et vous garanzissez l'intégrité de l'histoire de la Shoah face au négationnisme, à l'indifférence et à la banalisation du crime. Votre legs permettra d'enseigner aux générations futures, la fragilité de la liberté et la responsabilité personnelle de chacun dans la sauvegarde des valeurs humaines et de l'humanité elle-même.

Faciliter les démarches

Le service dons et legs de l'État d'Israël, créé il y a plus de vingt-cinq ans, fonctionne sur la base de la convention bilatérale conclue entre les gouvernements français et israélien, qui accorde l'exonération totale à l'État d'Israël en matière d'impôt sur les dons et successions. A l'Ambassade d'Israël à Paris, il existe une antenne du service des dons et des legs en lien avec des notaires, avocats, commissaires-priseurs, fiscalistes, et qui répond aux particularités de chaque dossier en vous accompagnant dans toutes les démarches pour la rédaction d'un testament ou d'un don en faveur de Yad Vashem

Pour toute information confidentielle sur les modalités de rédaction de votre testament ou de legs veuillez nous contacter : Bureau des relations avec les pays francophones, le Benelux, l'Italie et la Grèce – Yad Vashem POB 3477 – 91034 Jérusalem – Tel : +972.2.6443424 – Fax : +972.2.6443429 – Email : miry.gross@yadvashem.org.il –



dimanche 4 décembre 2016
→ 10 h 45

Souvenir de la rafle de Tunis (9 décembre 1942)

Commémoration organisée avec la Société d'histoire des Juifs de Tunisie (SHJT).

Entrée libre – Crypte du Mémorial

dimanche 18 décembre 2016
→ 14 h 30

Décembre 1941, un basculement dans la Shoah en France ?

L'année 2016 marque la commémoration du 75^e anniversaire de la rafle du 12 décembre 1941 à Paris, et de l'exécution de 75 otages au Mont-Valérien le 15 décembre 1941. Ces deux événements

s'inscrivent comme l'amorce d'un tournant dans la mise en œuvre de la Solution finale en France, entre « la politique des otages » et la déportation des Juifs de France dans le cadre du génocide.

En présence de **Serge Klarsfeld**, historien et avocat, président de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France, **Thomas Fontaine**, historien, et **Antoine Grande**, directeur des Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France, ONACVG.

Animée par **Olivier Lalieu**, historien, responsable de l'aménagement des lieux de mémoire et des projets externes, Mémorial de la Shoah.

Cette rencontre est suivie d'une commémoration à 17 h 30, voir page 37.

Entrée libre sur réservation

Renseignements :
Mathias Orjehk
Tél. : 01 53 01 17 18
mathias.orjehk@memorialdelashoah.org

dimanche 18 décembre 2016
→ 17 h 30

Hommage aux fusillés du Mont-Valérien

Dans le cadre du 75^e anniversaire de la rafle du 12 décembre 1941 à Paris et de l'exécution de 75 otages au Mont-Valérien le 15 décembre 1941.

Cette commémoration se déroule en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France.



Mémoire et solidarité



Entrée libre – Crypte du Mémorial

Cette cérémonie est précédée, durant la matinée, d'un déplacement à l'École militaire de Paris et au Mont-Valérien à Suresnes, et dans l'après-midi, à 14 h 30, par une rencontre à l'auditorium du Mémorial de la Shoah, voir page 23.

Renseignements :
Mathias Orjehk
Tél. : 01 53 01 17 18
mathias.orjehk@memorialdelashoah.org

SORAL/KLARSFELD : l'extrémiste de droite condamné pour la 1^{ère} fois à de la prison (avec sursis) et à des dommages et intérêts

Le 6 avril 2016 la 17e chambre correctionnelle de Paris a eu à juger en première instance de la plainte déposée par le Parquet ainsi que par Beate et Serge Klarsfeld contre l'extrémiste de droite Alain Soral pour apologie de crime de guerre et de crime contre l'humanité. Nombreux étaient les Fils et Filles participant à cette audience dont le rabbin Daniel Farhi a rendu compte dans notre bulletin de liaison de juin dernier. Daniel Farhi a écrit en particulier "Hier pourtant, je suis heureux de pouvoir le dire et l'écrire, j'ai l'impression que le tribunal ne s'en est pas laissé compter et qu'il a, par une démarche qui l'honore, privilégié l'écoute de la partie plaignante". Oui, Daniel, la 17e chambre a écouté et entendu les Fils et Filles : Alain Soral a été condamné à six mois d'emprisonnement certes avec sursis; mais cela l'empêchera de récidiver, même si l'appel de cet arrêt est en route pour 2017.



Cour d'appel de Paris Tribunal de Grande Instance de Paris 17e chambre correctionnelle

Jugement du : 14/06/2016
N° minute : 2
N° parquet : 15141000833

*Plaidoiries le 6 avril 2016
Prononcé le 14 juin 2016*

JUGEMENT CORRECTIONNEL

Prononcé à l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Paris le **QUATORZE JIN DEUX MILLE SEIZE**

ENTRE :

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près ce tribunal,

PARTIES CIVILES :

Serge KLARSFELD, demeurant : 8 place de la porte St Cloud 75016 PARIS, comparant, assisté de Maître Olivier MAUDRET, avocat au barreau de Paris, lequel a déposé des conclusions visées par la présidente et le greffier et jointes au dossier

Beate KLARSFELD, demeurant : 8 place de la porte St Cloud 75016 PARIS, comparante, assistée de Maître Olivier MAUDRET, avocat au barreau de Paris, lequel a déposé des conclusions visées par la présidente et le greffier et jointes au dossier ...

PREVENU :

Nom : **BONNET, dit SORAL**
Prénoms : **Alain, Gérard, Robert**
né le : 2 octobre 1958
à : AIX LES BAINS (Savoie)
fils de : Guy BONNET et de Jacqueline MOUCHET
nationalité : française
antécédents judiciaires : déjà condamné
demeurant : La Ferme des Chapuis Lieu-dit la Souche
58250 TERNANT

Le 21 mai 2015 la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme (DILCRA) et la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) signalaient au procureur de la République de Paris les propos suivants, apparemment postés sur le profil Facebook d'Alain Bonnet, dit Soral (ci-après Alain Soral) le 15 mai 2015, et supprimés depuis :

«Voilà ce qui arrive quand on ne finit pas le boulot»

Ces propos figuraient au-dessous d'une photographie de Serge et Beate Klarsfeld, tirée d'un article publié sur le site www.egalitreconciliation.fr, intitulé « *Collaboration. 70 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la République fédérale d'Allemagne décorera prochainement le couple de chasseurs de nazis* ».

Des captures d'écran du commentaire d'Alain Soral, de son profil Facebook et du site www.egaliteetreconciliation.fr étaient jointes à ces envois...

Entendu le 27 mai 2015, Serge Klarsfeld se disait habitué à ce genre d'attaques. Il déclarait connaître Alain Soral et « *sa réputation d'homme d'extrême-droite* » et soulignait que les propos litigieux, qu'il estimait constitutifs du délit d'apologie de crimes contre l'humanité, émanaient vraisemblablement de l'intéressé, le Canard enchaîné les ayant publiés sans engendrer de réaction de sa part. Il déposait plainte en son nom et celui de son épouse.

Alain Soral se présentait devant les enquêteurs le 3 septembre 2015. Il contestait les faits, indiquant que le compte Facebook incriminé était son compte privé, accessible à ses seuls « amis », son compte public étant intitulé « *Alain Soral personnage public* ». Il estimait, par conséquent, que son compte privé avait fait l'objet d'un piratage et refusait, par ailleurs, de confirmer ou d'infirmier s'il avait effectivement posté le message litigieux, indiquant qu'il s'agissait de sa vie privée. Il soulignait, enfin, que de nombreux comptes pirates à son nom étaient ouverts, même s'il s'efforçait de les faire fermer.

De nouvelles recherches étaient effectuées afin de faire le point sur le titulaire du compte www.facebook.com/alain.soral.1. La société Facebook refusait de donner le moindre renseignement.

Il était néanmoins relevé par les enquêteurs que :

- il était possible d'accéder à ce compte qui comprenait 27.620 abonnés au 8 septembre 2015 ; ...

Au vu de ces différents éléments, le ministère public faisait citer Alain Soral du chef d'apologie de crimes de guerre et contre l'humanité.

Lors de l'audience, Serge Klarsfeld a souligné que s'il avait tenu à porter plainte dans cette affaire, alors qu'il ne le faisait que rarement, c'était en raison non seulement de la nature des propos poursuivis mais également du fait que par-delà sa personne et celle de son épouse, étaient visés l'ensemble des membres de son association dont la famille avait disparu dans les camps d'extermination.

Beate Klarsfeld a, quant à elle, rappelant qu'elle-même n'était pas juive, déclaré que les propos d'Alain Soral nécessitaient, ne serait-ce que symboliquement, une réaction, les phrases incriminées ne pouvant que retentir de manière terrible pour les victimes de l'Holocauste et leur famille.

Leur conseil a demandé la condamnation d'Alain Soral, eu égard à l'insulte faite à ses clients et à la mémoire des victimes du génocide nazi.

Le ministère public a requis la condamnation du prévenu, les propos poursuivis étant selon lui à la fois antisémites, outrageants et d'une violence inadmissible.

Alain Soral n'ayant « *pas souhaité venir* », selon ses conseils, était représenté par ceux-ci, qui ont plaidé en faveur de sa relaxe, l'un d'entre eux tenant d'ailleurs à souligner que, selon lui, le tribunal se montrait vis-à-vis de leur client encore plus partial que les tribunaux de l'Inquisition. Ils ont soutenu en premier lieu que les faits étaient prescrits, en deuxième lieu que rien ne prouvait que les propos aient été publiés sur un compte facebook détenu par Alain Soral ni que celui-ci en soit l'auteur, enfin, en dernier lieu, qu'aucun élément ne permettait de savoir si le compte facebook concerné était public...

– **sur l'infraction**

L'apologie des crimes mentionnés à l'article 24, alinéa 5, de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, exige, pour être constituée, que les propos incriminés constituent une justification desdits crimes, ceux-ci s'entendant non seulement de ceux commis contre des personnes en raison de leur appartenance à une communauté raciale ou religieuse mais également de ceux commis contre les opposants à cette politique d'extermination systématique.

En l'espèce, il est patent qu'en regrettant ouvertement que le « *boulot* » - au sens évident de l'extermination par les nazis dans les chambres à gaz - ne soit pas terminé et qu'ainsi les époux Klarsfeld, connus pour leurs poursuites sans relâche contre les criminels nazis, aient survécu et soient même décorés par la chancelière allemande, Alain Soral justifie par là-même à la fois l'entreprise génocidaire du régime nazi et les crimes perpétrés à l'encontre de ceux s'y étant opposés.

Sur l'action civile

Les constitutions de partie civile de Serge et Beate Klarsfeld sont déclarées recevables et Alain Soral est condamné à leur payer, à chacun, 5.000 euros de dommages et intérêts en réparation de leur préjudice moral, les propos litigieux constituant un véritable appel au meurtre, ainsi que 1.500 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

La LICRA, qui a pour objet, notamment, de par ses statuts, « *de combattre la négation des génocides et des crimes contre l'humanité et défendre l'honneur et la mémoire de leurs victimes* », est également recevable en sa constitution de partie civile et Alain Soral devra lui verser 2.000 euros de dommages et intérêts et 1.000 euros sur le fondement de l'article 475-1 du code de procédure pénale...

Il se pose, ainsi, ouvertement, en défenseur de la solution finale, regrettant, en quelque sorte, que celle-ci soit mal nommée, certains en ayant réchappé.

L'infraction qui lui est reprochée est, de ce fait, parfaitement caractérisée et il convient d'entrer en voie de condamnation.

sur la peine

Alain Soral a déjà été condamné à plusieurs reprises et les faits dont il est déclaré coupable présentent un caractère d'une toute particulière gravité. Il convient, par conséquent, de le condamner à une peine d'emprisonnement de six mois, assortis néanmoins du sursis, l'intéressé y étant éligible.

Déclare Alain BONNET dit SORAL coupable du délit d'apologie des crimes de guerre, crime contre l'humanité par moyen de communication au public par voie électronique, commis sur le territoire national, le 16 mai 2015 ;

En répression :

Le condamne à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement ;

Dit qu'il sera sursis totalement à l'exécution de cette peine dans les conditions prévues par ces articles ;

L'avertissement prévu à l'article 132-29 du code pénal n'a pu être donné au condamné absent au prononcé ;



LA MEMOIRE MILITANTE EN DEUIL APRES LE DECES DE CHARLES BARON.

Charles Baron, né en 1926 à Paris, rescapé de la Shoah, officier de la Légion d'Honneur, grande figure de la Mémoire, qui durant des décennies s'est porté à la rencontre des jeunes, afin de témoigner de son parcours à peine sorti de l'adolescence, s'est éteint le 4 octobre dernier laissant dans l'affliction les siens et ses nombreux amis.

Fils unique d'un père d'origine Polonaise et d'une mère née en France, d'origine Roumaine, Charles Baron au moment de l'occupation rejoignit ses grands-parents dans les Yvelines. Quant à ses parents, ils furent raflés le 16 juillet 1942, puis déportés par le convoi 10 à Auschwitz. Charles qui était âgé de 16 ans tomba lui entre les mains des policiers Français en septembre 1942. D'abord conduit à Drancy, il fut déporté le 18 septembre 1942 par le convoi 34, où on le sélectionna pour le camp de Kosel en Silésie, puis il dut subir 7 autres camps, avant d'arriver à Birkenau, où par miracle il échappa à une sélection mortelle. Sa descente en enfer le conduisit en Bavière dans une usine de fabrication d'armes, dont il témoigna avec force auprès des jeunes et dans nombre d'articles. Lors de l'avancée des troupes Américaines, il se retrouva dans un train en direction de Dachau, d'où il réussit à s'évader avec Fred Sedel, « plus proche qu'un frère, avec lequel il resta en contact toute sa vie. » A la Libération, Charles ne pesait que 30 kilos. Sa reconstruction fut difficile. En 1950, il eût le bonheur d'épouser Micheline Ziboulsky, fille d'un déporté, puis il commença à militer en 1951 à l'Amicale d'Auschwitz, comme le rappela Jacques Celizet SG de l'AFMA le jour des obsèques. Il y a 2 ans, en janvier 2014, Charles Baron était allé à la rencontre des élèves du lycée Doucet d'Équeurdreville, où ses paroles avaient déjà valeur d'héritage : *« Chaque fois que je rencontre des jeunes, c'est un moment difficile, mais il faut que vous sachiez... Dans les camps, nous avons vécu l'abandon de l'espoir... J'ai eu la chance de survivre... Dans les circonstances que j'ai connu, il fallait rester un homme... Ma vie de déporté a été horrible, mais il était important que j'en témoigne pour qu'à votre tour vous deveniez des témoins, afin de tout faire pour que le pire ne revienne... »* La lutte de Charles Baron contre l'oubli fut exemplaire. Ce mentsch chaleureux, qui n'eût de cesse de se soucier des siens, et de ses compagnons était toujours disponible dès qu'il s'agissait de se faire : « le porte mémoire » des suppliciés, selon le titre d'une belle brochure réalisée en 2001 par les élèves d'un collège de Honfleur. Le 10 octobre, le rabbin Daniel Fahri, qui conduisait les obsèques à Bagneux rappela ce que fut la trajectoire de *« cet esthète, doté d'une élégance extérieure et intérieure, qui avec sa femme Micheline construisit un foyer réussi, affrontant avec courage la perte cruelle de leur fille à l'âge de 54 ans. »* Enfin après avoir souligné combien *« ce départ laissait chacun désespéré »* ; sa femme Micheline, et ses petits-fils bouleversés, firent état d'écrits et de poèmes rédigés par Charles, avant qu'un hommage ému ne soit rendu par Jacques Celizet SG de l'AFMA, la fille du Dr Sedel, Charles Leninger de l'AFMA et Christophe Yvetot, ex enseignant, en présence d'une assistance très dense, de porte drapeaux, de proches, et de survivants d'Auschwitz, dont Raphael Esrail, président de l'UDA, et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles : Eric de Rothschild et Jacky Fredj du Mémorial, Richard Prasquier, Gabrielle Rocheman et Régine Socquet de la FMS, Henri Battner du Farband, Alexandre Borecki du convoi 6, Régine Lippe, vice-présidente du Comejd, Serge et Beate Klarsfeld et Annette Zaidman des FFDJF...

Claude Bochurberg.

Lily Bochurberg nous a quittés

Après un long combat contre l'inéluctable, notre « Mamily », **Lily Bochurberg**, nous a quittés le 26 août dernier à son domicile, à l'orée de Shabbat à l'âge de 96 ans. Fidèle depuis des décennies de la Synagogue Charles Liché, ses obsèques conduites par le grand rabbin Olivier Kaufmann ont eu lieu le mercredi 31 août au cimetière de Bagneux, en présence des siens, de Serge et Beate Klarsfeld, des rabbins Daniel et Gabriel Fahri, de nombreux amis et de personnalités issues des Institutions de la Mémoire, ainsi que nombre de « Fils et Filles », et leur porte-drapeaux venus apporter leur fraternel soutien à ses enfants, Claude et Jacqueline, tous deux nés durant l'occupation, qui furent cachés avec elle.

TÉMOIGNAGE

Notre chagrin est immense face à la perte de cette grand-mère et arrière-grand-mère, pétrie des plus hautes valeurs humaines. Lily Bochurberg, née Julie Epstein, a vu le jour dans la capitale le 28 septembre 1919, à Kippour, ce qui lui a valu de recevoir le nom de « broukhe » (« bénédiction » en yiddish). Son père Moïse Epstein, originaire d'Odessa est arrivé à Paris en 1907, et s'est installé rue de Clignancourt. Sa mère, Scheina Déborah Schneidermann est venue un an après dans des conditions rocambolesques avec son premier bébé, Avroumalé, qu'elle perdit hélas d'une maladie infectieuse. Lily était la dernière de ses cinq enfants. Avant elle, il y avait Becky, puis Julien, Yolande, et Simon. Une fratrie qui se montra très unie.

Moïse Epstein fut l'un des co-fondateurs de « l'Asile de Jour, Asile de Nuit » rue Lamarck. Il exerça plusieurs métiers pour gagner sa vie. Après le 18^e arrondissement, la famille s'implanta aux Lilas, où la mère ouvrit une petite boutique de bonneterie. Puis vint l'occupation. La sœur de Lily, Yolande et son mari Jean Yamiak, tous deux appartenant au réseau Corvette de Grenoble, furent déportés sans retour à Auschwitz en mars 1944, avec leur fils Jacky, âgé de 7 ans, après une dénonciation. Quant à Maurice Bochurberg, son mari, né en 1910 à Paris, il fut déporté lui par le convoi 73, le 15 mai 1944, en direction des



**Une femme
soucieuse
d'illuminer
la vie de chacun**

pays Baltes, où il fut assassiné. Lily n'avait alors que 24 ans.

Cette tragédie marqua tous les membres de la famille, et en particulier

notre grand-mère Mamily, dont la trajectoire est paradigmatique des veuves de déportés qui surmontèrent bien des épreuves afin de protéger leurs enfants. Mamily était une femme humble, soucieuse d'illuminer la vie de chacun. Elle était fière de la lutte contre l'oubli de ses enfants dans la proximité des Klarsfeld. Elle était heureuse de voir que la mémoire des disparus de notre famille ne serait pas abandonnée aux limbes de l'oubli, grâce à l'ouvrage de mon père : « Souffler sur les braises pour que revivent les ombres », chez AJ Presse.

Le grand rabbin Olivier Kaufmann lui rendit un hommage vibrant et sensible en y associant ses enfants, ainsi que Serge Klarsfeld, qui rappela, non sans émotion, que Mamily était probablement la dernière mère des « Fils et Filles des Déportés Juifs de France » - parmi lesquels Jacqueline ma tante, et Claude, mon père - qui l'ont veillé avec abnégation et tendresse jusqu'aux instants ultimes de sa vie.

Nous pleurons aujourd'hui notre Mamily, qui s'est battue avec un courage inouï toutes ces dernières années face à ses problèmes de santé. Aussi, malgré notre chagrin, ce qui nous réconforte quelque peu, c'est de savoir qu'elle s'en est allée à la tête d'une belle descendance avec quatre petits enfants, dix arrière-petits-enfants, et bientôt un arrière-arrière petit qui verra le jour en Eretz Israël. ●

PAR ARNAUD BOCHURBERG
(FILS DE CLAUDE BOCHURBERG)

Notre cher ami, Claude Bochurberg, doit être avec sa sœur; l'un des derniers enfants de déporté non revenu, à perdre sa mère. Dans ce deuil si cruel, la grande famille des Fils et Filles, leur adresse ses plus affectueuses condoléances.

Figure du paysage culturel juif et de la ville de Montpellier, Michel nous a quitté samedi soir dernier, soutenu avec beaucoup d'amour, d'abnégation et de dévouement par son épouse Christiane qui nous donnait régulièrement de ses nouvelles.

Jadis adjoint au Maire de Montpellier, du temps de Georges Frêche, longtemps membre du Conseil d'Administration du CCCJ, membre actif de l'AMJHL et de l'Institut Maïmonide, sa grande et imposante silhouette hantera longtemps les conférences de ces associations qu'il ne manquait jamais.

En 1995, la découverte que son demi-frère n'était autre que Serge Klarsfeld, n'a fait que renforcer ses convictions très proches d'Israël et de la communauté Juive.

En décembre 2010, il avait soutenu une thèse de 3^{ème} cycle sur les engagements du Général Koenig (grand ami d'Israël). Il nous avait fait bénéficier du fruit de plusieurs années de recherches en répondant largement à toutes les associations qui lui avaient demandé d'en faire un exposé.

Deux ans plus tard, il a récidivé en dévoilant un travail de recherche très complet ou il a tenté de réconcilier De Gaulle et les Juifs à travers la biographie qu'il lui avait consacré.

Passionné d'histoire, aimant partager ses connaissances, son humour ravageur, sa grosse voix rocailleuse avec l'accent méditerranéen résonne encore à mes oreilles. Attachant, sa grosse barbe et son éternelle gitane à la boïche vont nous manquer.



A la veille même de la cérémonie de dedication d'un rond-point à la mémoire de notre père à Barcarès, non loin de Montpellier où il était né, mon demi-frère Michel Soulas, est mort. Nous étions présents à ses obsèques, Beate, ma soeur et moi, le 24 juin à Montpellier au cimetière de Grammont avec une bonne partie de la ville de Montpellier. Depuis que nous nous étions découverts demi-frères, il y a vingt ans, sa famille était devenue aussi la nôtre et sa personnalité rayonnait. Nous nous sommes souvent rencontrés et souvent parlé. C'est une grand perte pour les siens, pour ma soeur et pour moi.

Anne, Yaël, Michaël
et Jonathan Hirsch,
Nicole Hirsch,
Yvette Josefsohn

ont la tristesse
de vous faire part du décès du

**docteur
Jean Raphaël HIRSCH
dit Nano**

chirurgien,
ancien interne
des Hôpitaux de Paris,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
national du Mérite,

agent de liaison
pendant la Résistance
à l'âge de neuf ans,
membre du Comité d'action
de la Résistance (CAR),
membre de la Fédération
nationale des déportés
et internés de la Résistance
(FNDIR),
vice-président
des Enfants cachés,
président
de la commission Solidarité
de la Fondation pour
la Mémoire de la Shoah,
président de l'association
du Comité français
pour Yad Vashem,

auteur du livre
Réveille-toi papa, c'est fini !
(Éditions Albin Michel, 2014),

survenu le 10 septembre 2016,
à l'âge de 83 ans.

La cérémonie aura lieu
le mercredi 14 septembre,
à 11 heures,
au cimetière du Montparnasse,
3, boulevard Edgar-Quinet,
Paris (14^e).

Les voitures sont autorisées
à stationner dans le cimetière.

M. Joseph Jablonski,
son époux,

M. et Mme Alain Jablonski,
M. et Mme Michel Jablonski,
M. et Mme Michel Dauman,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

ses frères, sœurs,
beaux-frères, belles-sœurs
et toute la famille

ont la douleur
de vous faire part du décès de

Mme Germaine JABLONSKI
née Akierman,

survenu le 25 septembre 2016,
à l'âge de 91 ans.

Les obsèques auront lieu
le mercredi 28 septembre 2016,
à 14 h 15, au cimetière
parisien de Bagneux.

Micheline,
son épouse,
Odile,
sa fille
et son conjoint,
Mathieu, Johanna, Shaun et Charlotte,
ses petits-enfants
et leurs conjoints,
Benjamin,
son arrière-petit-fils,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Charles BARON,

survenu le 4 octobre 2016, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu le lundi
10 octobre, à 15 heures, au cimetière
parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Déporté de 16 à 19 ans, rescapé de la
Shoah, officier de la Légion d'honneur et
des Palmes académiques pour son travail
de mémoire auprès des jeunes générations,
il est parti rejoindre ses parents et sa fille

Annie.

Il reste, pour nous et ceux qui l'ont
connu, un homme sage rempli d'une
humanité et d'une bonté dont le monde a
aujourd'hui tant besoin. Avec humour et
intelligence, il aurait trouvé les mots justes
pour reconforter nos cœurs et panser nos
peines. Il nous manque déjà.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Notre ami Jean Dambrot, (assis sur la grille)
un de nos premiers soutiens en 1975 avec
l'inoubliable Simon Guerchon (à droite) à Haifa
en 1980 avec sa talentueuse épouse Sarah Dambrot,
sculptrice, avec leur fillette à droite et la fille d'Henri
et Françoise Golub et avec Beate. Jean, qui avait
fait depuis longtemps son aliyah est mort
en septembre 2016.

DISPARITION

Sonia Jablonski cette grande dame s'en est allée

C'est avec une profonde tristesse
que nous avons appris le décès
de Sonia Jablonski, née Wolf,
le 13 juin dernier, le jour de Shavouot,
dans sa 89^e année. Ses obsèques ont
eu le jeudi 16 juin au cimetière de Ba-
gneux, en présence des siens et de ses
très nombreux amis, dont Michel
Dluto, le président de la Varenne
Saint-Hilaire qui lui a rendu au nom
de toute la communauté un vibrant
hommage.

Sonia a vu le jour à Lille le 30 avril
1927 dans une famille Juive originaire
de Pologne, forte de 3 enfants. Durant
la guerre, le père fut prisonnier dans
un stalag durant 5 ans, tandis que le
reste de la famille se cacha pour
échapper au pire. Sonia était l'épouse
de notre ami Maurice Jablonski, au-
quel j'ai consacré un film, avec le
concours de Serge Klarsfeld intitulé :
« Maurice Jablonski, le survivant du
convoi 51 », qui nous a conduits en
Pologne sur les lieux de l'extermina-
tion, avec nos amis André et Miche-



line Chomand, Albert Hochbaum et
Lazare Domniez, tous quatre disparus.
Je ne peux oublier la folle inquiétude
de Sonia pour son époux Maurice,
quand il s'était agi pour lui de retour-
ner « là-bas » pour témoigner dans ce
film. C'est que Sonia n'était que tout
amour pour Maurice, avec lequel elle
forma un couple heureux, avec plus de

66 ans de mariage. Tous deux donnè-
rent naissance à deux filles avant de
devenir d'heureux grands-parents et
des arrière-grands-parents. Sonia fut
durant 15 ans la présidente de la sec-
tion de la Wizo locale, dont Michel
Dluto le jour des obsèques évoqua
« son dynamisme qui donnait envie de
la suivre, voire de lui ressembler dans
ses nombreuses actions... Tous deux
avec Maurice n'ont fait que semer de
l'amour autour d'eux. Leur couple
était d'une humilité qui force le res-
pect. » Toute sa vie durant, Sonia aura
été aux côtés de Maurice pour lutter
contre l'oubli. Jusqu'au souffle ultime
de sa vie, elle veilla passionnément sur
Maurice, de même qu'elle veilla sur
les siens avec une infinie tendresse. De
tout cœur, nos pensées accompagnent
aujourd'hui Maurice dans cette cruelle
épreuve, lui qui eut à subir après sa
déportation à Sobibor le 6 mars 1943,
les camps d'extermination de Maidanek,
Auschwitz-Birkenau, et retrouva
le goût de vivre grâce à Sonia. ● C.B.

Un dialogue inaltérable ...

La voix reconnaissable entre toutes, à la fois grave, sensible et mélodieuse d'Elie Wiesel s'est tue à jamais, et nous en sommes infiniment tristes.

Il reste son rayonnement nourri de sagesse, de fidélité à Sion, et d'opiniâtreté à s'opposer à l'oubli et contre toutes les formes de haine discriminantes à travers le monde. Michael de Saint-Chéron, auteur prolifique, chercheur, chargé de la valorisation des Monuments Historiques d'Ile-de-France peut témoigner de ce que fut ce rayonnement, lui qui fit partie des intimes d'Elie Wiesel, avec lequel il publia 7 ouvrages dont certains traduits en plusieurs langues. On se souvient du « Mal et l'Exil dix ans après », publié en 1999 aux USA, en Italie et en Tchécoslovaquie, puis « Elie Wiesel, l'homme de la mémoire », publié chez Bayard en 1998, et republié chez Centurion en 1992, et encore « Elie Wiesel, Biographie » chez Plon en 1994, un ouvrage d'hommage co-dirigé avec Ariane Kalfa au Cerf en 1998, sans oublier aux Editions « Parole et silence » : « Entretiens avec Elie Wiesel 1984-2000 », suivi de « Wiesel ce méconnu » publié à l'occasion des 80 ans d'Elie Wiesel dans lequel sont abordés les questions clés du Prix Nobel de la Paix : Le mal est-il seulement la responsabilité de l'Homme ? Quel pardon pour les bourreaux ? Israël et les Nations, la relation à D.ieu, etc. Hormis en 1996 un colloque à Cerisy la Salle entièrement consacré à Wiesel, dirigé par Michael de Saint-Chéron, ce sont ainsi 5 grands entretiens qui furent publiés entre 1984 et 2000, reflétant : « les fragments d'un dialogue qui s'est maintenu dans ce qu'il a d'inaltérable, loin des modes et de la mondanité, de-

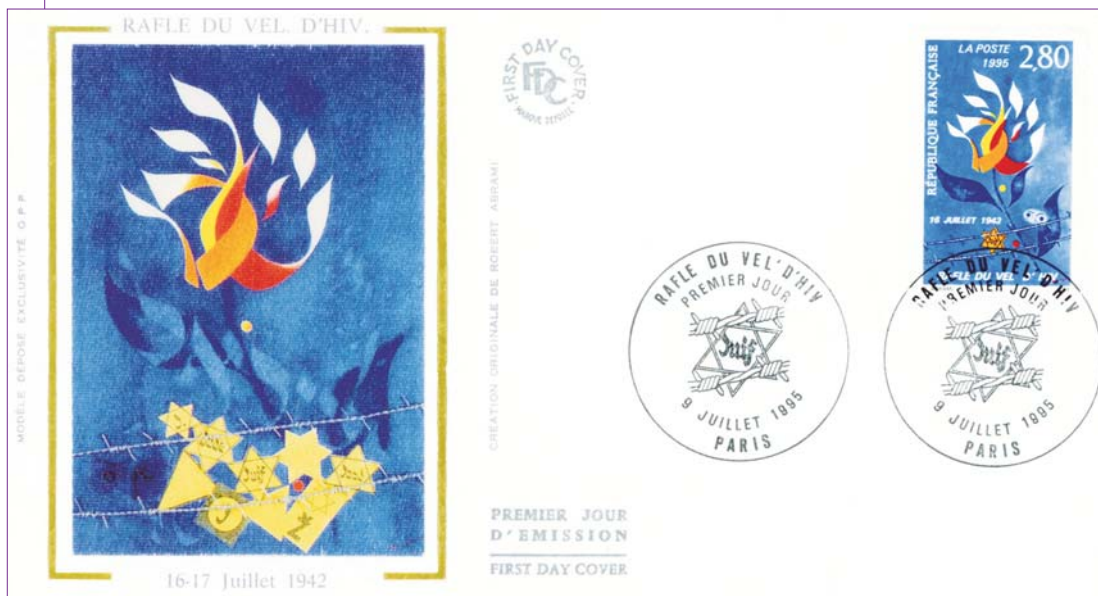


puis 25 ans... C'est le dialogue entre un prince hassid et un tout jeune juif, en train d'accomplir son retour, et pour lequel cette voix demeure l'une des grandes voix du 20e siècle... »

Durant des décennies, Michael de Saint-Chéron s'est ainsi attaché à questionner le Nobel de la Paix dans tous les recoins de sa pensée, en lien avec toutes les problématiques humaines, historiques et spirituelles. Ce fut là un champ immense où se fit jour dans le cadre de ces entretiens, un seul regret pour Elie Wiesel, celui d'avoir appris que le président François Mitterrand, dont il était particulièrement proche entretenait une relation amicale avec René Bousquet. Ce que nous confirma l'écrivain de sa bouche même en 1997, lorsque nous nous sommes rendus à New York avec

Serge et Beate Klarsfeld et les « Fils et Filles » lors de l'inauguration du « Jewish Museum Heritage », avec la participation d'Elie Wiesel, où sont exposés à jamais les visages de nos enfants Juifs déportés de France. Le soir même Elie Wiesel venait en effet à notre rencontre « dire toute son estime à Serge pour la création de son musée humain... » Puis, répondant à nos questions, je lui ai demandé de quelle façon il vivait sa relation amicale avec le président Mitterrand dont le lien avec René Bousquet était notoire ! Le visage défait, Elie Wiesel a alors répondu qu'il en éprouvait une blessure qui lui était insupportable... ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Notre ami, Robert Abrami, créateur du timbre remarquable qui évoquait la Rafle du Velodrome d'Hiver, est décédé, 74 ans presque jour pour jour après cette tragédie.

Les déportés à l'honneur de la République

Par décret du président de la République en date du 15 avril 2016, nombre d'anciens déportés ont été promus dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, pour la plus grande joie de leurs amis et de leurs familles. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat aux AC et à la Mémoire, a ainsi procédé le vendredi 10 juin dernier dans les salons de l'Hôtel des Invalides à leurs remises de décorations dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Le Journal Officiel, donne la liste exhaustive des récipiendaires dont certains promus au grade de commandeur tels que : Raphaël Esraïl, président de l'UDA, Denise Toros-Marter, d'autres au grade d'officier : Milo Adoner, Charles Baron, Gabriel Benichou, Henri Borlant, Francine Christophe, Raphaël Feigelson, Ida Grinspan, Simon Gutman, seul survivant du premier convoi, Denise Holstein, Sarah Montard, et enfin au grade de Chevalier : Addy Fuchs, Suzanne Falk, Henri Gourarier, Nicolas Roth, Esther Dzik, Haim Vidal Sephiha, Maria Vaislic, Robert Wajcman, Maurice Zylbersztejn.



Charles Baron et
Ida Grinspan



Milo Adoner
et Addy Fuchs

A la Libération, au retour des camps, les déportés Juifs étaient au nombre d'environ 3000 sur plus de 75000 qui furent déportés à « Pithiviers » depuis la France. De tout cœur nous félicitons nos amis, anciens déportés pour ces promotions qui récompensent leur inlassable lutte

contre l'oubli et leur abnégation à témoigner surtout auprès des jeunes générations. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter toutefois que la République ait attendu si longtemps pour honorer ceux qui viennent juste d'être promus chevaliers à près de 90 ans... ● C.B.

SIMON GRINBAUD, PARTI LE 19 MAI 2016 (convoi n°32)

Que dire de mon père ? tout est si frais, si récent, encore, dans nos têtes et surtout nos cœurs, à ma mère et moi...

Simon était un homme humble et solide à la fois. Il a traversé les crises du siècle dernier et, contre toute attente, le début du deuxième Millénaire, entre espoirs et peines de voir le monde pour lequel il s'est tant battu s'effondrer, se reconstruire pour s'effondrer encore...

La santé vacillante, puis déclinante de ses dernières années lui ont permis de faire la paix avec ses démons. Les 23 années de «bonus merveilleux» offertes par la greffe cardiaque lui ont permis de continuer son combat contre l'oubli. L'oubli de sa grande plaie, comme de nombreux déportés, la Shoah. C'était son leitmotiv, quotidien. La réécriture de son livre («*Xième commandement, tu n'oublieras point*»), pour la Mémoire, ses conversations téléphoniques avec des étudiants, des professeurs, ou tout simplement des gens qui avaient envie d'en savoir plus sur le drame absolu qui a frappé sa famille et sa chair, et tout un peuple, rythmaient ses journées.

Mais, au delà de cet aspect de son existence, Simon était un mari et un père attentif. Jusqu'au bout, il s'est plus soucié de notre confort que de sa propre souffrance physique. Jamais avare de conseils, il a forgé nos vies et je sais qu'il serait fier de nous. Il nous a liés, à jamais et pour toujours. Il est le ciment qui nous a permis de faire face, à ma mère et moi. Il nous manque, chaque jour, chaque heure, chaque minute et chaque seconde. Mais il est présent, dans chaque action de nous menons. Il nous a appris à pardonner, mais à ne jamais abandonner.

Comme il l'avait toujours souhaité, c'est entouré de nous qu'il est parti, ce soir du 19 mai 2016.

Dans nos bras. Paisible. La souffrance s'est arrêtée. La mémoire perdurera éternellement.

Suzanne et Max-David Grinbaud

REMISE DES TROPHÉES DU BNVCA 2016



par **SAMMY GHOZLAN**

Président du BNVCA, Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme

- Cette année, le BNVCA a décidé de remettre son trophée à quatre personnalités célèbres :

Beate et Serge Klarsfeld, Shimon Samuels et Maurice Lévy.

Le trophée du BNVCA est symbolisé par un arbre.

L'arbre représente la vie, la force. Pour vivre et se développer, il a besoin des éléments essentiels de la nature : la terre, l'eau, le soleil, et l'air.

Tout comme l'homme. La Bible faisait déjà référence à deux arbres dans le Jardin d'Eden, l'arbre de la vie, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.



Serge et Beate KLARSFELD



Maurice LÉVY
*Président du Directoire
de Publicis Groupe*



Shimon SAMUELS
*Directeur des Relations Internationales
du Centre Simon Wiesenthal*

LE CHAMBELLAN
DE
S.A.S. LE PRINCE ALBERT II DE MONACO

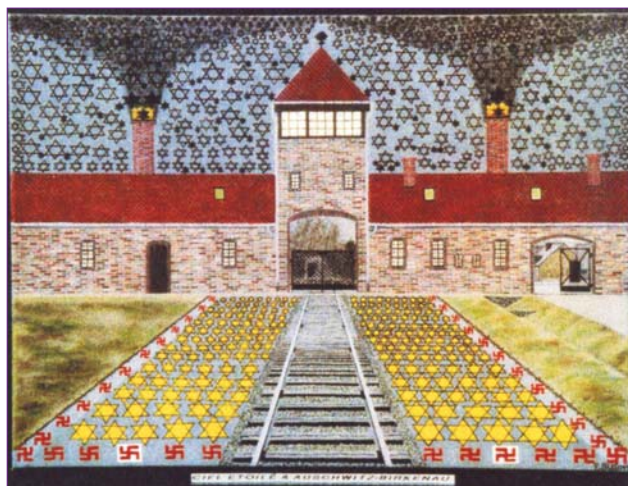
Palais de Monaco, le lundi 6 juin 2016

Maitre,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer qu'une cérémonie de remise de décoration va être organisée à l'Ambassade de Monaco à Paris, lundi 11 juillet 2016 à 15h00.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco vous remettra votre distinction d'Officier dans l'Ordre de Saint-Charles.





Notre peintre et ami Elie Bitton avec sa "sauveuse" Cécile Fort, 92 ans. Il dit d'elle: "Elle possède toujours un moral d'acier, elle qui a élevé cinq enfants dans un milieu où l'on est dur à la tâche. Elle est aujourd'hui "Juste parmi les Nations" et elle est titulaire de la Légion d'honneur. La bouteille de Champagne qui trône au milieu de la table, cela fait 18 ans que je la lui apporte traditionnellement sans jamais en oublier une! c'est ma manière symbolique d'être à la hauteur de l'évènement qui en est la source. Lorsque j'ai retrouvé la trace de Cécile 54 ans après, je n'ai pas eu la chance de revoir son mari qui était décédé quatre ans auparavant". Elie a perdu sa mère, disparue entre les mains de la Gestapo de Barbie peu avant la libération de Lyon.

RECONNAISSANCE

Gabriel Benichou à l'honneur de la République

Le 8 septembre, dans les salons de la mairie du 15^e arrondissement, Gabriel Benichou, survivant d'Auschwitz, né le 15 décembre 1926 à Tlemcen en Algérie, a reçu des mains du rabbin Daniel Fahri, les insignes d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur pour la plus grande joie de ses 2 enfants, ses 7 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants et de ses amis.

Arrêté à Marseille le 8 avril 1943, puis transféré à Drancy jusqu'au 18 juillet, date de son départ pour Auschwitz, Gabriel Benichou y passa de longues semaines avant d'intégrer le camp-Ghetto de Varsovie en octobre 1943. Là, il contracta le typhus, et réussit à s'en sortir vivant avant de subir sa première « Marche de la Mort » en juillet 1944 qui le conduisit dans les camps de Kutno, Dachau, Kaufe-

ring et Landsberg. A la mi-avril, il eut à subir une deuxième « Marche » durant 8 jours.

Enfin est arrivée sa libération, son retour en France, puis à Tlemcen auprès des siens. La trajectoire de Gabriel Benichou, auteur de « Adolescence d'un Juif d'Algérie », militant du MJLF est paradigmatique de la reconstruction sur l'adversité, nourrie de courage, de ténacité et de fidélité, lorsque l'on sait que l'homme passa au retour ses baccalauréats en un an, et fit des études de pharmacie, biologie et médecine, tout en se consacrant après 40 ans d'activités à une mission de transmission auprès des jeunes.

Au cours de cette cérémonie, un hommage admiratif fut rendu à ce grand témoin par le rabbin Daniel Fahri, Marie Toubiana, adjointe au



Maire du 15^e, le Dr Catherine Chalfine sa fille, en présence du grand rabbin de France, Haïm Korsia, Marc Konczaty, président du MJLF, Ginette Kolinka, Yvette Lévy, rescapées d'Auschwitz, Jacky Fredj, directeur du Mémorial, Thierry Flamand et Pierre Kahn, avant que le récipiendaire ne fasse part de ses remerciements avec sa modestie coutumière. ●

C.B.

REMISE À DENISE TOROS-MARTER DE LA CRAVATE DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR PAR SERGE KLARSFELD

Quel long chemin parcouru ensemble dans le militantisme depuis notre rencontre à la fin des années 70 autour de la mémoire du camp des Milles quand il s'agissait de défendre ardemment les peintures du réfectoire et de créer un lieu de mémoire quelque part à l'emplacement du camp.

Sans la ferveur et la ténacité dont tu as fait preuve à la tête de l'association des déportés d'Auschwitz Marseille-Provence que tu as fondée en 1985, le wagon souvenir n'aurait pas été mis en place aux Milles, la campagne menée par Alain Chouraqui pour transformer la briqueterie en Mémorial n'aurait pas été légitimée et soutenue par les survivants de la déportation, condition qui était indispensable pour que les pouvoirs publics, les collectivités locales et la direction de Lafarge envisagent cette perspective d'autant plus inédite et incertaine que c'était le camp de Gurs qui avait été désigné par le ministère des anciens combattants comme mémorial national pour représenter de façon emblématique les camps de Juifs de la zone libre..

La force qui t'a permis de mener ce long combat qui a abouti en 2012 ainsi que d'autres initiatives pour que la mémoire de la Shoah soit bien établie dans la région, telles la pose de plaques ou de stèles ou la perpétuation de cérémonies pour la grande rafle de janvier 1943 à Marseille, pour les enfants raflés avec leurs mères au centre de la Verdière et pour expliquer la Shoah à des générations d'écoliers, cette force tu l'as puisée dans la terrible période que tu as vécue à partir du 13 avril 1944 quand tu as été arrêtée à Marseille avec tes parents ta grand mère paternelle, ton frère aîné, André. Ton père Lucien Marter était Juif d'origine alsacienne; sa famille s'était installée à Marseille après la guerre de 1870; déjà sa mère, Danielle, était née à Marseille : Lucien tenait le garage dit de l'Ascenseur dans le 6ème arrondissement. La famille de ta mère, Marcelle Tubiana, originaire d'Alger, était installée à Marseille où Marcelle était née, elle aussi.. Tu venais tout juste d'avoir 16 ans. Français juifs tous les cinq vous aviez échappé à la grande rafle de la zone libre le 26 août 1942 qui ciblait les Juifs apatrides. Vous aviez échappé également à la grande rafle du Vieux Port qui ciblait les Juifs du pourtour de la place de l'Opéra et du centre-ville. Mais vous n'avez pas échappé aux arrestations menées par la Gestapo et par ses séides français et qui visaient indistinctement tous les Juifs puisque pour la Gestapo en France en 1944 il n'y avait plus pour les Juifs qu'une seule nationalité, la nationalité juive.

Aviez-vous été dénoncés ou figuriez-vous sur les listes du recensement? Je tends à croire qu'il y eut dénonciation puisque vivants à des adresses différentes vous fûtes arrêtés simultanément et rassemblés au 425 rue Paradis, siège de la Gestapo de Marseille. Trois jours plus tard vous êtes incarcérés à la prison des Baumettes. Puis vous faites, tous les cinq, partie d'un convoi de 203 Juifs qui quitte la gare d'Arenc et qui vous emporte au camp de Drancy où vous arrivez le 30 avril au lendemain même du départ du convoi 72 du 29 avril. Vous assistez au départ d'un autre convoi le 73, le 15 mai 1944 qui ne comporte que des hommes et qui prendra la direction de la Lituanie et de l'Estonie. Cinq jours plus tard, le 20 mai, vous partirez tous les cinq par le convoi 74 qui emportera 1.200 personnes; parmi ces personnes 189 enfants dont toi Denise. Ton convoi est le premier de France arrivé à l'intérieur même du camp de Birkenau sur la nouvelle voie de chemin de fer, la Bahnrampe à proximité même des chambres à gaz II et III et qui vient d'être inaugurée pour pouvoir exterminer plus rapidement les masses humaines juives en provenance de Hongrie.

Parmi les femmes et les enfants tu es sélectionnée comme apte au travail, tandis que ta mère et ta grand-mère s'en vont dans une autre direction, celle des chambres à gaz. La Résistance du camp a noté combien d'hommes furent sélectionnés pour le travail, 188, mais elle n'a pas noté le nombre de femmes sélectionnées. Il y en avait au moins 117 puisque j'ai pu retrouver les noms de 117 survivantes en 1978 quand j'ai établi le premier Mémorial de la Déportation des Juifs de France, et qu'aujourd'hui ce nombre est passé de 117 à 137 tandis que le nombre des hommes survivants était de 56.

On t'a tatouée le numéro matricule le A 75556. Dans tes mémoires que nous avons publiées à la FMS dans la collection "Témoignages" tu décris précisément ton existence d'esclave, condamnée à mort par le travail forcé, la faim, le froid, les mauvais traitements, les maladies, le manque de soins, les appels interminables, la sélection des inaptes au travail pour la chambre à gaz.

Tu souffres d'autant plus que tu as fini par apprendre l'assassinat immédiat de ta mère et de ta grand-mère et le sursis accordé à ton père et à ton frère André qui sont entrés comme toi dans le camp et que tu t'angoisses sur leur sort et tu as raison puisque ton père sera victime d'une sélection et ne reviendra pas.

Courageuse, tu refuses de désespérer et tu te concentres sur ta volonté de vivre, si puissante quand on est jeune. Tu échappes aux sélections opérées par le sinistre Mengele mais tes pieds te font terriblement souffrir: ils ont été gelés. Début janvier 1945 ce sont les camarades françaises qui te ramènent au camp car tu ne peux plus faire un pas: c'est à la fois ton martyr et ta chance car quelques jours plus tard, lors de l'évacuation des valides du camp pour la marche de la mort, tu restes parmi les malades que les SS n'ont pas eu le temps d'achever. Tu es libérée le 27 janvier par les soldats de l'armée Rouge mais tu souffres tellement que tu ne parviendras pas à t'en réjouir. La gangrène s'est installée dans le pied gauche. Un médecin soviétique réussit à l'enrayer, tu signales d'ailleurs dans tes mémoires que contrairement à ce qui s'est passé à la Libération à l'ouest des camps par les Américains et par les Anglais, les médecins soviétiques ont nourri rationnellement les survivants et ont évité que beaucoup ne meurent en mangeant trop alors que leurs estomacs n'étaient plus habitués à effectuer leur travail de digestion.

Tu pèses alors 33 kilos et tu te rétablis très lentement. Pendant des mois tu ne pourras te tenir debout puisque tu n'as plus de plante de pied au pied gauche et que les doigts gelés de ton pied droit ont été amputés. Tu te déplaces avec des béquilles et, toujours hospitalisée à Auschwitz, tu reprends des forces.

En juin c'est le rapatriement entrain jusqu'en Tchécoslovaquie dans la zone américaine à Pilsen et de là le baptême de l'air dans un Dakota pour Paris; Toujours transportée en raison de l'état de tes pieds tu parviens à la gare St Charles où tu apprends que ton frère André a survécu mais qu'il est en si mauvaise santé qu'il ne peut quitter les rives du lac de Constance où il est soigné.

La réadaptation sera difficile: car tu reviens d'un univers bestial et immonde, et tu as perdu tes parents; une opération parvient de te rendre l'usage de tes jambes, mais comme bien d'autres survivants en cette première période de l'après guerre pas de soutien matériel ou psychologique pour un retour à la vie normale. Cela ne t'empêche pas d'agir en tenant compte de ton expérience concentrationnaire. Tu crées la Jeunesse juive de Marseille, tu milites au PC et au MRAP jusqu'à ce que leur position vis à vis d'Israël t'oblige à reconsidérer ton adhésion tout en continuant à militer contre l'extrême droite. Tu crées également l'Amicale des Déportés d'Auschwitz Marseille-Provence dont tu es la présidente depuis sa création en 1985. Tu découvres le camp des Milles. Tu installes en 1992 le wagon-mémorial sur une voie de garage de la gare des Milles et tu es un des fondateurs de l'association du wagon souvenir et du site du Mémorial des Milles avec notre ami Alain Chouraqui à qui tu fais confiance pour mener à bien l'ambitieux projet de Mémorial du camp des Milles qui paraît irréalisable pour tous ou presque à l'époque et qui est devenu une vivante réalité.

Avec l'Amicale tu installes plusieurs plaques commémoratives en particulier à Marseille au siège de la Gestapo, Place de l'Opéra, pour rappeler la grande rafle et à la Verdière pour la mémoire des enfants qui y furent raflés. Et surtout les anciens déportés et toi-même vous intervenez dans les établissements scolaires où vous témoignez très régulièrement. Vous participez aussi à l'organisation des cérémonies

commémoratives de la déportation. Avec le soutien de Christian Oppetit, Directeur des Archives Départementales, vous publiez en 1993 un livre référence "Marseille, Vichy et les Nazis. le Temps des rafles. la Déportation des Juifs" qui sera plusieurs fois réédité en 2005 et 2008 et sous la direction du professeur Robert Mencherini vous publiez un autre ouvrage de référence "Provence-Auschwitz, de l'internement des étrangers à la déportation des Juifs".

Ton mari Sam Toros, sépharade grec, était également aussi le rescapé d'une famille durement frappé par la Shoah. Comme tu l'as écrit toi-même dans cette phrase bouleversante qui concerne presque tous les survivants des camps d'extermination : "Il y a en nous comme un aimant qui nous ramène toujours à ce maudit camp qui nous a laissé une trace ineffaçable dans notre chair et qui nous hante dans nos cauchemars nocturnes".

Et tu t'interroges sur l'avenir de cette mémoire de la Shoah que tu as si solidement renforcée par ton engagement permanent en particulier pour que le Mémorial du Camp des Milles, emblème de l'éducation

citoyenne prenne vie et se développe. Nous tous rescapés des camps comme toi ou survivants de la Shoah comme moi, qui avons bénéficié d'un long sursis, nous ne pourrions être sûrs de rien avant de quitter ce monde, l'avenir étant imprévisible. C'est pourquoi dans le Testament d'Auschwitz que tu as rédigé, ton espoir reste raisonnablement optimiste: "Puisse le flambeau de la Mémoire collective que nous vous transmettons avant d'arriver au bout de notre voyage vous protéger à jamais d'un nouvel Auschwitz".

Toi Denise tu as fait de ton mieux et tu continueras jusqu'à ton dernier souffle à combattre pour cette mémoire meurtrie, pour la liberté et pour la tolérance qui sont des valeurs indissolublement liées à notre République qui, par deux fois, a tenu à reconnaître la valeur de ta personnalité et de ton parcours. Elle a fait de toi un chevalier, puis un officier dans l'ordre prestigieux de la Légion d'Honneur. Aujourd'hui elle t'élève plus haut encore et je suis vraiment heureux de pouvoir te dire : Denise-Rachel Toros-Marter au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons commandeur de la Légion d'Honneur.



FILM-PREMIERE

„BEATE UND MARLENE“

EINE GESELLSCHAFT BRAUCHT DIE AUSNAHMEN

Sonntag, 16. Oktober 2016, 18 Uhr

Lichtburg Filmpalast

Elsässer Straße 26, 46045 Oberhausen

Im Beisein von Beate Klarsfeld, Paris

Die eine – Marlene – setzte sich für Emigranten aus Nazi-Deutschland ein, die andere – Beate – setzt sich bis heute für die Erinnerung an ermordete Juden Europas ein. Die eine unterstützte während des Krieges die amerikanische Truppenbetreuung, die andere entlarvte nach 1945 NS-Täter und brachte sie vor Gericht.

Ein Film über zwei außergewöhnliche Frauen, die sich auf sehr besondere Weise in die deutsche Geschichte eingebracht haben.



Beate Klarsfeld (© Hendrik Lietmann)

Marlene Dietrich (© Marlene Dietrich Collection Berlin)

« Ce n'est pas comme directeur général de l'APHP que je m'adresse à vous, mais comme président de l'institut de l'engagement.

Nous en sommes à la cinquième promotion : nous recrutons 700 jeunes cette année et cela permet à des jeunes remarquablement engagés mais qui ont des origines souvent modestes, qui ont eu des difficultés familiales, des parcours heurtés de pouvoir accéder par la force de leur engagement à des formations et des emplois qui correspondent à leurs aptitudes réelles, supérieures à ce qui avait été détecté avant leur service civique

Nous fournissons des bourses, un accompagnement (le tout financé par mécénat) et leur organisons des séminaires avec conférences, ateliers, etc...

Début juillet, nous en intégrons 500 pendant une petite semaine dans le vercors

Je suis en train d'établir le programme et je me demandais si Béate et vous accepteraient de venir faire une intervention devant ces 500 jeunes dans le cadre d'un séminaire sur « guerre et paix »

Cela me ferait extrêmement plaisir ; je pourrais demander à quelques uns d'entre eux de lire vos mémoires (que je conseille à tour de bras) avant pour qu'ils puissent vous poser des questions.

Ce sont vraiment des jeunes qui en valent la peine

Croyez vous que cela serait envisageable ?

Bien cordialement >>

Martin Hirsch

Jedi 7 juillet 2016 • 10:13

Encore un immense merci pour être venus à Autrans

Votre conférence était formidable a été très marquante pour l ensemble de l auditoire

Je vous suis vraiment très reconnaissant d être venus spécialement pour eux, pour nous

Cela restera comme un des grands moments de la jeune histoire de l institut de l engagement

Bien amicalement

Martin Hirsch

Madame, Monsieur, Chers Beate et Serge,

Merci de l'immense cadeau que vous avez fait tous deux à l'institut de l'Engagement et à ses lauréats. Votre présence à Autrans, votre conférence, votre engagement, votre passion et votre énergie ont passionné les jeunes (et les moins jeunes) de l'Institut. Merci pour l'inspiration que vous donnez.

Très bel été,

Marc

GEORGES LOINGER, UN HOMME D'ACTION ET DE PENSÉE, DÉCORÉ PAR L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE



Georges Loinger entre son fils et l'Ambassadeur d'Allemagne, Nikolaus Meyer-Landrut, qui vient de lui remettre la décoration d'Officier de l'Ordre de Mérite Fédéral allemand.

Mardi 12 juillet, Georges Loinger, doyen de l'Assemblée générale du Crif, Président du Comité d'Action pour la Résistance, a reçu sur décision du Président de la République Fédérale d'Allemagne la Verdienstkreuz 1.Klasse des Verdienstordens der Bundesrepublik Deutschland (Croix d'Officier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne) pour avoir contribué au sauvetage des centaines d'enfants juifs lors de l'occupation nazie.

La cérémonie organisée dans le splendide Hôtel de Beauharnais, siège de l'ambassade était présidée par l'Ambassadeur d'Allemagne en France, S.E. Nikolaus Meyer-Landrut.

En remettant sa distinction à Georges Loinger, l'Ambassadeur lui a exprimé sa profonde émotion et sa gratitude pour avoir défendu avec vigueur des valeurs d'humanité. Dans son discours, il a rappelé que l'Allemagne reconnaissait « sa responsabilité historique dans la rupture de civilisation qu'a constituée la Shoah ». Il a déclaré que « le souvenir du meurtre des Juifs resterait inscrit dans la conscience nationale ». L'Allemagne, dit-il, « se porte garante du droit d'exister d'Israël ».

Le récipiendaire, âgé de 106 ans, emprunt d'une certaine fierté, a tenu à souligner que ce moment célébré ensemble et à travers lui n'occultait pas les années dramatiques vécues dans la douleur, la souffrance et les trop nombreux morts.

Cet homme qui dit sourire à chaque fois qu'il ne sait comment agir, s'est engagé dans la résistance juive en 1925, à Strasbourg où il est né, lorsqu'il a entendu sur la radio d'Alsace, la voix « forte, puissante et décidée d'Hitler ». Un message génocidaire auquel il a cru à 15 ans, devenant ainsi attentif aux événements.

Georges Loinger, l'homme d'action est aussi un homme de pensée, comme l'a rappelé Serge Klarsteid. L'essentiel de son parcours résistant a été restitué dans de nombreux ouvrages qu'il a initiés, dont « L'Organisation juive de combat ». « Toute la grandeur de Loinger ne réside pas tant dans le fait d'avoir agité que d'avoir entraîné les gens à faire des choses avec lui. » C'est par ces mots que le Grand Rabbin de France Haïm Korsia a exprimé au plus près la vérité d'être de Georges Loinger. Patricia Sitruk, la directrice de l'OSE, a salué avec émotion l'homme et l'héritage légué.

Le Crif était représenté à cette cérémonie par Stéphanie Dassa, directrice de projets et chargée de la commission du Souvenir du Crif.



Richard Odier ou la passion de servir la mémoire

Richard Odier, né en 1968, dirigeant d'entreprise est un militant engagé dans la lutte contre l'oubli, le racisme, l'antisémitisme et contre toutes les formes de violences exercées par les populations en mal d'épuration ethnique. Son dynamisme est tentaculaire : Président du Centre Simon Wiesenthal-France et de « Verbe et Lumière-Vigilance, il est par ailleurs administrateur de la Synagogue Charles Liché, et membre actif du Collectif Urgence Darfour. Le 30 juin dernier au Mémorial de la Shoah, en présence de Eric de Rothschild président du Mémorial, lors d'une séance exceptionnelle organisée par le CSW et le CFYV avec la participation de Shimon Samuels, Directeur des relations internationales, Pierre-François Veil président du CFYV, Alla Gerber Membre du Centre de l'Holocauste de Russie, Eleonora Mitrofanova déléguée permanente de la Fédération de Russie à l'Unesco, Dominique Moisi de l'IFRI, Shmuel Trigano, sociologue, Président de l'observatoire du Monde Juif, et le Dr Ilya Altman, co-président du Centre de l'Holocauste de Russie, Richard Odier exposa les objectifs de son association « Verbe et Lumière-Vigilance », fondée il y a une quinzaine



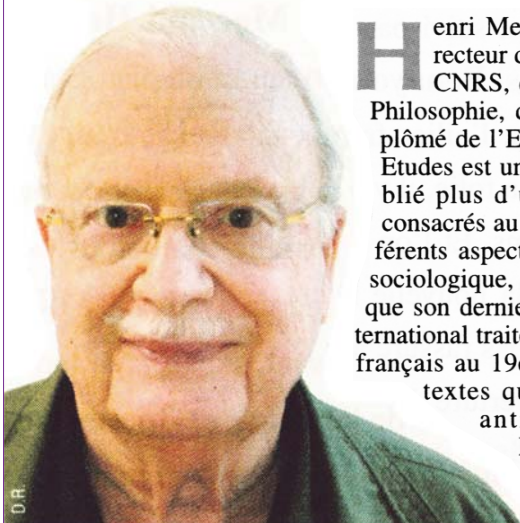
Le 30 juin au Mémorial, Richard Odier au centre avec sur sa droite Eric de Rothschild et Dominique Moisi sur sa gauche.

d'années dont les objectifs contribuent à favoriser la recherche sur le thème de la Shoah, venir en aide aux survivants, et cultiver la transmission à travers des programmes éducatifs, des ouvrages, des conférences, et des créations audio-visuelles, etc.

Comme le souligne Richard Odier, l'Association s'est investie dans de nombreux projets notamment en étant partie prenante avec l'Unesco afin de mener à bien des projets littéraires conduits par des étudiants Russes sur

la Shoah. En dehors de ces aides en faveur de la transmission de la Mémoire et l'Histoire de la Shoah, Richard Odier plaide pour que l'on médite les leçons du passé au prisme du temps présent. C'est en ce sens que « Verbe et Lumière-Vigilance » apporte son soutien à la constitution des dossiers pénaux s'agissant du Rwanda et du Darfour. Mais également en finançant le BNVCA, présidé par Sammy Gozlan, dont la lutte aujourd'hui contre le mal antisémite est essentielle. ● C.B.

Henri Mechoulan ou la passion de la recherche



Henri Mechoulan né en 1932, directeur de recherche honoraire au CNRS, docteur en Histoire de la Philosophie, docteur ès Lettres, et diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes est un auteur prolifique qui a publié plus d'une dizaine d'ouvrages consacrés au Monde Juif sous ses différents aspects : historique, religieux, sociologique, et même littéraire, puisque son dernier ouvrage chez Berg International traite du « Juif dans le roman français au 19e siècle », au travers de textes qui ont nourri l'hystérie antisémite. Par ailleurs Henri Mechoulan est apprécié pour ses travaux portant sur le

siècle d'or espagnol (1550-1650). Sa thèse sur ce thème fut publiée à l'intention du grand public en 1978, de même qu'il poursuivit ses recherches sur l'exode des marranes à Amsterdam, ce qui donna lieu à une seconde thèse en espagnol soutenue à Salamanque intitulée « Hispanidad y Judaismo ». Henri Mechoulan a reçu la plus haute décoration espagnole et a été accueilli à l'Académie Royale Espagnole des Sciences Morales et Politiques. En homme de passion, Henri Mechoulan a poursuivi sa quête sur la trace des Juifs d'Amsterdam, en consacrant une étude au Rabbin Menasseh Ben Israël, et à Baruch Spinoza, ce qui lui a valu de recevoir la plus haute distinction des Pays-Bas. Enfin, cet infatigable chercheur continue avec bonheur à transmettre le fruit de sa culture au sein de l'Université libre de Bruxelles. ● C.B.

Marcel Szejnberg et Claude Ungar à « Mémoire et vigilance »

Le mercredi 7 septembre, Marcel Szejnberg et Claude Ungar, dont l'engagement à lutter contre l'oubli est notoire, ont été reçus à « Mémoire et Vigilance »

afin de faire le point sur leurs recherches concernant les objets, documents et photos ayant appartenu aux internés des camps du Loiret et aux déportés qui furent

assassinés dans les abattoirs nazis. Membre actif des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, initiateur de l'Association du Convoi 6, présidée par Alexandre Borecki, Marcel Szejnberg accueille bénévolement avec un enthousiasme toujours frais les proches et les descendants des déportés de ce convoi dans le cadre d'une permanence au sein du Mémorial de la Shoah.

Il s'est également donné pour mission de recueillir tout ce qui offre une trace matérielle de l'existence de nos déportés avant et durant la Shoah. Quant à Claude Ungar, il est l'initiateur de

l'exposition consacrée aux objets réalisés par les internés des camps du Loiret, dont il a pu identifier récemment encore 2 porte-plume créés par 2 internés, et reconstituer leur trajectoire, ainsi que celle de leurs familles. Par ailleurs, on doit à Claude Ungar et à son épouse Eliane, la publication à compte d'auteur de 2 monographies exceptionnelles consacrées à leurs familles respectives, dont nous avons rendu compte dans ces colonnes qui sont de véritables modèles pour ceux qui tenteraient la même quête de mémoire familiale. ● C.B.



De droite à gauche Marcel Szejnberg et Claude Ungar le 7 septembre à « Mémoire et Vigilance ».

Alexandre Borycki président de « l'association mémoires du convoi 6 »

Alexandre Borycki, né en 1966, est le président de « l'Association Mémoires du Convoi 6 », fondée en 1999 par sa mère Renée Borycki et Marcel Szejnberg, tous deux enfants cachés. Le grand père d'Alexandre : Mordka Sieradzki fut pris au piège lors de la convocation du « Billet Vert », le 14 mai 1941, fomenté par les policiers Français, puis fut conduit à Pithiviers avant d'être déporté à Auschwitz, le 17 juillet 1942 par le convoi 6. Durant 3 ans, il eut à subir mille morts, avant d'être transféré à Jawischowitz où il trouva un peu de répit, en exerçant son métier de coiffeur. Enfin, après les épreuves des « Marches de la Mort », il était libéré en 1945, impatient de tenir la promesse de raconter autour de lui, l'innommable au nom de ses compagnons assassinés.

Comme en témoigne Alexandre Borycki. « Dès mon plus jeune âge, mon



Alexandre Borecki à Radio Shalom lors de l'émission « Mémoire et Vigilance ».

grand-père m'a transmis son histoire. Les réunions se passaient souvent chez nous avec ses compagnons déportés tels que Henry Bulavko, Milo Adoner... C'est comme cela que j'ai commencé à militer à l'AFMA, et surtout

aux côtés de ma mère, adhérente de la première heure aux FFDJF, où je côtoyais Serge et Beate Klarsfeld qui devinrent des exemples pour moi. Dès la création de « l'Association Mémoires du Convoi 6 », je me suis investi, puis après quelques années j'ai accepté d'en être le président. C'est ainsi que nous avons organisé la première exposition prolongée par un CD, puis publié deux ouvrages de témoignages, planté 928 arbres en Israël en mémoire des victimes, accompagné des scolaires à Auschwitz, témoigné dans les écoles, monté des expositions aux quatre coins de l'hexagone, et enfin participé au projet de l'édification des stèles sur l'emplacement des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.. Comme me le répétait mon grand-père qui me sert de guide : il ne faut pas oublier, comprendre et partager. » ● C.B.

Déclaration de la Directrice générale de l'UNESCO sur la Vieille ville de Jérusalem et ses remparts, Patrimoine mondial de l'UNESCO

Paris, 14 octobre 2016

« Comme je l'ai rappelé à maintes reprises, et encore récemment à l'occasion de la 40ème session du Comité du Patrimoine mondial, la Vieille ville de Jérusalem est la ville sacrée des trois monothéismes, le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. C'est au titre de cette diversité et de cette coexistence religieuse et culturelle que la ville a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le patrimoine de Jérusalem est indivisible, et chacune de ses communautés a droit à la reconnaissance explicite de son histoire et de son lien avec la ville. Nier, occulter ou vouloir effacer l'une ou l'autre des traditions juive, chrétienne ou musulmane revient à mettre en péril l'intégrité du site, contre les raisons qui justifient son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Nulle part ailleurs qu'à Jérusalem les traditions et patrimoines juifs, chrétiens, musulmans, s'imbriquent à ce point et se soutiennent les uns les autres. Ces traditions culturelles et spirituelles s'appuient sur des textes et des références, connus de tous, qui font partie intégrante de l'identité et de l'histoire des peuples. Dans la Torah, Jérusalem est la capitale du Roi des juifs David, où Salomon construisit le Temple qui abrita l'Arche d'Alliance. Dans l'Évangile, Jérusalem est le lieu de la passion et de la résurrection du Christ. Dans le Coran, Jérusalem est la destination du voyage nocturne (Isra) que le prophète Mohammed fit depuis la Mecque jusqu'à la Mosquée Al Aqsa.

LU DANS LA PRESSE | PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2016

#MONDE - LA DIRECTRICE DE L'UNESCO MENACÉE DE MORT APRÈS AVOIR ÉMIS DES RÉSERVES SUR LE VOTE SUR JÉRUSALEM

Dans ce microcosme de notre diversité spirituelle, des peuples différents fréquentent les mêmes lieux, parfois sous des noms différents. La reconnaissance, l'usage et le respect de ces noms sont essentiels. La Mosquée Al Aqsa / Al-Haram-al-Sharif, sanctuaire sacré des musulmans, est aussi le Har HaBayit – ou Mont du Temple – dont le Mur Occidental est le lieu le plus sacré du Judaïsme, à quelques pas du Saint Sépulcre et du Mont des Oliviers révéérés par les Chrétiens.

La valeur exceptionnelle universelle de la ville, qui lui a valu d'être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, tient à cette synthèse, qui est un appel au dialogue, non à la confrontation. Nous avons une responsabilité collective qui consiste à fortifier cette coexistence culturelle et religieuse, par la force des actes, et aussi par la force des mots. Cette exigence est plus forte que jamais, pour apaiser les divisions qui portent atteinte à l'esprit multiconfessionnel de la ville.

Lorsque ces divisions rejaillissent sur l'UNESCO, une Organisation dédiée au dialogue et à la recherche de la paix, elles l'empêchent de mener à bien sa mission. La responsabilité de l'UNESCO est de faire vivre l'esprit de tolérance et de respect de l'histoire, et c'est mon engagement quotidien en tant que Directrice générale, auprès de tous les États Membres. Je m'emploierai à cette tâche en toutes circonstances car c'est notre raison d'être : rappeler que nous formons une seule humanité et que la tolérance est la seule voie pour vivre dans un monde de diversité. »

#COMMUNIQUEDEPRESSE - UNESCO : LE CRIF DÉPLORE LE VOTE DE LA RÉOLUTION SUR JÉRUSALEM

"Le Crif salue la fermeté des États Unis, de la Grande Bretagne, des Pays Bas, de l'Estonie, de la Lituanie et de l'Allemagne, qui se sont opposés à la résolution niant le caractère juif de Jérusalem proposée par des pays arabes au comité exécutif de l'Unesco.

Tout en prenant acte de l'évolution de la position française qui a fait le choix de l'abstention, le Crif déplore que notre pays ait manqué une nouvelle fois l'opportunité et le courage de s'exprimer clairement sur la réalité historique du caractère juif de Jérusalem.

Le Crif réaffirme qu'il est urgent et nécessaire que la France sorte de cette ambiguïté vécue douloureusement par les Juifs de France.

Le Crif constate avec intérêt qu'aucun pays européen n'a apporté sa voix à cette odieuse résolution et que seuls 24 pays, sur les 58 qui composent le comité exécutif, dont la totalité des pays arabes ou musulmans, ont voté ce texte qui s'inscrit une nouvelle fois dans la falsification historique concernant Jérusalem et le peuple juif."

Ambassadeurs honoraires de l'UNESCO pour l'éducation à l'histoire de l'Holocauste et pour la prévention du génocide, nous établissons une nette distinction entre l'organisation qui mène des actions très positives dans les domaines de l'Éducation, de la Science et de la Culture et son organe politique, le Comité Exécutif, constitué, comme aux Nations-Unies, d'une majorité d'États hostiles à Israël. Comme en avril dernier, nous condamnons à nouveau cette résolution du 14 octobre qui est violemment anti-israélienne et nous regrettons que la France, au lieu de voter contre cette résolution, ait choisi de s'abstenir, contrairement à l'Allemagne et aux Pays-Bas.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

La Directrice générale

08 SEP. 2016

Monsieur et Madame Serge et Beate KLARSFELD
Ambassadeurs honoraires et Envoyés spéciaux de
l'UNESCO pour l'enseignement de l'histoire de
l'Holocauste et la prévention du génocide

Madame, Monsieur,

Dear Beate and Serge,

Dans le cadre de la 71^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO et six personnalités renommées pour leur plaidoyer en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, les droits humains et l'autonomisation des femmes accueilleront une soirée spéciale au *Metropolitan Museum of Art* de New York, qui rendra hommage aux héros d'une campagne mondiale pour prévenir et vaincre l'extrémisme violent. Cet événement prestigieux, qui bénéficiera d'une large couverture médiatique, verra la présence de dirigeants internationaux, de chefs d'organisations internationales, de membres de la société civile, de la communauté académique et des médias. La soirée se tiendra le 22 septembre 2016 de 20 heures à 22 heures.

J'ai l'honneur, au nom des marraines de cette soirée, de vous inviter à recevoir un prix spécial, qui vous sera décerné par Madame Sara Bloomfield, Directrice de l'*Holocaust Memorial Museum* des Etats-Unis d'Amérique, le 22 septembre prochain.

En ma qualité de Directrice générale de l'UNESCO, je suis convaincue que votre témoignage, votre voix courageuse et votre inestimable action en faveur de la justice et de la vérité, participeraient grandement au renforcement de l'action mondiale pour la paix, le respect de la diversité culturelle, et à la construction d'une citoyenneté globale.

Face à la terreur et à la haine meurtrière, nous devons demeurer unis pour défendre inlassablement les valeurs partagées des droits humains et de la dignité. Pour l'UNESCO, une telle action appelle un engagement renouvelé de la part de tous afin de développer de nouvelles formes d'éducation à la paix et à la tolérance, ainsi que de nouvelles formes de citoyenneté globale, aux côtés d'efforts redoublés pour favoriser l'alphabétisation culturelle et construire des ponts plus solides pour le dialogue interculturel et la cohésion sociale. Notre engagement se concentre sur les mesures préventives, en particulier les efforts spécifiques de lutte contre la radicalisation des jeunes.

Je ne sais que trop combien vous défendez personnellement, et depuis des décennies, ces valeurs et principes fondamentaux, notamment en votre qualité d'Ambassadeurs honoraires et Envoyés spéciaux de l'UNESCO pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste et la prévention du génocide. C'est ainsi très vivement que nous espérons que vous serez en mesure d'accepter notre invitation.

Permettez-moi de préciser qu'en cas de réponse positive de votre part, ce qui est notre souhait le plus ferme, les organisateurs de l'événement couvriront vos frais de voyage et séjour à New York.

En espérant un retour favorable de votre part, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Cordialement,

Irina Bokova

Irina Bokova

L'accord franco-américain

Le ministère des affaires étrangères américain a fait savoir le 15 septembre qu'il avait commencé à payer ceux qui avaient déposé des dossiers considérés comme en règle en application de l'accord franco-américain signé à Washington et que nous avons déjà longuement évoqué en expliquant qui pouvait en bénéficier.

Environ 30 survivants de la déportation de France (qui n'avaient pas encore perçu de réparation financière), quelques épouses survivantes ainsi que des héritiers de déportés en ce cas.

Soixante huit demandes au total ont été satisfaites pour un montant de 8.4007.500 dollars et 22 demandes le seront prochainement pour un montant additionnel de 2.548.500 dollars.

Il existe une prolongation du délai pour déposer les dossiers: elle court du 15 septembre 2016 au 20 janvier 2017

Email: DeportationClaims@state.gov

Fax: 1 202 776 83 89

Tel: 1 202 776 83 85

Office of the Legal Adviser

International Claims and Investment Disputes

Suite 203, South Building

2430 E Street NW

Washington DC 20037-2800

USA

Pour info visiter le site: www.state.gov/DeportationClaims

Le Fonds des Enfants Survivants

Il s'agit d'un nouveau fonds de réparation allemand qui permet à la Claims Conference d'allouer une somme forfaitaire d'un montant en euros équivalent à 2.500 Euros qui vient s'ajouter aux paiements réguliers de pension accordés au titre de l'article 2.

Cette indemnisation concerne les personnes nées après le 1er janvier 1928 et qui ont été

1. soit dans un camp de concentration
2. soit dans un ghetto
3. soit qui ont survécu cachées ou sous une fausse identité ou illégalement pendant une période d'au moins six mois dans un pays occupé par l'Axe (selon l'article 2)
4. soit qui étaient en gestation pendant que leur mère subissait les persécution ci-dessus

Les personnes qui perçoivent déjà des indemnisations de la Claims et qui n'ont pas reçu le formulaire de la Claims pour le paiement forfaitaire de 2.500 Euros peuvent se signaler à la Claims pour recevoir ce formulaire qui sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Claims Conference

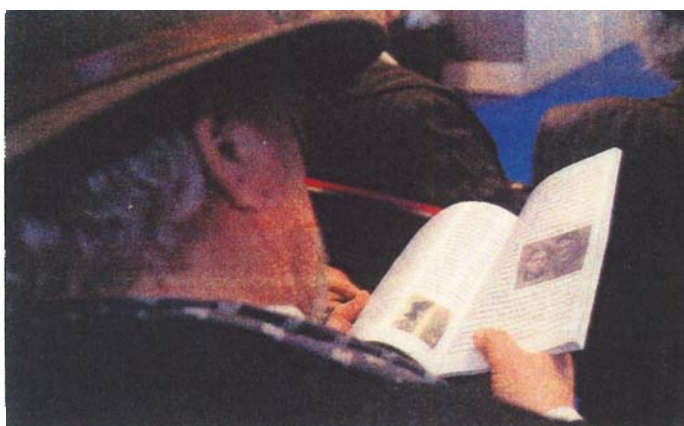
Sophienstrasse 26

D - 60487 Frankfurt/Main

Allemagne

Les survivants de la Shoah

La Fondation accueille un service dédié aux survivants de la Shoah qui dispense des aides financières et intervient sur des programmes sociaux à destination des personnes seules, démunies ou résidant en EHPAD. Elle abrite le Bureau Claims Conference en charge de la constitution des dossiers d'indemnisation.



Ce service spécialisé dispense des aides sur les fonds versés notamment par la Claims Conference. En 2015, plus de 1,5 million d'euros ont ainsi permis de financer les aides à domicile, les soins médicaux et les aides alimentaires. Par ailleurs, pour un montant de 570 K€, la Fondation pour la mémoire de la Shoah

soutient les programmes mis en œuvre par la Fondation à destination des personnes démunies (mutuelle), isolées (lien social) ou hébergées en EHPAD.

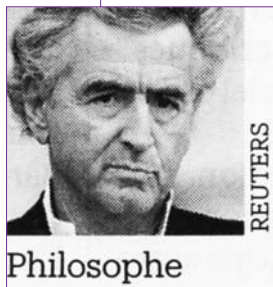
D'une longévité exceptionnelle – il a été créé en 2001 – le groupe *Itinéraires* se retrouve une fois par mois autour de deux animatrices. Destiné aux survivants de la Shoah, il réunit dans un travail d'expression de la mémoire des personnes liées par des expériences communes et, pour certaines, offre un endroit unique où parler de cette partie douloureuse de leur histoire. Après avoir travaillé sur la vie juive avant la Shoah, ce groupe très solidaire a trouvé un équilibre entre évocations du passé, réflexion sur l'actualité et transmission (comme celle, ludique, de recettes de cuisine). En 2015, il a évoqué les moyens mis en œuvre après la guerre pour se reconstruire, thème rarement et difficilement abordé par les survivants de la Shoah.

Fondation Casip-Cojasor
8 rue de Pali-Kao
75020 Paris
01 44 62 13 13
fondation@casip-cojasor.fr
www.casip.fr

Créé en 2009, le programme *De bouche à oreille* dédié à la transmission des mémoires juives en partenariat avec un établissement scolaire de l'enseignement juif, chaque année différent, s'est poursuivi. Destiné à recueillir et retranscrire les témoignages d'hommes et de femmes d'origines géographiques et sociales diverses, nés avant ou après la Deuxième Guerre mondiale, il permet de créer du lien social en mettant en relation des générations très différentes : les témoins s'expriment – certains pour la première fois – et les élèves découvrent des mondes inconnus. L'édition 2015 a été réalisée avec le concours du groupe scolaire de l'Alliance des Pavillons-sous-Bois.

Contre les totalitarismes, commémorer Babi Yar

PAR BERNARD-HENRY LÉVY



En 1941, 34 000 Juifs ont été assassinés par les nazis dans ce ravin de la capitale ukrainienne, en deux jours. A l'occasion du 75^e anniversaire du massacre, Bernard-Henry Lévy a prononcé un discours jeudi à Kiev au nom de François Hollande.

Président Petro Porochenko, mesdames et messieurs les présidents et les ambassadeurs, rabbins et dignitaires religieux, mesdames, messieurs.

Il y a toujours un moment, dans le destin des peuples, où les pages les plus sombres du grand livre des morts et des vivants viennent dans la lumière de la connaissance et du remords. Ce moment, pour l'Ukraine, est arrivé. Soixante-quinze ans après le massacre, à Babi Yar, de tant de Juifs d'Ukraine, trois quarts de siècle après la destruction, dans ce ravin à jamais maudit et à jamais sacré, de 34 000 hommes, femmes et enfants dont le seul crime était d'être nés juifs, le temps est venu pour la contrition, la repentance et l'intégration du crime dans le mémorial de la conscience universelle.

Et ce n'est probablement pas un hasard si ce moment tombe à la veille de ces jours très particuliers que les Juifs, dans le monde entier, appellent les «*jours redoutables*» ; ce n'est pas pour rien qu'il coïncide avec la fête de Rosh Hashana qui est, pour tous les Juifs, la célébration du Jugement – l'heure où chaque nation, chaque peuple sont appelés à comparaître devant le trône de Dieu.

Je n'ignore pas, mesdames et messieurs, combien ce devoir de mémoire ou, si l'on préfère, de comparution peut être pénible et, souvent, douloureux. Je sais ce qu'il peut coûter, du moins en apparence, au récit national et à la fierté qu'il procure. Et j'ai l'honneur de parler, aujourd'hui, au nom du président d'un pays, la France, qui a mis en œuvre la même sorte de devoir de mémoire – à la fois saint et terrible. Car, à la fin des fins, rompre un silence scellé par des décennies de censure institutionnelle et politique, c'est ce qu'a fait le président Jacques Chirac quand il a reconnu la responsabilité de l'Etat dans la déportation des Juifs de France. C'est ce qu'a fait,

ailleurs, le chancelier Willy Brandt quand il est allé s'agenouiller devant le monument aux martyrs du ghetto de Varsovie. C'est encore à quoi s'est risqué le pape Jean Paul II quand il a pris la décision historique d'aller prier, seul, à Auschwitz. Eh bien, c'est au tour de l'Ukraine, par la voix de son président, d'inviter son pays à ne pas céder, certes, sur l'Holodomor ; à célébrer, et célébrer encore, la mémoire de ce Juste parmi les nations que fut le métropolite Andrei Sheptytsky ; mais, en même temps, à faire des morts de Babi Yar les symboles de notre humanité commune et le rempart de tous contre le retour du pire – ces morts sans tombes, sans traces ni archives, et sans que l'on puisse, même, à proprement parler les compter.

Mais nous savons tous, en même temps, que ce processus de reconnaissance est aussi une propédeutique de justice et de vérité. Nous savons qu'aucun pays au monde n'a jamais rien construit de solide quand il n'a pas pris soin, d'abord, de dissiper ses ombres et ses fantômes. Et nous savons que ce travail de mémoire scrupuleux et ardent, cette œuvre de dénombrement, sans faille ni répit, ont été l'un des principes de la nouvelle Europe – à la fois son moteur, son socle et sa constitution. Sachez, du coup, ceci, monsieur le Président, messieurs les rabbins et dignitaires religieux, mesdames, messieurs. Chacun des gestes qui ont été accomplis, aujourd'hui, lors de cette journée si particulière, chacun des mots qui auront été prononcés ou des noms qui auront été murmurés forment comme un voile de deuil, de pardon et de rédemption posé sur une terre souillée du sang de tant d'innocents. Mais soyez sûrs, aussi, que le fait même que cette cérémonie ait lieu, le fait même de la communion, sur cette terre affligée, de tant d'Ukrainiens de toutes origines et ayant chacun sa foi (juifs, chrétiens, musulmans, incroyants...), soyez sûrs que la rencontre des plus hautes autorités de la nouvelle Ukraine et des représentants des Etats (Israël, Allemagne) qui, avec l'Ukraine et, désormais, le reste du monde, partagent l'héritage des morts de Babi Yar, soyez sûrs, oui, que tout cela est, pour votre pays, un pas de plus hors de l'âge des totalitarismes et des ténèbres – et un pas en avant dans la direction de la rentrée dans l'Europe. ◆

VISITE DE MONSIEUR NIKOLAUS MEYER-LANDRUT, AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE EN FRANCE ET AUPRÈS DE MONACO AU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

« Que ferais-je demain si... ? »

Dès son arrivée au Site-mémorial du Camp des Milles, l'attention de M. Nikolaus Meyer-Landrut, Ambassadeur d'Allemagne en France et auprès de Monaco s'est portée sur cette interpellation qui ouvre le parcours de visite : « C'est la question d'aujourd'hui » souligna-t-il.

Accompagné de Serge Klarsfeld, Vice-président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation et de son épouse Beate, l'Ambassadeur a pu découvrir « avec une grande émotion » ce haut lieu de la mémoire européenne, son histoire ainsi que la richesse des témoignages des internés, allemands antinazis pour beaucoup d'entre eux.

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation lui a ensuite présenté les outils scientifiques pluridisciplinaires développés dans le « volet réflexif » du Mémorial et qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains qui ont conduit et peuvent encore conduire au pire ainsi que les capacités qui permettent d'y résister.

M. Nikolaus Meyer-Landrut s'est dit impressionné par cette troisième partie d'éducation citoyenne et a particulièrement apprécié le film montrant les étapes qui peuvent mener une société, démocratique ou non, jusqu'à la perpétration de crimes de masse.

Devant le Mur des Actes Justes, il a pu constater la grande diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un contrepoint de reconnaissance et d'espoir en fin de parcours muséographique. Et une manière de souligner que « chacun peut résister, chacun à sa manière... », message affiché au-dessus d'une grande photo d'un Hambourgeois croisant les bras dans une foule faisant le salut nazi devant Hitler en 1936.

M. Nikolaus Meyer-Landrut s'est ensuite recueilli dans l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les 11400 enfants juifs déportés de France

Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

A l'issue de cette visite, il a affirmé vouloir agir pour une coopération durable entre son pays et la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, en particulier concernant les jeunes, tout comme avaient pu le faire Olaf Scholz, ministre-président de Hambourg, Carola Veit, Présidente du parlement de Hambourg puis plus récemment Michael Roth, Ministre allemand aux affaires Européennes lors de leurs visites.



14 octobre 2016

Beate et Serge K.,
Nikolaus Meyer Landrut,
ambassadeur d'Allemagne,
et Alain Chouraqui,
président de la Fondation
"Mémorial du camp des Milles"

Le 30 novembre à 18h le remarquable film de Claude Bochurberg, "La Mémoire Réconciliée", a été présenté par la Mairie de Paris au grand auditorium de l'Hôtel de Ville devant une nombreuse assistance et avec le même succès que lors de sa projection à l'auditorium du Mémorial de la Shoah en avril dernier. Ce film est présenté également le dimanche 4 décembre à 15h au cinéma "Le Royal" à Nogent sur Marne par la municipalité et par le Cercle communautaire de la ville.

Les Fils et Filles ont édité un DVD de ce film. Vous pouvez vous le procurer à l'association (32,rue La Boetie-75008 Paris) au prix de 15 euros (franco de port)

Dans le prolongement de « la Confrontation » réalisé en 2007 à Berlin et à Wannsee donnant la parole 64 ans après la Shoah à quelques uns des enfants, orphelins des déportés Juifs de France, qui se sont battus aux côtés des Klarsfeld depuis plus de 30 ans, le présent document fait état du voyage effectué en Allemagne en juin 2015 sur les traces de 16 jeunes Juifs assassinés à Sachsenhausen en février 1945, et sur celles de deux jeunes Français : Léon Halaunbrenner et Jean Bloch, assassinés en Saxe le 17 avril 1945. Pour la première fois en Allemagne, les Klarsfeld et les « Fils et Filles des Déportés Juifs de France » ont dévoilé une plaque et une stèle commémoratives en ces lieux tragiques avec la participation des Autorités Civiles Allemandes, affirmant par là même leur volonté de perpétuer la mémoire des victimes Juives originaires de France. Plus de 70 ans après, ce film sensible, étayé de nombreux portraits de Militants exceptionnels, témoigne avec éclat de ce renversement de l'Histoire, grâce à l'œuvre immense de Mémoire et de Justice accomplie par Serge et Beate Klarsfeld. Un document précieux, en forme d'héritage, délivré par ce couple hors du commun, qui sans nul doute fera date.

Film réalisé par Claude Bochurberg
Avec le concours de Serge Klarsfeld
Tournage Postproduction
Jeremy Nedjar, Bellis Productions
Ingénieur du Son en Allemagne Lotta Sahstedt
Musique Pianiste Interprète Agnieszka Ufniaz
Musique Edition Bellis Productions
Production Association Mémoire
d'Images Juives Contemporaines (Loi 1901)

Durée 136 min. env.  © COPYRIGHT 2016 

La Mémoire Réconciliée





Conférences et réunions régulières assumées par Serge K.

A la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, en tant que président de la Commission "Mémoire et Transmission", président du Comité de Lecture de la Collection "Témoignages", membre du Bureau et du Conseil d'administration; membre du CA du Mémorial de la Shoah; membre du Bureau et du CA de la Fondation "Mémorial du camp des Milles"; membre du Conseil scientifique d'Izieu; membre du CA du Conseil International d'Auschwitz et de la Fondation Auschwitz-Birkenau.

Beate a parlé en Allemagne, à Sarrabruck le 19 septembre, à Oberhausen le 16 octobre, à Bielefeld le 20 octobre, à Berlin le 2 novembre, à Wuppertal le 13 novembre; à New York le 21 septembre. Beate et Serge parleront à nouveau à New York le 1er février à l'Université Columbia et cette fois avec l'historien américain Paxton. Auparavant Serge K. aura parlé le 11 décembre au Musée de l'Héritage Juif et de l'Holocauste à New York le 11 décembre sur le tome 2 du Mémorial des Enfants. Les Klarsfeld prendront encore la parole les 20 et 21 décembre aux Grandes Conférences Catholiques et au World Trade Center de Bruxelles, sans oublier une participation au jury de thèse de doctorat à Lyon de notre militante Valérie Perthuis-Porteret, sans oublier non plus de nombreuses préfaces à rédiger et de nombreux interviews

Camp d'internées : Serge et Beate Klarsfeld en soutien du projet d'Historial

Culture - Histoire / Camp de Brens

mercredi 28 septembre 2016

LA DÉPÊCHE



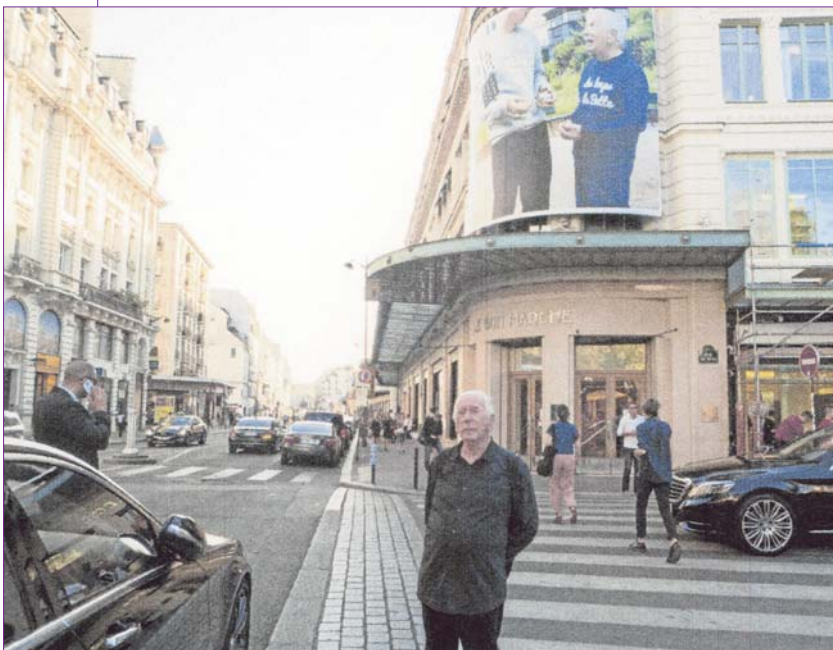
Serge et Beate Klarsfeld, et Philippe Allouche (Fondation pour la Mémoire de la Shoah) ont apporté leur éclairage sur le projet, à même d'en faciliter la réalisation. L'association locale est très attachée à cet Historial depuis 1998.

Dans son projet de créer un Historial de l'internement, de la Déportation et de la Résistance sur une partie du site du camp de Brens, l'association pour perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et Rieucros fait preuve d'une solide opiniâtreté. Il est vrai qu'elle a depuis 1998 de nombreuses références en matière d'activités culturelles et mémorielles. Rémi Demandant, le secrétaire, en a dressé l'inventaire devant une délégation de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, qui avait déplacé ses plus hauts dirigeants à Brens : Philippe Allouche, directeur général, son adjointe Gabrielle Rochmann, sa chargée de mission «Mémoire et transmission», Judith Cytrynowicz et bien sûr Béate et Serge Klarsfeld qui en sont les figures de proue. Mais la réalisation d'un tel Historial, si elle ne manque pas de documents écrits, sonores, photographiques et filmographiques pour en assurer un riche contenu sur ses trois thématiques, se heurte à un obstacle jusqu'ici infranchissable : l'acquisition du site sur un domaine privé.

Les vestiges les plus symboliques (baraquement, mirador, sanitaires) sont situés sur une parcelle appartenant à la famille de Noblet d'Anglure.

Parcours d'obstacles

À ce jour, elle n'est pas à vendre. Une autre partie est accessible à l'achat, avec le corps de garde, le grand portail et un pavillon qui servait de résidence au directeur du camp. Mais ni l'association ni la commune de Brens n'ont la surface financière pour intervenir seules sur une pareille acquisition. Rémi Demonsant et ses amis vont donc continuer leur tour des financeurs potentiels, au premier rang desquels les collectivités -de la commune à l'Europe - mais aussi la SNCF et les chemins de fer allemands impliqués dans la déportation. Le projet de l'Historial a encore des portes à ouvrir avant de voir le jour.



Mannequin vedette des seniors, notre porte drapeau à double titre, Alex Halaunbrenner, devant "Le Bon Marché" qui arbore son image au-dessus de ses portes d'entrée et dans la Presse

Polémique autour du monument aux morts

MÉMOIRE Le maire refuse depuis dix ans d'accéder à la demande d'Henri Neimark, petit-fils de déportés

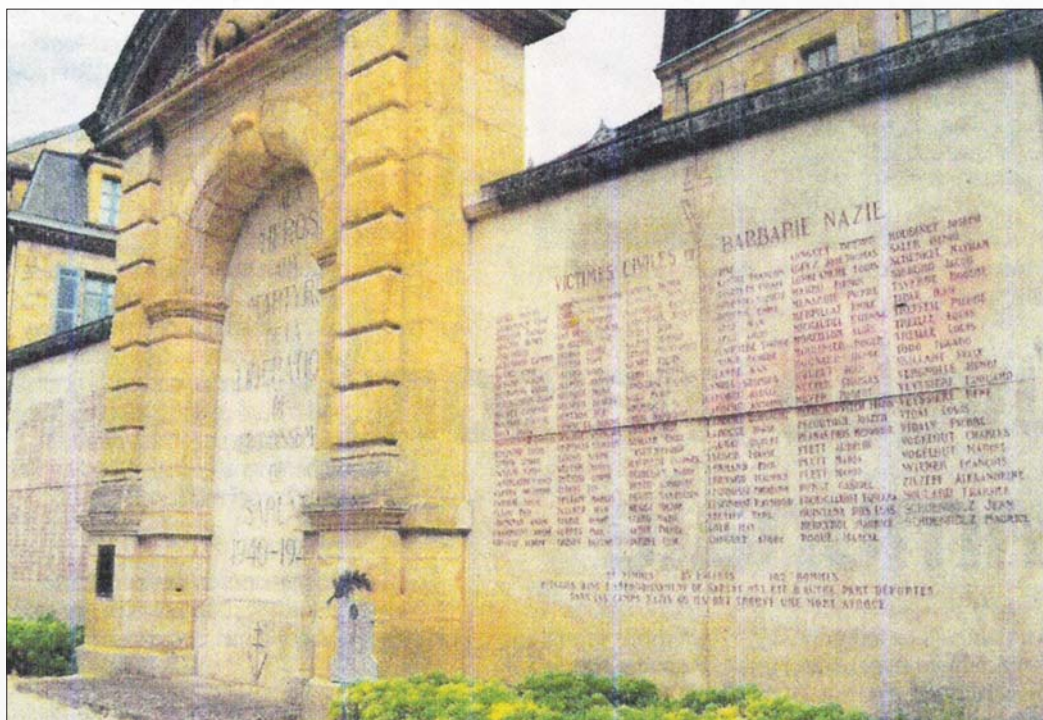
ÉMILIEN GOMEZ
sec.sarlat@sudouest.fr

Hier, Hélène Coq-Lefranc et Romain Bondonneau, deux élus de l'opposition socialiste de Sarlat, ont convié la presse à une entrevue discrète à l'Invictus, au cœur de la Traverse. « Il s'agit de quelque chose de suffisamment grave », affirme Romain Bondonneau.

Les deux conseillers municipaux ont décidé de « rendre publique » la démarche d'Henri Neimark. Cet homme de 75 ans vit à Lyon, mais est originaire de Sarlat. Ses parents et ses grands-parents, qui vivaient au 1, rue Landry, étaient eux aussi des Sarladais. Ils étaient Juifs. Comme une centaine d'autres Juifs sarladais, ils ont été déportés vers les camps d'extermination nazis en 1944.

Engagement préalable

Depuis plusieurs années, Henri Neimark se bat pour faire « personnaliser » le monument aux morts des victimes civiles de l'arrondissement de Sarlat, qui est situé à l'entrée de la rue de la République. La stèle indique bien le nombre de déportés : 29 femmes, 25 enfants et 102 hommes (1). Il aimerait que l'on y précise les noms de celles et ceux - plus d'une centaine de personnes - qui sont morts parce qu'ils étaient Juifs. Une requête que ne satisfait pas Jean-Jacques de Peretti depuis avril 2005, date du premier courrier qui lui a été adressé. « Il avait dit avoir conscience que cela puisse porter atteinte aux familles en s'engageant à y remédier », affirme Henri Neimark. En avril 2005, lorsque Lucien Lazare, membre de la commission des



Sur la stèle, il manque des noms de victimes de la barbarie nazie. PHOTO: E. G.

Justes à Jérusalem, formule la demande, le premier magistrat réclame une liste précise et exhaustive des déportés de l'arrondissement de Sarlat. Avec l'aide de Bernard Reviriego, des Archives départementales de la Dordogne, et de Valérie Kleinknecht, du Mémorial de la Shoah à Paris, ils ont ressorti plus de 35 noms.

Pas suffisant aux yeux de l'élu qui justifie sa décision par une volonté de préserver l'unité sarladaise. « Il y a 109 noms à identifier et ils ne m'en donnent que 35. On les met tous ou on ne les met pas », réplique Jean-Jacques de Peretti qui préférerait qu'on parle de tous les déportés plutôt que de mettre en avant la judaïté de certains d'entre eux. « Leur demande est légitime, mais elle n'est pas assez construite. Imaginez si quelqu'un vient demander pourquoi son nom n'y est pas ! »

Courrier aux élus

Pour Henri Neimark, ce sont des arguments fallacieux. « C'est de la mau-

vaïse volonté. Cela fait dix ans qu'il gagne du temps », lâche-t-il.

À l'appui de ses dires, un courrier de l'édile datant de juillet 2015 dans lequel celui-ci indique ne « pas pouvoir donner de suite favorable » à cette demande, que « la tradition de la Ville de Sarlat n'est pas de financer des actions [...] qui seraient le reflet d'idées ou de convictions profondes, cela pour garantir une neutralité

indispensable au plein développement d'un vivre ensemble local ». Des propos « honteux » pour ce petit-fils de victimes de la Shoah. « C'est en dessous de tout. C'est un déshonneur ! »

Les termes du maire choquent aussi Romain Bondonneau, l'opposant, professeur d'histoire au lycée Pré-de-Corday. « Il parle de convictions,

mais c'est un fait historique. C'est édifiant, tonne-t-il. Venant de la part d'un ancien ministre de la République, qui plus est gaulliste. » « Un pas de plus et on tombe dans le relativisme, voire le négationnisme », enfonce Hélène Coq-Lefranc.

À la suite de cette réponse, Serge Klarsfeld, président de l'association des Fils et Filles de déportés Juifs de France, s'est lui aussi adressé au maire pour s'indigner de telles formules. « J'en parlerai à son fils [Arno], qui est au Conseil d'État [comme le maire] », affiche Peretti qui promet de se repencher sur le dossier.

Consterné, Henri Neimark a envoyé un courrier à tous les membres du Conseil municipal. Il a décidé de « mettre le sujet sur la table publique ». « Il faut que les gens de la commune sachent. Même si la décision revient au maire, il doit y avoir un débat démocratique. »

(1) Une inscription rajoutée par la municipalité.

Le 9 octobre, sous l'égide d'Anne Hidalgo, maire de Paris, Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire chargée de la Mémoire, Pénélope Komitès adjointe au maire chargée des Espaces Verts, Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, et Henry Battner, président du Farband-USJF s'est déroulée la cérémonie de Yiskor en hommage aux victimes de la Shoah, aux combattants des Ghettos, des partisans tombés au champ d'honneur et des combattants Juifs qui sacrifièrent leur vie pour la création d'Israël, organisée par le Farband-USJF, avec inauguration d'une stèle en mémoire des Victimes, selon le souhait émis par la maire de Paris en 2015.

Henry Battner, président du Farband a ouvert cette cérémonie en présence des porte-drapeaux, des responsables des sociétés, des élus, Milo Adoner vice-président de l'UDA, des co-présidents de l'UEVACJ, Annette Zaidman des FFDJF, Alexandre Borecki du Convoi 6, André Panczer président du Comejd, Rachel Jedinak de la MJP, ainsi que Hélène Mouchard-

Yiskor avec inauguration d'une stèle à Bagneux



Pénélope Komitès, adjointe au maire de Paris, et Henry Battner, président du Farband lors du dévoilement de la stèle.

Zay, Présidente du Cercil, Lydia Benatar, directrice d'*Actualité juive*, Danielle Hoffman-Rispal, ex vice-présidente de l'AN, Patrick Bloche, Serge Blisko députés de Paris. Après l'allumage de six torches par les jeunes de l'Hashomer Hatzair, Michel Azaria et Lise Gutman prononcèrent des allocutions en judéo-espagnol et en Yiddish, puis se succédèrent à la tribune : Ariel Goldmann, président du FSJU-AUJF, le grand Rabbin Olivier Kaufmann, directeur de l'Ecole Rabbinique, Joël Mergui, président du Consistoire, Francis Kalifat, président du Crif, Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, Marc Attali, ministre plénipotentiaire d'Israël et Pénélope Komitès au nom de la maire de Paris.

Les intervenants rendirent unanimement hommage aux déportés, à Henry Battner pour son implication, puis sa-

luèrent la mémoire des disparus, dont Elie Wiesel, Shimon Pérès, le grand rabbin Sitruk et Charles Baron, avant d'évoquer la tragédie de la Shoah, le sacrifice des combattants Juifs qui se battirent contre le nazisme et pour la défense d'Israël et enfin en appeler au « Zahor » et à la lutte contre la haine et la barbarie pour laquelle Pénélope Komitès souligna que « ce fléau de l'antisémitisme et de la xénophobie n'auront jamais leur place à Paris... Nous ne céderons jamais ! ». Après ces interventions, Pénélope Komitès et Henry Battner procédèrent au dévoilement de la stèle sur laquelle est gravée : « En hommage aux Victimes de la Shoah qui n'ont pas de sépulture ni ici ni ailleurs », avant les prières conduites par le rabbin Mevora Zerbib. ●

En hommage à René et Simone Hirschler

Le 9 octobre dernier, sur le mur de la Synagogue de Mulhouse a été apposée une plaque : « A la mémoire du Rabbin René Hirschler (1939-1945), Rabbin de Communauté Israélite de Mulhouse de 1929 à 1939, Grand-Rabbin du Bas-Rhin à partir de 1939. Aumônier de la Légion Etrangère. Aumônier Général des camps d'internement. Déporté et tué dans le camp de Mauthausen, décoré de la Médaille de la résistance à titre posthume et de sa femme Simone, née Lévy (1941-1944). Déportée et tuée dans le camp d'Auschwitz-Birkenau. Décorée de la Croix de Guerre avec Etoile d'Argent à titre posthume. Cette plaque à leur mémoire a été réalisée conjointement par la Communauté Israélite de Mulhouse et la Ville de Mulhouse pour honorer la conduite exemplaire de ce couple en temps de paix comme en temps de guerre, qui permit de sauver de nombreuses vies. » René et Simone Hirschler sont l'honneur du Judaïsme Français. Résistants face à la barbarie, ils se dévouèrent corps et âme au service de leurs frères et sœurs



Les officiels lors de l'inauguration de la plaque en Mémoire des époux René et Simone Hirschler.

Juifs durant l'occupation, et ce, jusqu'au bout de leur vie. Sans oublier que par un acte de courage inouï, ils n'hésitèrent pas à se séparer de leurs 3 enfants, en les confiant à une proche, afin de les sauver d'un destin fatal. Aujourd'hui, Alain Hirschler, auteur de : « Grand Rabbin Résistant : René Hirschler 1905-1945 » publié chez Caractère, s'attache à perpétuer la mémoire de ses parents, comme ce fut le

cas le 9 octobre, où il leur rendit hommage en même temps que Henri Metzger, président de la Communauté de Mulhouse, Jean Rottner, Maire de Mulhouse, et le Grand Rabbin de France Haim Korsia qui évoqua lui avec une infinie chaleur ce couple exceptionnel, en présence des membres la famille Hirschler, du Préfet du Haut-Rhin, et des représentants de tous les cultes de la région. ● C.B.

Henri Zajdenwegier,
seul survivant du convoi, avec
Eliane Rawicz, fille de déporté et
son mari Tommaso.



Cérémonie en mémoire des déportés du Convoi 73

Le 6 octobre, à l'appel de « l'Association des Familles et Amis du convoi 73 » s'est déroulée au Père Lachaise, la cérémonie traditionnelle à la mémoire des 878 hommes dans la force de l'âge, qui furent déportés depuis Drancy le 15 mai 1944 vers les Pays Baltes par le convoi 73, dont notre ami Henri Zajdenwegier reste le seul survivant.

Au pied du monument sur lequel on peut lire gravés dans la pierre : « Nous sommes 900 Français », les mêmes mots que ceux qui sont visibles sur l'une des cellules du Fort 9 à Kaunas,

où furent assassinés environ la moitié des hommes du convoi, Louise Cohen présidente d'honneur et les descendants et les proches rendirent hommage à ces hommes, avant que n'intervienne le rabbin Daniel Fahri, en présence d'Henri Zajdenwegier, Danielle Hoffmann-Rispal ancienne vice-présidente de l'AN et des élus du XXe. Puis, après cette cérémonie, les participants se sont retrouvés dans les salons de la mairie du XXe autour d'un verre de l'amitié avec la participation de Frédérique Calendra, maire du XXe. ●

Sur les ondes

Claude Singer et Victor Kuperminc à « Mémoire et Vigilance »

Le 26 octobre, l'historien Claude Singer, responsable du secteur pédagogique au Mémorial de la Shoah et Victor Kuperminc, auteur de « L'affaire Léo Franck, Dreyfus en Amérique », réédité récemment chez l'Harmattan, avec une préface d'André Kaspi, ont été reçus dans l'émission « Mémoire et Vigilance » afin de faire respectivement le point sur les activités

et les formations pédagogiques dispensées par le Mémorial, partenaire agréé du ministère de l'Éducation Nationale, ainsi que sur « Léo Franck », accusé sans preuves du meurtre d'une jeune ouvrière, qui fut lynchée à mort par la foule d'Atlanta, et dont le souvenir tragique est toujours présent aux USA à travers les publications, le cinéma et la télévision. ● C.B.



De droite à gauche
Victor Kuperminc
et Claude Singer.



APPEL À TÉMOIGNAGES



En partenariat avec l'Union des Déportés d'Auschwitz le Farband-Union des Sociétés Juives de France entreprend une recherche sur **les Juifs originaires de Pologne qui sont arrivés en France entre 1945 et 1954 (qu'on a parfois surnommés Gryniers, « les nouveaux arrivés »).**

L'histoire de ces survivants de la Shoah, enfermés pendant la guerre dans des ghettos ou des camps, cachés en Pologne ou réfugiés en URSS, est encore peu connue en France. Pourquoi et comment sont-ils arrivés en France ? Comment s'y sont-ils intégrés ? De quelles aides ont-ils bénéficié ?

Cet appel à témoignages s'adresse tout autant à ceux qui ont quitté la Pologne après-guerre qu'à leurs descendants car ces derniers peuvent apporter de précieux souvenirs sur la vie de leurs parents. Le projet prévoit aussi le recueil de la documentation relative à ce sujet (écrits, objets, photos, etc.).

Si vous connaissez des Juifs de Pologne venus en France entre 1945-1954 ou des enfants de survivants, merci de les faire connaître auprès de :

Sabine Zeitoun : 07 68 14 32 04 ou contact@gryniers.fr



Avec l'aide et le soutien de la Fondation
pour la Mémoire de la Shoah

BIELEFELD, 21 oktober 2016



Beate Klarsfeld trägt sich ins Goldene Buch ein

Signatures de registres d'écrou
dans les années 70. Aujourd'hui
signatures de Livres d'Or !

La mémoire vive des judéo-espagnols

L'association Muestros Desaparesidos présidée par Alain de Tolédo a organisé le week-end dernier un événement majeur qui a mis en lumière l'histoire méconnue de la déportation des Judéo-Espagnols entre 1939 et 1945.

En réservant une salle de sept cents personnes pour ses journées judéo-espagnoles, Alain de Tolédo savait le pari un peu fou mais il était bien inspiré. Un public nombreux s'est pressé les 5 et 6 novembre au programme « 1939-1945 : les Judéo-Espagnols dans la tourmente » qui s'est composé d'un chabbat ladino à la synagogue Don Isaac Abravanel et d'une journée de conférences au cours de laquelle le « Mémorial de la déportation des Judéo-Espagnols de France » a été présenté.

Le président de l'association Muestros Desaparesidos (Nos Disparus) a travaillé sur cet ouvrage avec le soutien de Serge et Beate Klarsfeld et la collaboration de toutes les associations d'originaires : Al Syete, Aki Estamos, JEAA, Vidas Largas, etc. C'est la première fois qu'un ouvrage sur la déportation

spécifique aux Judéo-Espagnols voit le jour. Sa parution est prévue début 2017. Alain de Tolédo relativise pourtant. « Ce travail de mémoire ne date pas d'hier. Les associations font toutes un travail de transmission remarquable mais il est vrai qu'on est une toute petite communauté et que nous n'avons pas tendance à nous mettre en avant ».

L'intérêt du Mémorial, c'est bien sûr de donner des noms et des visages, mais aussi de mettre l'accent sur des réalités méconnues. « Nous avons consacré un chapitre sur les Judéo-Espagnols dans la résistance et un autre sur les engagés volontaires ; au moment de la déclaration de guerre, un certain nombre de Judéo-Espagnols se sont engagés massivement pour défendre la France ».

Comme un acte de reconnaissance, la journée du dimanche 6 novembre a réuni quantité de per-



Muestros Desaparesidos a fait salle comble.

sonnalités politiques, civiles et communautaires. Serge et Beate Klarsfeld, François Vauglin le maire du XI^e, l'ambassadrice de Grèce, les premiers secrétaires de l'ambassade d'Espagne et de Turquie, un représentant de l'ambassade d'Israël, le maire de Salonique Iannis Boutaris, le président du Consistoire Joël

Mergui, celui du Crif Francis Kalifat, le grand rabbin de France Haïm Korsia et des représentants du Mémorial de la Shoah, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et de l'Alliance israélite universelle. ●

YAËL SCEMAMA

En hommage à Sarah et Ginette, nées Rozenblum, rescapées du Vel d'Hiv

CÉRÉMONIE

Le 2 novembre dans les salons de la mairie du IV^e, un hommage a été rendu à Sarah Castel, née Rozenblum, à l'occasion de ses 80 ans, en y associant sa sœur Ginette Shapiro, toutes deux rescapées du Vel d'Hiv, et militantes notoires auprès des FFDJF.



De droite à gauche, Sarah Castel et son mari et Ginette Shapiro.

La famille originaire de Pologne s'implante dans le Pletzl dans les années 30. Sarah, née en 1936, est la huitième de la famille. Ginette, elle, naît en 1932. Chacun vit heureux jusqu'à ce que survienne l'occupation. L'aîné Pinhas tombe dans le piège du « billet vert », le 14 mai 1941. Les 3 plus grands se dispersent. Ne restent à Paris que les parents et les 4 jeunes enfants qui vivent dans la plus grande précarité. Puis l'étau se resserre, avec le port de l'étoile jaune, qui n'empêche pas les brimades à l'école.

Le 16 juillet 1942, les policiers Français arrêtent les parents, le jeune Isaac 12 ans et les 3 filles, Pauline 15 ans, Ginette 10 ans et Sarah 5 ans, sont emmenés au Vel d'Hiv. Quelques jours plus tard, c'est le départ pour Pithiviers, où la famille est à jamais séparée. Sarah et Ginette, les seules Françaises, échappent à la déportation. Après 3 semaines

à Pithiviers, elles sont internées à Drancy, où l'oncle Michel fait intervenir un inspecteur de police qui réussit à les faire sortir par miracle...

S'ensuit alors par le biais du « 36 rue Amelot » dirigé par David Rapoport, un périple d'enfants cachés pour Sarah et Ginette jusqu'à la Libération, où manquent les parents, deux frères, et la grande sœur Pauline. Puis la vie reprend ses droits. Les deux sœurs travaillent dur, et fondent des familles heureuses avec enfants et petits-enfants, tout en luttant contre l'oubli dans le sillage des FFDJF, et en dispensant leurs témoignages, comme c'est le cas de Ginette, dans le film : « La communale au cœur ». Ginette, dont le mari Haim, de mémoire bénie, était toujours à ses côtés sur tous les fronts de la mémoire.

En présence d'une assistance dense constituée des familles, des 3 fils de Sarah, des petits-enfants des 2 sœurs,

des amis, de Maurice Zynszajn portedrapeau de Drancy, Annette Zaidman SG des FFDJF, Charles Tremil pour « Mémoire et Histoire du III^e », un vibrant hommage fut rendu à ces deux grandes dames par Christophe Girard, maire du IV^e, Ariel Weil, adjoint au maire, Serge Klarsfeld, qui évoqua leur fidèle engagement au sein des FFDJF, le grand rabbin Olivier Kaufmann, et le rabbin David Amar. Au cours de cette soirée un petit film émouvant retraçant l'histoire familiale fut projeté, avant que le maire ne remette la Médaille de la Ville de Paris à Sarah et à son époux, le tout entrecoupé d'intermèdes musicaux, poétiques, et de compliments par les descendants à l'endroit de leur « Mamounette », Sarah. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

LECTURE DES NOMS DES DEPORTES DE CHAQUE CONVOI 75^{ème} ANNIVERSAIRE

En 2017 seront lus les noms des déportés de tous les convois de l'année 1942. Cérémonies organisées par l'association les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, comme en 2002-2004 et en 2012-2014 en coopération avec le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Convoi /Date	Lieu fixe de la lecture	<i>Organisé pour ceux qui souhaitent lire sur le lieu de départ</i>
N°1 lundi 27 mars	Départ en autocar à 10h45 au Mémorial de la Shoah pour Drancy	Après la cérémonie à Drancy autocar pour Compiègne: gerbe au Mémorial et lecture à la gare.
N°2 lundi 5 juin	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°3 jeudi 22 juin	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°4 dimanche 25 juin	Mémorial de la Shoah 12 h	et autocar 10 h et lecture à Pithiviers à 12 h
N°5 mercredi 28 juin	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Beaune-la-Rolande 12h
N°6 lundi 17 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Pithiviers à 12h
N°7 mercredi 19 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°8 jeudi 20 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	Et train pour la gare d'Angers où aura lieu la lecture: (horaires à fixer)
N°9 samedi 22 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°10 lundi 24 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°11 jeudi 27 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°12 samedi 29 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°13 lundi 31 juillet	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Pithiviers à 12h
N°14 jeudi 3 août	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Pithiviers à 12h
N°15 samedi 5 août	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Beaune-la-Rolande à 12h
N°16 lundi 7 août	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Pithiviers à 12h
N°17 jeudi 10 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°18 samedi 12 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°19 lundi 14 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°20 jeudi 17 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°21 samedi 19 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°22 lundi 21 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°23 jeudi 24 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°24 samedi 26 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°25 lundi 28 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°26 jeudi 31 août	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°27 samedi 2 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 28 lundi 4 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 29 jeudi 7 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 30 samedi 9 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 31 lundi 11 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	

Juifs du Nord Pas de Calais raflés le 12 septembre 1942 mardi 12 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	Train Lens et lecture à 12h (horaires à fixer)
N°32 jeudi 14 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 33 samedi 16 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 34 lundi 18 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 35 jeudi 21 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	Et autocar 10h et lecture à Pithiviers à 12h
N° 36 samedi 23 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°37 lundi 25 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 38 jeudi 28 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 39 samedi 30 septembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°40 samedi 4 novembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°42 lundi 6 novembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N°44 jeudi 9 novembre	Mémorial de la Shoah 12 h	
N° 45 samedi 11 novembre	Mémorial de la Shoah 12 h	

La FMS annoncera chaque cérémonie la veille dans "Le Figaro" et "Le Monde"

Pour le convoi N°1 le départ aura lieu du Mémorial de la Shoah (au croisement de la rue Geoffroy l'Asnier et du Quai de l'Hôtel de Ville) à 10h 45. Première étape: Drancy d'où eu lieu le départ du convoi n°1. Deuxième étape: Compiègne d'où a eu lieu le départ de la totalité du convoi n°1 (le contingent du camp de Compiègne ayant rejoint celui de Drancy à la gare de Compiègne).

Pour tous renseignements s'adresser à Régine Lippe (FFDJF au 01 42 78 42 43) ou au Mémorial de la Shoah à Mathias Orjekh 01 53 01 17 18 mathias.orjekh@memorialdelashoah.org

◆ Chaque année, le Mémorial de la Shoah organise des visites d'une journée sur le site d'Auschwitz-Birkenau, camp de concentration et d'extermination mis en place par les nazis, où près d'un million de Juifs furent assassinés. Ces voyages destinés à tous sont encadrés par des historiens accompagnateurs du Mémorial de la Shoah.

Le Mémorial offre la possibilité aux responsables de groupes (collectivités, institutions, associations) d'inclure le voyage de mémoire dans un projet global de commémoration et de formation, en fonction des souhaits exprimés.

dates proposées

dimanches 29 janvier, 26 février et 26 mars 2017

Une réunion préparatoire (facultative) au Mémorial de la Shoah, suivie d'une visite libre de celui-ci est proposée en amont du voyage de mémoire (les mercredis 18 janvier et 15 mars 2017 à 19 h en présence d'un témoin, ancien déporté d'Auschwitz).

transport (horaires indicatifs)

Rendez-vous à 5 h du matin à Roissy-CDG.
Décollage à 7 h pour Cracovie par avion spécial.
Arrivée à Cracovie vers 9 h. Transfert aller/retour Cracovie-Auschwitz en autobus.
Retour le soir vers 23 h à Roissy-CDG.

PARTICIPATION AUX FRAIS

360 euros par personne

Voyages à Auschwitz

Pour tout renseignement
contacter Valérie Ezra
Tél. : 01 53 01 17 15
valerie.ezra@memorialdelashoah.org

2017

75^E ANNIVERSAIRE DE LA DÉPORTATION ET LECTURE DES NOMS DE TOUS LES CONVOIS DE 1942

30^E ANNIVERSAIRE DU PROCÈS BARBIE À LYON



Devant le Palais de Justice de Lyon, le 2 juin 1987, date de l'ouverture du procès de Klaus Barbie, (de gauche à droite) : Beate Klarsfeld, les deux mères d'Izieu, martyres et héroïnes, Ita-Rosa Halaunbrenner et Fortunée Benguigui, ainsi que Léa Feldblum, seule survivante des 51 déportés d'Izieu ; au second plan, au centre, Annette Zaidman et à droite, Monique Halaunbrenner-Epsteinas.

(Cl. Armel Brucelle/Sygma)